S. Simplice, pape et confesseur.

NEIGE DANS LA SOIREE

Minimum 5

Maximum 22

LE DEVOIR

Directeur : Gérard FILION — FAIS CE QUE DOIS — Rédacteur en chef : Omer HEROUX

La politique affranchie de la morale trahit ceux-là mêmes qui veulent qu'il en soit ainsi. Le danger est imminent mais il est encore temps. Rien n'est perdu avec la paix. Tout peut l'être avec la guerre.

PIE XII — (1939)

VOL. XLIV — No 50 — MONTREAL, LUNDI, 2 MARS 1953 — Dix sous le numéro

A TEHERAN

Des émeutiers lapident des résidences américaines

Le premier ministre Mossadegh doit se réfugier au Parlement — Les communistes tentent de se mêler aux manifestants — Arrestation de 70 officiers

Téhéran, Iran, 2 (P.A.) — Les émeutes continuent aujourd'hui dans la capitale de l'Iran et des manifestants, hostiles aux Etats-Unis, ont lapidé des voitures et des demeures d'Américains.

Les partisans de M. Mohammed Mossadegh semblent l'emporter dans les manifestations tantôt contraires, tantôt favorables au premier ministre.

La foule a lancé des pierres sur des maisons où logent des Américains et sur des voitures du personnel de l'ambassade des Etats-Unis. Les manifestants ont également tenté de lapider M. Laurence C. Frank, conseiller administratif de l'ambassade. Mais personne ne fut blessé.

Un étudiant iranien a été mortellement poignardé lors d'une bagarre entre partisans de M. Mossadegh et un groupe de communistes du Tedeh, parti interdit par la loi, qui essayait de se joindre à une manifestation en faveur du premier ministre.

Les émeutiers ont porté le cadavre de l'étudiant, partisan de Mossadegh, sur la place du parlement et l'ont élevé au-dessus de la foule qui comptait alors près de 8,000 personnes.

La foule se fit tellement menaçante que la police l'a dispersée en tirant des coups de feu en l'air et en recourant au gaz lacrymogène.

Au début des manifestations contre les Etats-Unis, les bureaux consulaires étaient fermés et le personnel de l'ambassade avait reçu l'ordre de ne pas sortir.

Dans l'entretemps, M. Mossadegh, s'apprête à manoeuvrer pour reprendre son emprise sur le gouvernement. Samedi, des manifestants attaquaient sa maison, le forçant à gagner en pyjamas l'asile traditionnel du parlement.

Le gouvernement a arrêté 70 officiers de l'armée, soit 65 à leur retraite et cinq en service actif et les a accusés d'avoir provoqué les émeutes antigouvernementales.

M. Mossadegh a également congédié son chef d'état-major, le gén. Mahmud Baharmast, l'accusant de ne pas avoir réprimé suffisamment vite les émeutes contre son administration.

Ces manifestations se poursuivent aujourd'hui: un groupe hostile au parti de M Mossadegh s'est attaqué au quartier général du parti, saccageant le mobilier et brisant les fenêtres. Toutefois, la majorité des autres manifestations avaient lieu en faveur du premier ministre.

Les émeutes contre la demeure de M. Mossadegh et celles qui ont suivi découlent de la nouvelle du départ du pays du Shah Reza Pahlevi. Ce dernier est à couteaux tirés avec Mossadegh depuis quelques semaines.

Devant les démonstrations, le souverain a déclaré qu'il s'agissait uniquement d'un voyage de santé mais qu'il le contremandait.

La plupart des écoles sont fermées aujourd'hui et de 4,000 à 5,000 étudiants ont défilé dans les rues de la capitale, manifestant en faveur de Mossadegh.

Les partisans de M. Mossadegh ont empêché pour la deuxième journée les membres du parti communiste Tudeh, qui est hors la loi, de manifester avec eux.

Ce matin, 150 communistes ont tenté de se mêler à la manifestation des étudiants. La police intervint et une bataille à coups de poing en résulta. Les policiers tirèrent des coups de feu en l'air et les communistes se dispersèrent.

La Chambre basse du parlement, qui est étroitement gardée, a siégé à huis clos hier. Elle doit se réunir encore demain.

Les 28 partisans de M. Mossadegh qui ont boycotté la séance d'hier, se sont retranchés dans l'hôtel du parlement, jurant d'y rester.

Hier, ces députés ont préparé une motion de confiance envers le gouvernement jointe à une expression de loyauté envers le shah.

Samedi soir, le premier ministre avait exigé que le parlement lui accorde un vote de confiance dans un délai de 48 heures. La Chambre votera peut-être demain.

Le Pape célèbre dans le calme son anniversaire de naissance et d'élection

Cité du Vatican, 2 (P.A.) — Le Pape a observé dans le calme son 77e anniversaire de naissance et le 14e de son élection au trône de Saint-Pierre. Le Vatican a annoncé qu'il est presque complètement remis de sa récente maladie.

Certains informateurs disent que l'amélioration de la santé du Saint-Père lui permettra de reprendre ses audiences le 19 mars. Ce jour-là, fête de saint Joseph, il recevra en audience un groupe d'étudiants.

Il n'y a aucune célébration officielle, aujourd'hui, jour du double anniversaire.

Au Vatican comme dans toute la ville de Rome, les drapeaux aux couleurs or et blanc flotteront aux mâts des églises et des multiples immeubles, mais il n'y aura aucune autre cérémonie.

Le journal du Vatican, l'*Osservatore Romano*, disait samedi que le Saint-Père s'occupe de plus en plus à la lourde tâche qui lui incombe.

Milliers de téléphones

Bien que le Vatican n'ait pas souligné officiellement le double anniversaire, plusieurs leaders du monde politique et des milliers de fidèles n'ont pas manqué de l'observer. Des milliers de télégrammes de félicitations parviennent au Vatican.

Connu comme étant le "Pape de la paix", bien que ses 14 années de règne aient été marquées par des guerres, Pie XII est le 261e chef spirituel de l'Eglise catholique qui comorend plus de 400,000,000 de fidèles.

Il est né le 2 mars 1876, à Rome, d'une famille patricienne, les Pacelli. Il a été élevé au trône de Saint-Pierre le 2 mars 1939.

Le 22 janvier dernier, il était terrassé par la première maladie grave depuis son avènement au pontificat.

Malgré son grand âge, le Saint-Père a surmonté une attaque d'influenza et une pneumonie et il se remet rapidement. Mais il n'a pas encore repris, toutefois, ses audiences.

Les milieux du Vatican disent aujourd'hui qu'une messe pontificale sera célébrée le 12 mars, anniversaire du couronnement de Pie XII. Ils ajoutent que le Souverain Pontife assistera peut-être à la cérémonie.

Churchill prêt à rencontrer Staline et Eisenhower

Londres, 2. (P.C.) — Le premier ministre, M. Winston Churchill, a déclaré aujourd'hui qu'il rencontrerait volontiers le premier ministre, le maréchal Staline, avec le président Eisenhower.

Toutefois, il faudrait que cette conférence ait lieu "aux conditions formulées par le président Eisenhower", a-t-il ajouté.

Le président Eisenhower a annoncé le 25 février qu'il serait prêt à rencontrer Staline à un endroit raisonnablement éloigné de Washington et de Moscou à condition que cela soit utile à la cause de la paix.

Les alliés des Etats-Unis devront être prévenus, avait-il précisé.

Prié de dire si une pareille conférence est probable, monsieur Churchill, a répondu :

"Répondant pour moi-même et au nom du gouvernement de Sa Majesté, je serais tout à fait prêt à rencontrer n'importe quand le président Eisenhower et le maréchal Staline aux conditions que le président Eisenhower a formulées, pourvu qu'on puisse prendre les dispositions nécessaires".

Un père et ses trois enfants meurent dans un incendie

Baltimore, 2 (P.A.) — Trois enfants ont été brûlés à mort et leur père s'est tué, aujourd'hui, en plongeant du troisième étage de leur logis en flammes.

La mère, enceinte, et un quatrième enfant ont pu échapper au sinistre.

Les morts sont Willie Murray, 28 ans, et ses trois fils âgés de trois, quatre et sept ans.

Le feu s'est déclaré à la suite de l'explosion d'un poêle à essence, dans le salon du premier étage de l'édifice.

Poignardé à bord d'un train

Port-Arthur, 2 (P.C.) —M. Norman Cooper, un ouvrier du bâtiment, âgé de 42 ans, a été poignardé à mort, samedi, à bord d'un train à passagers des chemins de fer Nationaux, à 80 milles à l'ouest de Port-Arthur.

Un homme dont l'identité n'a pas été révélée a été arrêté par les autorités du chemin de fer et remis ensuite aux policiers provinciaux, lorsque le train est arrivé en gare à Port-Arthur, aujourd'hui. On croit que l'homme sera traduit en Cour demain. Aucune accusation n'a encore été portée contre lui.

M. Cooper, dont la femme demeure à Winnipeg, a succombé à une blessure au cou. La police a déclaré qu'il a été poignardé au cours d'une querelle. Aucun autre renseignement n'a été fourni.

On croit que la victime et son assaillant étaient tous deux des employés de la Claydon Construction, d'Aitkoran, Ontario.

La maîtrise du congrès échappe au président du Chili

Santiago, Chili, 2 (P.A.) — Le président Carlos Ibanez Del Campo a échoué dans sa tentative d'obtenir la maîtrise du Congrès lors des élections d'hier.

Les résultats partiels, non officiels, donnent aujourd'hui aux partis de l'opposition 85 députés à la Chambre, sur 147 sièges. Le parti de M. Ibanez n'a remporté que 62 sièges.

Les résultats concernant le Sénat sont fragmentaires mais il semble clair que le président Ibanez n'a pas beaucoup de chance d'obtenir la maîtrise de la Chambre haute.

M. Ibanez avait une opposition au Congrès depuis son élection à la présidence en septembre dernier. Il avait obtenu une très forte majorité.

Les brise-glace étaient ce matin à la rue Des Ormeaux

Dès le lever du jour, ce matin, les brise-glace *N. B. McLean* et *Ernest-Lapointe* étaient à l'oeuvre dans le chenal, vis-à-vis de la rue Des Ormeaux, à Tétreaultville.

Ces deux navires du gouvernement continuent leur rapide montée vers le port. Ils n'ont à briser qu'une couche relativement mince de glace, étant donné la température anormalement douce que nous avons connue cet hiver. On ne signale que 15 pouces au plus épais; ce qui fait contraste avec les hivers précédents, alors que les brise-glace ont eu à rompre des embâcles de plusieurs pieds.

Pour la même raison, on prévoit que ces deux navires seront au quai Victoria en un temps record, cette année, ce qui ne veut pas dire, cependant, que la navigation sera tellement plus hâtive sur le fleuve, car il faut craindre les froids subits, comme ceux qui ont sévi la nuit dernière. Il y a de plus la descente des glaces venant des affluents, qui peuvent être un danger menaçant pour les navires trop aventureux.

Si les conditions ne changent pas, les brise-glace devraient avoir terminé leur travail sur le fleuve dans six ou sept jours. Après, ils iront briser les glaces sur le Saguenay. Il arrive souvent, cependant, qu'un des deux navires doive opérer seul. L'autre doit retourner en aval pour briser les embâcles formés par les glaces descendantes, ce qui retarde d'autant l'avance vers le port.

Fillette lapidée à mort

Vancouver, 2 (P.C.) — La petite Glenda Bedford qui, suivant ses gardiens, aurait été lapidée à mort par des compagnons de jeu, est décédée samedi, dans un hôpital de Vancouver.

La fillette de deux ans et demi, enfant de Mme Clara Bedford, fut transportée inconsciente à l'hôpital, il y a deux jours. Elle était couverte de blessures.

L'enfant demeurait chez Mme Beatrice Person. Cette dernière a rapporté à la police que Glenda avait été lapidée par d'autres enfants.

Levée de l'embargo américain sur le bétail canadien

Washington, 2. (P.A.) — Le secrétaire de l'Agriculture, M. Ezra Taft Benson, a signé, aujourd'hui, une décret ouvrant la frontière américaine aux importations de bovins, de moutons et autres animaux domestiques du Canada et leurs produits. Le décret entre en vigueur immédiatement.

Les importations étaient interdites depuis un an à cause d'une épizootie de la fièvre aphteuse dans la province de la Saskatchewan. La maladie a été enrayée au Canada.

Les conditions d'importation et les règlements, en vigueur avant le 25 février 1952, sont donc rétablis.

L'embargo s'appliquait aux animaux aussi bien qu'au boeuf gelé, au mouton, au veau, à l'agneau, au porc, à la paille, au foin et autres matériaux qui auraient pu possiblement propager la contamination aux Etats-Unis.

EN ONTARIO

Feu à la centrale hydroélectrique de Chats Falls

Fitzroy Harbor, Ont., 2 (P.C.)— Les flammes font rage, aujourd'hui, à la grande centrale de Chats Falls, détruisant une importante section des standards et autres installations situées près des dynamos.

Les pompiers d'Ottawa, à 25 milles à l'est, et d'Arnprior, à 12 milles à l'ouest, ont été dépêchés sur les lieux.

L'incendie a éclaté vers 6h. 53 ce matin et faisait encore rage à 10h. 45. Il semble que l'explosion d'un interrupteur à l'huile ou d'un transformateur ait donné naissance aux flammes.

M. Robert Saunders, président de l'Hydro ontarienne, copropriétaire de cette centrale de 220,000 c.v. avec l'Ottawa Valley Power Company, a déclaré que l'incendie sera "très coûteux".

"On manque encore de détails, mais nous dépêchons par avions un groupe d'ingénieurs qui feront un estimé des dégâts et prendront les mesures nécessaires pour réparer la section endommagée."

L'énergie de la centrale, située sur l'Outaouais, va à un pool d'électricité sans doute capable, a dit M. Saunders, d'absorber la perte actuelle sans que les consommateurs en souffrent.

Ce pool dessert un grand nombre de municipalités et d'industries de l'Ontario méridional.

On pouvait voir d'Arnprior les flammes et la fumée de l'incendie, qui était particulièrement violent dans l'aile des transformateurs.

La centrale a été construite de 1929 à 1931. Ses installations s'étendent sur trois milles le long de l'Outaouais.

Fitzroy Harbor, Ont., 2 (P.C.) — L'incendie qui a fait rage dans l'énorme usine électrique de Chats Falls a été maîtrisé ce matin après presque six heures de lutte. On estime non officiellement les dommages à $5,000,000.

Quatre générateurs électriques ont été détruits, réduisant la production de 220,000 chevaux-vapeur de l'usine qui approvisionne Toronto et autres centres du sud ontarien.

Eisenhower voudrait qu'on cesse d'accorder des privilèges à Israël

Washington, 2. (P.A.) — On rapporte que l'administration Eisenhower serait prête à apporter des modifications dans sa politique au Moyen-Orient. Les Etats-Unis accorderaient désormais plus d'attention aux pays arabes qu'à Israël.

On dit que les administrateurs américains sont convaincus qu'un changement est devenu nécessaire, si le bloc occidental veut contre-balancer la pression de plus en plus forte que la Russie exerce sur ces pays.

Tous sur le même pied

Le nouvel objectif consisterait à traiter tous les pays du Moyen-Orient sur le même pied et à éviter de faire profiter Israël de tout programme spécial d'aide.

Sous l'administration démocrate, les Etats-Unis ont donné à la jeune république israélienne une aide financière et technique plus grande que celle accordée à tous les pays arabes réunis ensemble.

Le Congrès, qui s'est toujours montré favorable à Israël, bloquera peut-être la réalisation du nouveau projet en refusant de l'endosser.

Mais les administrateurs qui espèrent pouvoir un jour matérialiser le changement qu'ils projettent sont confiants de persuader le Congrès de s'occuper de la totalité du Moyen-Orient et non seulement d'Israël.

Les arguments qu'ils invoqueront seront les suivants:

Pourquoi

La Russie vient d'entreprendre une importante offensive de propagande afin d'attirer à elle les nations arabes et d'accaparer, si la chose est possible, les riches puits pétrolifères de l'Iran, de l'Irak, de l'Arabie Saoudite et de Kuwait, de même que le territoire stratégique de Suez.

La façon de faire avorter le projet des Russes consistera en la préparation par les puissances occidentales d'un traité de défense pour le Moyen-Orient, auquel participerait la majorité des nations arabes.

Ceci sera pratiquement impossible tant que les nations arabes continueront de croire que la politique américaine sera proisraélienne.

Lorsque le projet de traité sera quelque peu avancé, on invitera l'Israël à s'y joindre. Il sera possible alors d'assurer la paix entre les Juifs et les Arabes et de mettre sur pied un système efficace de défense contre les Russes.

Churchill rejette l'offre d'échange des communistes

Londres, 2 (P.C.) — La Grande-Bretagne a rejeté, aujourd'hui, l'offre de la Hongrie communiste de l'échange immédiat d'un homme d'affaires britannique emprisonné par les rouges pour une rebelle communiste de la Malaisie qui doit être exécutée sous peu.

Le premier ministre a dit à la Chambre des Communes :

"Il ne peut être question de marchander une vie humaine ou d'atrophier la justice en Malaisie dans le but d'obtenir la libération d'un sujet britannique injustement emprisonné en Hongrie".

Cependant, a-t-il ajouté, l'offre pourrait être considérée quand la question de la peine de mort aura été réglée.

A VILLE SAINT-MICHEL

La police ne sait que faire des "slot-machines"

A la suite d'un article paru dans "Le Devoir" de vendredi, la police de Ville St-Michel a saisi quelques "slot-machines" dans des restaurants. Pour faire confirmer la nouvelle et avoir de plus amples informations, un reporter du "Devoir" a eu, ce matin, la conversation suivante avec le chef de police de Ville Saint-Michel :

— Il paraît que vous avez saisi des "slot-machines" !

— Oui. Quelques-unes.

— Combien ?

— Je ne le sais pas. Mes "hommes" n'ont pas encore fait rapport.

— Cinq ou six, au moins ?

— Vous pouvez couper de la moitié !

— Comment ?

— Bien oui. On en a saisi que deux ou trois, parce que nous ne savons pas quoi faire avec. On ne sait pas si on doit faire une cause au provincial. Il se peut bien qu'on soit obligé de remettre "avec un sourire" les "slot-machines" à leur propriétaire . . ."

Le cours des étudiants en droit demeure fixé à quatre ans

Hull, 2 (P.C.) — Un comité spécial du conseil général de l'Association du Barreau de Québec a refusé, samedi de se rendre à une requête demandant la réduction de quatre à trois ans, des années d'études du droit dans la province de Québec.

Six étudiants de l'Université Laval, de l'Université McGill et de l'Université de Montréal ont présenté un mémoire préconisant le raccourcissement du cours. Le mémoire prétendait que la 4e année, vouée à l'entraînement pratique, était un fardeau financier pour les étudiants, les parents et les universités.

Le comité spécial, qui fera rapport au conseil général s'est prononcé contre tout changement dans le cours de 4 ans qui a été inauguré en 1949. Le comité a déclaré que le système actuel n'a pas encore subi une épreuve concluante.

Commission royale d'enquête

Les commissaires prêtent serment

Québec, 2 (P.C.)—Les six membres de la Commission royale d'enquête sur les relations fédérales-provinciales ont prêté serment, aujourd'hui, devant le magistrat en chef Fernand Bilodeau, de Québec.

Les membres de la commission sont: le juge en chef Thomas Tremblay, de la Cour des sessions, de Québec; le R.P. Richard Arès, S.J., de Montréal; MM. Esdras Minville, directeur de l'Ecole des hautes études commerciales, de Montréal; Paul-Henri Guimont, secrétaire de la faculté des Sciences sociales de l'Université Laval; Honoré Parent, ancien président de la Chambre de Commerce de Montréal, et John P. Rowat, président de la Commission protestante du Conseil de l'Instruction publique et commissaire membre de la Commission des écoles protestantes de Montréal.

Les membres de la commission, que M. Duplessis a créée il y a deux semaines, ont prêté serment dans le bureau du premier ministre.

Yochida menace de punir la Diète japonaise en la faisant dissoudre

Tokyo, 2 (P.A.) — Le premier ministre Chiguerou Yochida a menacé de dissoudre le parlement japonais quand la Chambre a accepté aujourd'hui d'étudier une motion de blâme contre son administration proaméricaine.

Un porte-parole de son parti libéral qui domine le Parlement, M. Eiaku Sato, a déclaré que le premier ministre aura peut-être recours à une loi demandant à l'empereur de dissoudre la Diète. L'empereur ne peut refuser.

Plus tôt, aujourd'hui, la Chambre a menacé de renverser le gouvernement affaibli de M. Yochida en envoyant à une commission de censure une motion de réprimande à l'endroit du premier ministre âgé de 74 ans, l'accusant d'avoir qualifié un rival politique de "stupide idiot".

Les porte-parole de l'opposition se sont élevés contre la menace de dissolution du Parlement.

En août dernier, M. Yochida avait dissout le Parlement au paroxysme d'une querelle avec M. Ichiro Hatoyama, orateur de la Chambre.

M. Yochida a convoqué son cabinet en séance exceptionnelle, aujourd'hui, pour étudier la situation.

Si la commission de la Diète recommande un blâme sévère et si le premier ministre perd en Chambre sur un vote de confiance, il sera alors forcé de résigner ses fonctions.

Le vote pris contre lui aujourd'hui a été de 191 voix à 162.

Lors d'un violent débat à la Chambre, samedi, M. Yoshida a qualifié M. Eiichi Nichimoura, socialiste de l'aile droite, de "bakayaro" (stupide idiot).

M. Yoshida lui a présenté ses excuses presque immédiatement. Mais les députés n'ont pas tardé à s'emparer de l'incident pour imposer le vote d'aujourd'hui.

Comme résultat, l'homme qui a conduit le Japon durant toute l'occupation américaine pour l'amener à sa présente indépendance a subi une défaite humiliante.

Même certains membres de son propre parti libéral ont pris position contre lui. Plusieurs députés ont refusé de voter, permettant ainsi à l'opposition minoritaire de faire passer la motion de blâme.

Bien que cette crise ait été provoquée par une question relativement peu importante, la tempête politique faisait rage depuis quelque temps autour du premier ministre.

Les trois principaux partis de l'opposition : les progressistes, les socialistes de la droite et ceux de la gauche, en sont venus la semaine dernière à l'une de leurs rares ententes. Ils sont convenus de réunir leurs forces pour tenter de renverser le gouvernement Yochida.

Leur opposition s'appliquera à trois projets de loi controversés qui jouissent de l'appui de M. Yochida. Le premier ministre a irrité plusieurs députés libéraux par sa façon rigide de gouverner. Près de 50 d'entre eux sont en révolte ouverte contre lui.

Les biens de Farouk vendus à l'encan

Le Caire, 2. (Reuters). — La fabuleuse collection de multiples objets aussi bizarres qu'obsènes de l'ancien roi Farouk doit être vendue à l'encan d'ici un an.

Les biens de cet ancien roi follement amoureux du grand luxe sont évalués à plus de $28,000,000 selon le journal *El Ahram*.

Parmi les multiples articles, on remarque la fameuse collection de tableaux pornographiques, des dispositifs mécaniques pour se donner une taille comme il se doit, mais fort peu usagés, des statues représentant des nudités, des complets de sport aux couleurs extrêmement voyantes, des sous-vêtements portant les initiales de l'ex-roi et des cravates représentant des nudités peintes à la main.

Ce sera la véritable "vente à l'encan du siècle", offrant une rare occasion aux collectionneurs de souvenirs qui voudront en posséder provenant de la maison royale la plus luxueuse de tous les temps.

La semaine dernière, la maison Sotheby, une des plus importantes sociétés d'encanteurs de Grande-Bretagne, s'est vu confier la tâche de cataloguer la multitude d'objets que renferment les palais d'Abdin et de Koubbeh.

Un nombre record de visiteurs au Salon de l'auto

On rapporte que plus de 60,000 personnes ont visité le Salon national de l'Auto, en fin de semaine, au Palais du Commerce, à Montréal. La même exposition avait attiré 50,000 personnes à Toronto, une fin de semaine précédente.

Hier après-midi, l'immense salle du Palais était noire de monde, ce qui rendait difficile la circulation, malgré le service d'ordre. On dit que des autobus spéciaux, venus des principales villes de la région de Montréal, ont déversé des flots de visiteurs dans cette enceinte, samedi et dimanche.

On croit que le record de 95,000 visiteurs, établi par le Salon national d'Agriculture, la semaine dernière, sera surpassé par cette exposition des plus récents modèles de voitures, fabriquées au Canada.



(Ecrit spécialement pour LE DEVOIR par Jacques Hébert, auteur d'"Autour des trois Amériques", d'"Autour de l'Afrique" et d'"Autour du monde" qui poursuit en compagnie de sa femme son voyage en automobile au Sahara et en Afrique noire).

ARTICLE 138

AIMABLE DOUANIER AU CONGO BELGE

Une pirogue sur l'Oubangui — L'"Alouette" sur la plage — L'arrivée au Congo — Les pays d'Afrique où il est le plus difficile d'entrer — A la tombée de la nuit: Libengé

Bangui. La plage triste de l'Oubangui, plage au sable impur marqué de mille empreintes de pieds nus et de sabots, comme par une vérole. Les pirogues quittent la plage ou viennent s'y échouer. L'une d'elles me conduira au Congo, tandis que Thérèse gardera l'ALOUETTE. Une pirogue comme les autres, creusée dans un tronc d'arbre, manoeuvrée par deux solides gaillards. On s'assoit dans le fond, sur un cailloux ou un bout de branche, ce qui est une vague protection contre l'eau noire et les ordures qui recouvrent le fond de l'embarcation.

Le douanier dort

Jeudi le 22

La rivière est large et, au milieu, le courant devient assez énergique. Les deux Noirs avironnent avec effort. La sueur perle sur leur peau sombre; ils chantent un chant étrange qui leur donne du courage. Et puis, les eaux se calment, la plage congolaise approche et déjà, on peut distinguer les couleurs du drapeau belge qui bat par-dessus les palmiers.

Je vais à la douane, mais le douanier belge fait la sieste. Il ne faut pas le déranger avant trois heures. D'ailleurs, cela n'est pas nécessaire puisque son assistant noir comprend assez bien le français. Il devine que je viens chercher le bac; le seul bac de la région appartient au Congo belge. Aussitôt il donne des ordres pour que l'équipage du bac se rassemble : une douzaine d'hommes dispersés dans les environs. Ils arrivent un à un, d'un pas lent, l'aviron sous le bras. Les premiers s'efforcent de dégager le bac solidement enfoncé dans le sable.

L'affaire étant en bonne voie, je retournerai tout de suite à Bangui avec la pirogue.

Le soleil plombe. Les pagayeurs sont fatigués et ne chantent plus. Les avirons plongent dans l'eau avec lourdeur, sans conviction . . .

Devant nous, la verdure de Bangui, sa colline, ses maisons blanches ou beiges ou vertes. Sa petite plage au milieu de laquelle attend l'**Alouette**.

Paperasses

Le bac met une demi-heure à arriver. Avec l'**Alouette** il prendra encore plus de temps à traverser l'Oubangui. Et pourtant, les pagayeurs chantent à pleine voix le chant de la peine et de l'effort. Une complainte à la fois triste, infiniment triste et pleine de rythme; ce qui nous rappelle les Negro Spirituals.

Arrivée au Congo. Cette fois, c'est pour de bon. Et le douanier a fini la sieste !

Un douanier tout à fait charmant. Oui, mais il y a les formulaires que . . . Un chacun, en deux copies naturellement. Sans compter les déclarations douanières. En tout, trois quarts d'heure d'écriture. Ce qui, en plein coeur de l'Afrique centrale nous paraît un tantinet exagéré.

Ne nous plaignons pas et soyons contents de pouvoir nous en tirer aussi bien alors qu'il est de notoriété publique que les Belges ne laissent pas entrer facilement les étrangers dans leur Congo. Mais les pays d'Afrique où il est le plus difficile de pénétrer sont d'abord (et pour je ne sais quelle mystérieuse raison) les rares et minuscules colonies espagnoles. Ensuite et dans l'ordre : les colonies portugaises, les colonies françaises et les colonies britanniques. Nous mettons à part les deux pays indépendants d'Afrique noire, la Libéria et l'Ethiopie qui ont eu assez à souffrir des Blancs pour que leur méfiance soit justifiable.

Mme Velder

Quittons le petit poste de Zongo et le sympathique douanier . . . qui a du pain sur la planche s'il doit lire tous les formulaires que nous avons remplis.

Juste avant de partir, un groupe de Noirs sont venus nous prier d'emmener jusqu'à Libenge un jeune écolier. Nous acceptons sans nous faire prier d'autant plus que la présence de ce tout petit bonhomme noir ne nous gênera nullement.

Il s'assoit entre nous deux, les genoux serrés, pas plus rassuré que ça. C'est peut-être la première fois qu'il va en auto . . . Il regarde droit devant lui. Pas moyen de lui tirer un seul son. Mais quelques frais sourires d'enfant, quand nous lui offrons un bonbon . . .

Route étroite qui serpente et s'enroule autour des moindres collines, évitant les arbres et les termitières. Quand j'applique les freins un peu brusquement, notre jeune compagnon fourre aussitôt son pouce noir dans sa bouche. Et il a peur . . .

Et il faut souvent freiner, la route étant coupée de tranchées en zig-zag creusées par les pluies.

Traversons des savanes peuplées de rares villages indigènes. Et puis, un brin de forêt tropicale. Cela nous conduit enfin à Libenge ou nous allons droit au **Guest House**. La patronne est une souriante wallonne qui parle exactement comme madame Velder.

Ce qui nous met tout de suite en confiance . . .

N.B.—On rejoint les deux voyageurs par courrier aérien à : Poste Restante PORT SUDAN, G.P.O. — Soudan anglo-égyptien Afrique.

Le prochain souper des "Amis du Devoir"

Conférence du directeur, M. Gérard Filion Mercredi, le 11 mars

En 1950, au quarantième anniversaire, les Amis du DEVOIR ont fait revivre la vieille coutume des soupers annuels.

Ils l'ont maintenue depuis. Ainsi les lecteurs du journal peuvent-ils rencontrer le directeur du DEVOIR et ses rédacteurs. Le directeur lui-même à l'occasion de faire une revue de l'année, dans une atmosphère d'intimité et d'amitié.

Le prochain souper aura lieu mercredi le 11 mars, au Cercle Universitaire, 515 est, rue Sherbrooke.

Conférencier : M. Gérard Filion, directeur du DEVOIR.

Les billets sont en vente au journal, au prix de $2.50. L'invitation est adressée aux dames et aux messieurs.

EN 4e PAGE, PREMIER-MONTREAL

La mission commerciale Howe en Amérique latine

par Pierre VIGEANT

La couture chez soi

Votre prochaine toilette sera-t-elle en nylon, orlon, dacron !

Des conseils utiles pour le bon emploi des tissus synthétiques — Pour que vos piqûres soient durables comme le tissu, employez du fil de nylon, de dacron ou mercerisé de première qualité — Les anciens principes ou règles de couture doivent être modifiés dans l'emploi des tissus mixtes — Les différentes grosseurs d'aiguilles sont aussi très importantes

Ce printemps — les tissus sont la grande nouveauté. Les tissus synthétiques sont en tête. Quoi de mieux, pour épargner en faisant votre couture ce printemps, que de projeter la confection d'une nouvelle toilette en nylon, orlon, dacron, ou tout autre nouveau tissu extraordinaire ? Le temps précieux passé à laver et à repasser sera épargné aussi bien que les sous. Quand vous verrez, au Centre de couture Singer de votre localité, les collections variées de mélanges synthétiques, vous voudrez commencer immédiatement.

Etes-vous l'une des couturières chez soi qui ont remis d'acheter du tissu synthétique à la verge pour leur couture, parce qu'elles ne sont pas sûres de savoir comment s'y prendre ? Voici donc quelques suggestions des expertes de votre centre de couture local pour coudre, assembler et piquer ces nouveaux tissus synthétiques.

Tout d'abord, pour couper des tissus synthétiques et des tissus mixtes, assurez-vous d'avoir des ciseaux bien aiguisés. Ce sont des tissus exceptionnellement forts car les fibres résistantes et analysées en éprouvettes sont tissées très proches les unes des autres. Des aiguilles fines et pointues empêcheront les fibres de se dédoubler et de se tirer, quand vous épinglerez.

Quand vous assemblez les morceaux d'un vêtement en tissu synthétique, suivez le procédé habituel de repassage à mesure que vous piquez. Cependant, assurez-vous que votre fer à repasser est réglé sur "bas" ou sur "nylon" ou "rayonne", ainsi qu'indiqué sur l'indicateur. Si votre fer n'est pas automatique, essayez-en la chaleur en le touchant légèrement du doigt.

Les tissus synthétiques et les tissus mixtes ont, pour la plupart, moins d'élasticité que les fibres naturelles. Par conséquent, tendez légèrement vos coutures en les piquant. De cette façon, la ligne de piqûre sera assez longue, une fois le vêtement repassé, pour empêcher le fil de casser.

Si vous piquez trop rapidement, la couture godera peut-être. Si votre tissu a la moindre tendance à s'effilocher, faites une couture anglaise, une couture lisérée ou une couture surfilée. Les lisérés des coutures et des ourlets devront être irrétrécissables et bon teint. Pour vous assurer que vos piqûres seront aussi durables que votre tissu, employez du fil de nylon ou de dacron ou du fil mercerisé de première qualité.

Relâchez légèrement la tension de votre machine à coudre, quand vous cousez des tissus synthétiques. Pour ajuster la tension, rappelez-vous que cette dernière était ajustée à son point normal sur votre machine à coudre. Si vous essayez les changements de tension sur un morceau de tissu, vous éviterez de faire goder ou de gâcher une couture de votre vêtement.

Employez une aiguille neuve et fine sur votre machine. Les centres de couture vous indiqueront la meilleure aiguille et les grandeurs de points recommandés pour les différents tissus synthétiques. En général, il faut employer une aiguille numéro 9 pour les tissus synthétiques légers et faire de 18 à 20 points par pouce; ou, si vous piquez doucement et soigneusement, 20 à 24 points par pouce. Pour les tissus synthétiques plus épais, employez une aiguille numéro 11 et allongez vos points à 15 ou 18 par pouce.

Sagesse et longue vie

Un médecin iffre ces conseils à ceux et celles qui veulent vivre à un âge très avancé, pour connaître leurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

L'un d'eux concerne tout spécialement les automobilistes. Le docteur Paul Fluck rappelle à ceux qui ont atteint la quarantaine de conduire leur véhicule à 10 milles de moins à l'heure que lorsqu'ils avaient 30 ans. Dans un article publié dans le magazine américain "Journal of Living", il affirme que les réflexes de l'être humain ralentissent avec les années. La différence, tout en étant une affaire de secondes, compte beaucoup chez l'automobiliste. Celui qui a l'expérience du volant connaît toute l'importance que peut avoir une seconde dans un accident évité de justesse. Selon le médecin, l'automobiliste lui-même est mauvais juge quand il s'agit d'étudier ses propres réflexes. Il croit pouvoir toujours appliquer les freins avec la même rapidité, mais tel n'est pas le cas.

Le Dr Fluck offre également quelques suggestions à ceux qui, dans la quarantaine, veulent améliorer leur état de santé. Il leur conseille de ne pas essayer de suivre les jeunes et insiste pour qu'ils n'entreprennent pas un travail nouveau qui, au point de vue physique et émotif, pourrait être trop pour eux.

Aux personnes de 40 ans, il rappelle également qu'elles ne devraient pas rire des malaises qui leur semblent pour le moment triviaux. Ils peuvent être le signe de maladies beaucoup plus sérieuses. Cela n'est permis qu'aux jeunes qui sont dans la vingtaine.

Le Dr Fluck répète enfin un conseil usé, tellement, il est répété souvent: n'engraissez pas trop. Cela peut être mauvais pour votre coeur.

Démonstration d'art culinaire

La démonstration d'art culinaire à l'école ménagère provinciale, 3420 rue Berri (angle Sherbrooke) aura lieu mardi soir 3 mars, à 7h. 30 et sera donnée par les élèves de 3e année du cours normal. L'entrée est gratuite. Au programme : **Souper à la hongroise** — Cocktail aux crevettes — Pogacsa — Poulet à la hongroise — Riz Pilaf — Salade de Lukas — Tarte Dobos — Salade surprise.

Le goût des femmes respecté par les fabricants d'automobiles

Le Salon national de l'automobile ouvert jusqu'au 8 mars — Seize modèles différents de Chevrolet — La mécanique simplifiée, tissus et couleurs plus choisis — Parmi les femmes de carrière le nombre augmente sans cesse de celles qui ont à se choisir une voiture, l'exposition est pour elles du plus grand intérêt

Tout au long de son existence, la compagnie General Motors s'est constamment efforcée, et toujours avec succès, de tenir compte des besoins et des goûts des dames dans la conception des automobiles de tourisme. Cette tradition se retrouve dans les modèles 1953 Chevrolet, Pontiac, Oldsmobile, Buick et Cadillac actuellement exposés au Salon National de l'Automobile qui est ouvert actuellement jusqu'au 8 mars à Montréal.

Les nouvelles Chevrolet, offertes en 16 modèles différents et trois séries, révèlent de nombreuses caractéristiques qui séduiront toutes les femmes.

GM semble s'être attaché à diminuer la part d'efforts que doit fournir le chauffeur pour manoeuvrer son véhicule. Prenez par exemple la direction hydraulique. Il a toujours été assez laborieux pour une femme de tourner le volant en quittant un lieu de stationnement exigu. Maintenant, à cause de l'utilisation habile de ce qu'on nomme "un amplificateur", l'impulsion imprimée au volant est réduite et portée d'un maximum de 50 lbs à 8 livres à peine de pression, si bien que la femme la plus frêle peut stationner ou quitter le stationnement sans presque aucun effort.

Une autre caractéristique populaire est la transmission Powerglide. C'est la transmission automatique des Chevrolet, caractéristique facultative qui élimine la pédale de débrayage. Grâce à Powerglide, les femmes qui jusqu'ici n'avaient pas pu coordonner le levier de changement de vitesse avec l'embrayage, pourront conduire avec la plus parfaite assurance.

Enfin, Mesdames vous serez sensibles à la gamme de tissus et de capitonnages qui vous est offerte par les voitures de la General Motors. Les couleurs intérieures ont été prévues en fonction des extérieurs. Les tissus ont été choisis non seulement pour leur beauté et leur solidité, mais aussi pour la facilité avec laquelle on peut les nettoyer.

Temps révolu

Vous souvenez-vous du temps où les femmes n'osaient pas s'aventurer dans une décapotable parce qu'il fallait deux hommes pour sortir la capote en cas de pluie? Maintenant, par un bouton-pression, les capotes de toutes les décapotables GM se lèvent ou s'abaissent du siège du conducteur.

Dans les coupés et tous les modèles à deux portes, les sièges pliants basculent vers l'avant quand on les penche, ce qui laisse plus de place pour passer aux occupants du siège arrière. Les portes elles-mêmes s'ouvrent plus grandes grâce au perfectionnement des charnières; quiconque doit sortir de la voiture chargé de paquets, appréciera ce changement.

Les femmes ne manqueront pas d'être charmées par les lignes classiques de la Chevrolet Bel Air et de la Pontiac Laurentian, toutes deux décapotables à toit rigide avec intérieurs en deux tons. La Pontiac est livrée avec Powerglide ou Hydra-Matic à double gamme, la transmission qui épargne le carburant et fournit en même temps des reprises spectaculaires et un freinage supplémentaire dans les descentes à pic.

Toutes les séries de voitures GM portent maintenant des glaces monopièces à l'avant et à l'arrière pour plus de visibilité et à titre de supplément, le verre de sécurité Shade-Lite, nouveau perfectionnement qui réduit l'éblouissement et contribue à maintenir l'intérieur de la voiture frais par les jours de chaleur. Vous pourrez laisser chez vous vos lunettes noires si votre voiture est équipée de Shade-Lite.

Plus d'espace

Chevrolet, Pontiac, Oldsmobile, Buick et Cadillac offrent toutes assez d'espace pour loger tous les occupants confortablement et le coffre à bagages convient aux plus grandes familles. Toutes comportent des tableaux de bord d'un nouveau modèle et des intérieurs à la décoration inédite.

Oldsmobile présente un tableau de bord dans la série 98 qui est muni d'un coussin protecteur en caoutchouc-mousse, monté au sommet du tableau et recouvert d'un joli plastique façon cuir. L'Oldsmobile présente aussi des sièges en caoutchouc-mousse, des tapis de sol épais, la transmission Hydra-Matic, des freins à servo-moteur. Cette dernière caractéristique réduit de 40% l'effort du conducteur qui veut freiner. La pédale de freinage a été abaissée pour que la personne au volant n'ait pas à lever le pied pour passer de l'accélérateur au frein d'où économie d'une fraction de seconde qui peut parfois éviter un accident.

Pour ceux et celles dont le goût les incline au spectaculaire, il y a la Buick Skylark, aux lignes crânes et aux roues étincelantes de chrome. Les voitures Buick ont des sièges Foamtex à double épaisseur et un intérieur méticuleusement soigné. La Roadmaster a le plus court rayon de virage dans le domaine des grosses voitures. La direction hydraulique s'obtient sur tous les modèles, et les freins à servo-moteur peuvent être installés sur la Roadmaster et le Skylark. Les intérieurs sont isolés contre les sons et promettent des voyages silencieux, même aux grandes vitesses.

L'"oeil autronique"

Toutes les voitures GM peuvent être équipées à titre facultatif d'un dispositif appelé "oeil autronique" qui illustre l'attention portée par GM à la sécurité. Monté à gauche du pare-brise, l'oeil autronique intercepte le faisceau lumineux des véhicules qui s'approchent et baisse automatiquement vos propres phares à la distance voulue. Les phares brillants sont ensuite rétablis dès que le véhicule croisé est passé.

Parmi les caractéristiques des Cadillac qui plaisent particulièrement aux femmes, il y a naturellement la réserve de puissance et la douceur tout ensemble du nouveau moteur V-8 210 qui assure une marge de puissance supplémentaire pour dépasser les autres autos; le silence extrême du moteur en marche qui est obtenu par l'emploi généreux d'isolant dans la carrosserie et le capot; le luxe des intérieurs et de leurs capitonnages; la climatisation facultative qui fournit une atmosphère fraîche, pure, refroidie au degré voulu, et permet de rouler toutes fenêtres fermées en été sans la poussière ni le bruit qui résultent généralement des fenêtres ouvertes.

Par temps froid, l'air pur et chaud est amené uniformément dans toute la voiture par le nouveau système jumelé de chauffage Cadillac.

Carnet mondain

A LA SOCIETE D'ETUDE

C'est demain après-midi, à 3 h., au Salon Prince de Galles de l'hôtel Windsor, qu'aura lieu la dernière réunion régulière de la Société d'étude et de conférences pour la saison 1952-53. M. Jean-Louis Gagnon, journaliste et commentateur radiophonique prononcera alors une causerie intitulée "Le mouvement dans la littérature américaine". On pourra se procurer des billets à l'entrée.

PROCHAIN MARIAGE

Le mariage de Mlle Colette Berhier, fille de M. H. Bernier, décédé, et de Mme E. Walters, de Montréal, avec M. Gaston Bourgouin, fils de M. et de Mme G.-H. Bourgouin, de Westmount, sera célébré dans la plus stricte intimité, lundi le 6 avril, à 9 h., en l'église Notre-Dame-du-Bois-Franc.

THE-MODES

La présidente et les membres du comité des dames patronnesses et des auxiliaires de l'hôpital Sainte-Justine, offriront un thé-modes mettant en vedette des créations pour enfants, mercredi le 4 mars, à 2 h. 30. Cet événement, sous la présidence d'honneur de Mlle Cécile Chabot, de la Société royale du Canada, aura lieu en la salle de l'hôtel de ville de Ville-Mont-Royal, 90, avenue Roosevelt. Mlle Pierrette Champoux, ainsi que Mlle Ruth Sorel et ses élèves prendront part au programme. Avant le thé-modes, un vin d'honneur sera servi au salon Elizabeth, à 2 h. Pour renseignements, prière de s'adresser à Mme Deligny Labbé, 2927, chemin Sainte-Catherine.

GALA SPORTIF

Le vingtième gala sportif annuel de la Ligue de hockey Dépression aura lieu lundi le 9 mars, en l'Arena Saint-Laurent, au profit de la Société Saint-Vincent-de-Paul. Parmi les invités qui assisteront à cette fête de bienfaisance, mentionnons : MM. et Mmes Richmond Pelletier, Paul Ouimet, Paul-Emile Paquette, Marcel Gravel, Pierre Bourgoin, Jean Halde Rod. Joly, Léopold Bernier, Jean Guimond, Pierre-Paul Daigle, Guy Racicot Jacques Viau, André Limoges, André Mercier, Bernard Laverdure, Roger Laverdure, Rosaire Armand, Henri Richardson, Richard Vadeboncoeur, Maurice Robert, Gérard Paquette, Pierre Paquette et Léon Pilon, Miles Monique Lefort, Simone Loranger, Annette Saint-Jean Pauline Caron et Jeanne Vincent, ainsi que MM. André Dion, Léopold Charest, Bill Blackburn, Georges Senécal, Arthur Bertrand, Jacques Bélanger, Conrad Laverdure et Jean-Paul Clermont.

BAIN-BEAUBIEN

Samedi matin, à 11 h., en l'église St-Raphaël d'Outremont, a été célébré le mariage de Mlle Mimi Beaubien, fille de M. et de Mme Pierre Beaubien, d'Outremont, avec M. John Carlaw Bain, fils de M. J. T. Bain, de Montréal, et de Mme Bain, décédée. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé John L. O'Rourke. Le choeur et l'allée centrale de la nef, pour la circonstance, avaient été décorés de massifs de palmiers et d'une profusion de fleurs printanières disposées dans de larges corbeilles. Pendant la messe, M. Rodolphe Fournier exécuta le programme de chant, tandis que Mme J. Mooney touchait l'orgue. M. Beaubien accompagnait sa fille et M. Bain était le témoin de son fils.

M. Pierre Beaubien, frère de la mariée, et Tim Wallace, cousin du marié, plaçaient les invités.

A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réception en la demeure de la grand-mère de la mariée, Mme Joseph Beaubien, chemin Ste-Catherine, où les salons étaient décorés de corbeilles de fleurs printanières. M. et Mme Bain partirent ensuite pour les Laurentides.

Le poisson, quand il a bonne presse...

Il est fréquent d'entendre les ménagères exprimer leur appréhension des repas maigres parce que le poisson ne leur est d'aucun intérêt et d'aucun secours; il est aussi fréquent d'entendre la gent masculine affirmer son manque de goût pour le même plat. Lequel des deux influence l'autre ? La cuisinière, très probablement, mais je ne l'affirme pas.

Dans "La France à table" qui est comme on le sait une revue de gastronomie et de tourisme, on trouve les lignes suivantes (qui voudraient bien être des lignes de pêche sans doute) sous la signature du maire de Boulogne-sur-Mer, également député du Pas-de-Calais : "Pour quiconque a le goût de la table, c'est un plaisir de s'apprêter au repas. Mais à la condition que le menu comporte du poisson. Tout gourmet doit poser en principe qu'il n'est pas de repas valable sans inclure au moins un plat de poisson. Il y a mieux encore; de temps à autre, il est bon de s'offrir ce plaisir délicat qu'un repas composé exclusivement de produits de la mer; c'est un charme pour le palais, une joie pour l'esprit.

"Si, comme je l'ai prétendu à la Tribune de l'Assemblée nationale, les ichtyophages comptent parmi les hommes les plus vigoureux, et je parle d'expérience en contemplant les marins de Boulogne, je ne voudrais pas faire ici une chronique médicale mais me borner au strict point de vue de l'agrément qu'éprouve celui qui fait du poisson sa principale nourriture.

"Et ceci en vaut la peine. Si le Seigneur a voulu accompagner la fonction de nutrition d'une sensation de plaisir, ce serait être ingrat envers l'oeuvre divine que de méconnaître et de ne pas apprécier ce plaisir.

"Un poisson, quel qu'il soit, s'il est bien frais et bien préparé, ne vous laissera jamais aucun remords. Et mangez-le lentement, respectueusement, en songeant à ce que vous faites. C'est le phosphore, c'est l'iode de la mer qui pénètrent en votre organisme. Et il n'est pas nécessaire d'être très imaginatif pour se représenter les profondeurs abyssales où le poisson qui se trouve dans votre assiette menait sa vie de brave poisson sans songer au sort qui l'attendait. Vous entendez le bruit de la mer, des poulies, des cordages qui grincent sous le vent; vous respirez l'air du large. Vacances au bord de la mer dans votre salle à manger."

Même s'il s'en défend, monsieur le Maire a beaucoup d'imagination et ça ajoute à son plaisir ou bien c'est le phosphore et l'iode qui activent cette imagination. Quoi qu'il en soit, les Boulonnais ont un maire pour eux, capable de faire la publicité de leur industrie de pêche.

Jean Febvay fait ensuite plusieurs allusions au "Repas ridicule" de Boileau, d'autant plus ridicule qu'il ne comprenait pas de poisson, parle de Mme de Sévigné et de Vatel mais ne parle pas des apprêts, des sauces, des assaisonnements, des trucs si l'on veut, qui doivent accompagner l'hôte silencieux des mers qui continue, sans ces atours, à être silencieux dans nos assiettes. Ce qui, autrement dit, constitue une cuisine qui ne "parle pas" . . . Il n'y a rien de tel pour éloigner le palais du poisson que de le servir tout innocemment cuit à l'eau, avec des légumes cuits à l'eau et une pomme de terre cuite à l'eau . . . Tant d'eau n'arrivera jamais à faire aimer le poisson . . .

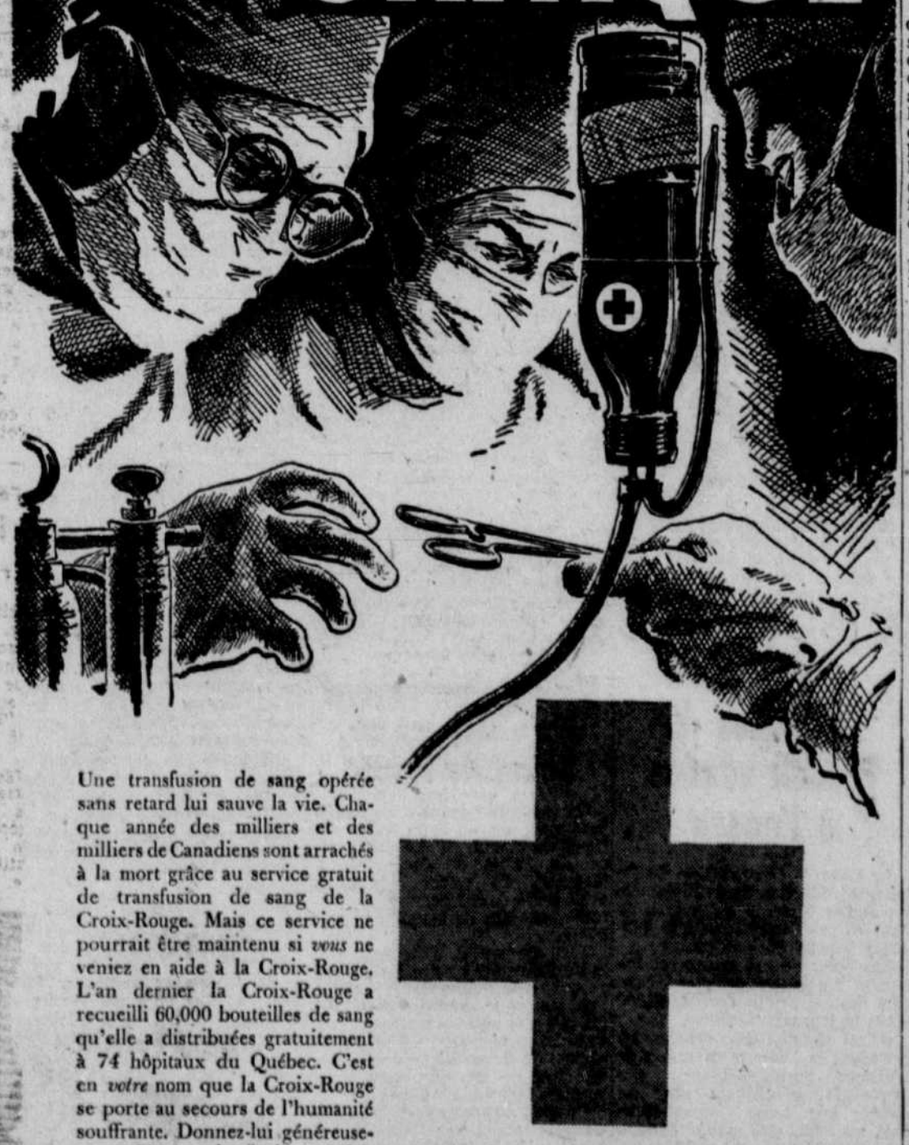
Germaine BERNIER

LOGEMENT DEMANDE

Logement demandé, 5 ou 6 pièces, un bas. GR. 0406. j.n.o.

Un devoir d'humanité

en cet instant CRITIQUE



Une transfusion de sang opérée sans retard lui sauve la vie. Chaque année des milliers et des milliers de Canadiens sont arrachés à la mort grâce au service gratuit de transfusion de sang de la Croix-Rouge. Mais ce service ne pourrait être maintenu si *vous* ne veniez en aide à la Croix-Rouge. L'an dernier la Croix-Rouge a recueilli 60,000 bouteilles de sang qu'elle a distribuées gratuitement à 74 hôpitaux du Québec. C'est en *votre* nom que la Croix-Rouge se porte au secours de l'humanité souffrante. Donnez-lui généreusement. C'est un devoir d'humanité.

Dates de la campagne: 21 février au 7 mars

LA CROIX-ROUGE

Prêtez-nous votre appui

OBJECTIF POUR LE CANADA: $5,310,600

OBJECTIF POUR LE QUÉBEC: UN MILLION

Quartier général de la campagne: 2035 rue Guy, Montréal, P.Q. Tél.: PL. 1751

LA COUTURE CHEZ SOI



9223

Si vous aimez le genre tailleur qui fait si distingué, voilà un modèle ravissant, fait en blanc ou crème avec ceinture et écharpe de couleurs vives.

Ce patron No 9223 est offert pour les tailles 12, 14, 16, 18, 20. La grandeur 16 requiert 3 verges et ⅞ d'un tissu de 39 pouces de largeur; tissu contrastant : ½ verge.

Ce patron est en vente au prix de .40 au Service des patrons, "Le Devoir", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de poste ou un mandat de messagerie de .40. Aucun timbre n'est accepté. Ecrire clairement nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

PUERICULTURE

Comment réagissez-vous quand votre enfant refuse de manger ou renverse quelque chose à table ? Une spécialiste en puériculture, Ruth Cooper, de l'université de l'Illinois, conseille de laisser passer la chose inaperçue. La meilleure politique est souvent d'éviter tout commentaire et de se contenter de réparer le dégât ou d'enlever l'assiette de l'enfant.

Quand bébé a vraiment besoin d'être réprimandé, de grâce, ne profitez pas de ce que tous soient à table pour le faire.

Et donnez toujours à l'enfant son repas, sans lui demander s'il aime ceci ou cela. Servez-lui de tout.

HOPITAL MICHAUD

DRUMMONDVILLE

Moins de fatigue — plus de besogne

Saviez-vous qu'un somme d'une demi-heure dans la journée équivaut à trois heures de sommeil nocturne? Qu'il est plus fatigant de rester debout que de marcher?
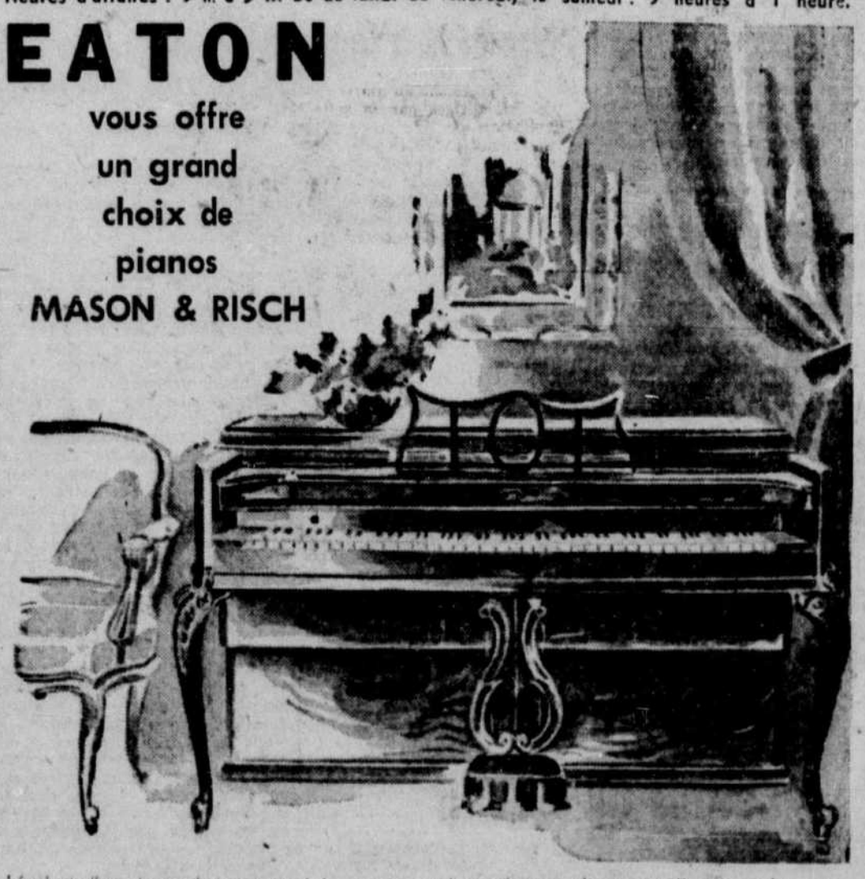
SÉLECTION de mars vous révèle des données étonnantes sur le moyen de ménager votre énergie en ce siècle d'activité fébrile. Voyez, par exemple, quelles distractions vous détendent le mieux, pourquoi les petits ennuis vous usent plus que les grands, pourquoi il faut se méfier des décisions prises le soir. Découvrez le secret d'abattre plus de besogne tout en vous fatiguant moins.

Achetez aujourd'hui le numéro de mars de SÉLECTION: plus de 30 articles d'intérêt durable!

Heures d'affaires : 9 h. à 5 h. 30 du lundi au vendredi; le samedi : 9 heures à 1 heure.

EATON

vous offre un grand choix de pianos MASON & RISCH



L'achat d'un piano n'est pas un événement quotidien; c'est un placement d'argent à long terme, car vous exigez d'un piano des années et des années de service. C'est pour cette raison que les pianos Mason & Risch sont tellement en demande ! Le soin apporté à leur fabrication par des artisans experts, la beauté de leurs lignes et l'harmonie de leur tonalité, répondent aux exigences des amateurs les plus difficiles. Notez ce vaste assortiment de pianos Mason & Risch chez Eaton :

Louis XV Acajou	Fédéral Acajou	Chippendale Acajou	Louis XV droit Acajou	Hepplewhite Acajou	Erable style américain
1025.00	975.00	995.00	975.00	915.00	995.00

Conditions du Plan Budgétaire si désiré.

SALON DU PIANO (MT-360) AU CINQUIEME CHEZ EATON

677 ouest, rue Ste-Catherine, angle rue de l'Université

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

Membre de la Canadian Press et de la Canadian Daily Newspaper Association

LE DEVOIR

MONTREAL, LUNDI 2 MARS 1953

Tirage certifié par l'Audit Bureau of Circulations

Dans le Québec

146,617 personnes ont reçu leur pension de vieillesse en 1952

Ces pensionnaires ont reçu au total la somme de $68,570,686

Le ministère national de la santé et du bien-être a annoncé que dans la province de Québec 146,617 personnes sont éligibles à la pension de vieillesse du gouvernement fédéral et que ces pensionnaires ont reçu, au cours de 1952, la somme de $68,570,686.

L'année dernière fut la première au cours de laquelle furent distribuées les allocations selon le nouvel acte des pensions de vieillesse au Canada.

Ce nouvel acte prévoit des paiements mensuels de $40 sans regard à la situation de fortune des intéressés, à tout Canadien âgé de 70 ans ou plus et qui habite le pays depuis au moins vingt ans. Les pensions sont payées par le gouvernement fédéral à même un fonds spécial de sécurité pour les personnes âgées, fonds auquel est ajouté l'argent ramassé à la suite d'ajoutés spéciaux aux taxes de vente, à l'impôt sur le revenu et à la taxe sur les profits des corporations.

Un plus grand nombre de personnes reçoivent leurs pensions de vieillesse en Ontario que dans le Québec; voici d'ailleurs les chiffres pour chaque province du Canada :

Terre-Neuve: 14,767 pensionnaires ont reçu la somme de $6,923,345; Ile du Prince-Edouard: 6,525; $3,119,560; Nouvelle-Ecosse 36,048, $17,037,362; Nouveau-Brunswick: 25,621, $12,108,840; Québec, 146,617, $68,570,686; Ontario, 253,188 $117,954,387; Manitoba, 40,062, $18,647,200; Saskatchewan, 39,430, $18,269,205; Colombie britannique, 77,930, $.35,854,770; et Yukon ainsi que les Territoires du nord-ouest, 444, $211,080.

Au cours de l'année 1952, 680,579 Canadiens ont reçu la somme totale de $317,282,435.

Parmi les problèmes qu'a eu à résoudre le ministère, en ce qui concerne les pensions de vieillesse, ce fut sans contredit celui de prouver l'âge exact des nouveaux pensionnaires qui ont fait la demande de pensions.

Les autorités du ministère national de la santé et du bien-être demandent encore une fois au public de remplir leurs formules le plus tôt possible après avoir atteint l'âge de 69 ans et six mois. Cela aidera ainsi à résoudre le problème et les nouveaux pensionnaires n'en recevront que plus tôt leur premier paiement.

Promotion à M. C.-E. Campeau

M. Campeau serait promu au poste de directeur adjoint, et assumerait la direction immédiate de la nouvelle division de la circulation, et des divisions du plan directeur et de l'inspection des bâtiments

Le Comité exécutif procéderait aujourd'hui à une réorganisation dans le service d'urbanisme, que dirige M. Aimé Cousineau.

Sur la recommandation de M. Cousineau, on créerait une division technique de la circulation, dont il est question depuis quelque temps; cette division prendrait la place du comité consultatif de la circulation du service de la police. M. C.-E. Campeau, ingénieur en charge du plan directeur de la ville, aurait la direction de la nouvelle division.

M. Campeau deviendrait directeur adjoint du service d'urbanisme, et il assumerait la direction immédiate de deux sections : celle du plan directeur, dont M. Roger Gagnon, ingénieur professionnel serait le chef, et celle de la circulation qui aurait à sa tête, M. Adrien Genest.

M. Pierre Boucher, présentement adjoint du directeur du service d'urbanisme, aurait la surveillance générale de l'administration du département et de la division de l'inspection des bâtiments, dont le surintendant est M. Jacques Laliberté.

Les conférences cette semaine, à l'université

Du lundi au vendredi, à midi, salle H 404 : Messe pour le temps du carême.

Lundi, à 4 h. p.m., en l'auditorium : Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger procédera à l'investiture de Mgr Olivier Maurault, comme protonotaire apostolique et de Mgr Georges Deniger comme prélat de la Maison de Sa Sainteté. — A 7 h. 30 p.m., salle H 404 : Cours de civilisation canadienne-française par M. Guy Frégault, sous les auspices de la faculté des sciences sociales et avec le concours de l'Institut d'histoire. Entrée par la porte principale. Service d'autobus de 7 h. à 7 h. 30 p.m.

Mardi, à 6 h. p.m., à la cafétéria des professeurs : Souper de la Conférence Laënnec; le Dr Roger Dufresne parlera sur l'"Historique de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal".

Mardi, mercredi et jeudi, à midi et à 5 h. p.m., salle H 404 : Retraite du personnel de l'Université.

Mercredi, à 5 h. p.m., salle F 613 : M. C. A. Mitchell prononcera une conférence intitulée : "Some fundamental features of virus research", lors du "Micro-Hebdo-Actualités" de l'Institut de microbiologie. — A 7h. 30 p. m., au salon de Droit : Assemblée du C.R.I. avec discussions sur "Où en sont les pays occupés d'après-guerre?" Service d'autobus de 7 h. à 7 h. 30 p.m.

Jeudi, à 1 h. p.m., salle H 404 : Cinéma de l'A.C.E.M.I.

Vendredi, à midi, salle H 404 : Film présenté par le *Ciné-midi*.

Vendredi, samedi et dimanche, salle H 404 : Retraite de la Faculté de droit.

Samedi, à 3 h. p.m., salle G 404 : Soutenance publique de thèse de doctorat de M. Roland Lamontagne, sous les auspices de la Faculté des lettres. Entrée par la porte des sciences.

Dimanche, à 9 h. a.m. à 10 h. 30 a.m. et à midi, en la chapelle : Messes célébrées par les aumôniers des étudiants. Entrée par la porte principale.

Session des Assises dans Terrebonne, le 7 avril

Québec, 2. — Aux termes d'une proclamation du lieutenant gouverneur, une session extraordinaire de la Cour du Banc de la Reine, siégeant en matière criminelle, sera tenue, dans le district de Terrebonne, le septième jour d'avril prochain, et les jours suivants.

"Walsh a trompé la confiance des bûcherons"

Québec, 2 (P.C.) — M. Gérard Fortin, président de l'Union canadienne des travailleurs du bois, a déclaré, hier, que "l'attitude et les déclarations de Pat Walsh constituent un acte de trahison envers la classe ouvrière, et spécialement les bûcherons dont il a trompé la confiance".

Dans un communiqué remis à la presse, M. Fortin dit que "dans sa déclaration, Walsh a prétendu que, par l'intermédiaire de M. Bruce Magnuson, l'Union des bûcherons aurait reçu des ordres de Moscou de brûler toutes nos forêts en cas de guerre. Cette déclaration est d'autant plus ridicule et malhonnête qu'aucun officier de notre union n'a eu quelque contact que ce soit avec M. Magnuson depuis son retour d'Europe. Walsh ne fait que répéter les vieilles accusations des compagnies contre les organisateurs ouvriers".

M. Gérard Fortin a été défait aux dernières élections provinciales, alors qu'il s'est porté candidat "ouvrier-indépendant", dans la circonscription de St-Sauveur, à Québec.

D'autre part, M. Bruce Magnuson a déclaré que les affirmations de Walsh sont "inventées" et il a ajouté:

"Je n'ai jamais rien entendu d'aussi ridicule.

"Depuis 1951, je n'ai pas vu Walsh, je ne lui ai pas parlé et je n'ai communiqué avec lui d'aucune manière. Il n'y a absolument aucune trace de vérité dans ce qu'il dit... Il dit sans doute cela dans un but quelconque, mais j'ignore complètement ses motifs".

Magnuson a visité Moscou l'automne dernier. Il faisait partie d'un groupe de syndicalistes gauchistes qui ont pris part à un ralliement à la salle Massey, à Toronto, en septembre 1952, alors qu'ils étaient en route pour la Russie.

Magnuson a été expulsé de l'Union des ouvriers des chantiers et scieries (F.A.T.-C.M.T.) parce qu'il appartenait au parti communiste. Il dirigea par la suite l'organisation de l'Union canadienne des travailleurs du bois.

Quand il a annoncé, vendredi, qu'il démissionnait de neuf groupements communistes, Pat Walsh a mentionné parmi ceux-ci "l'Association des électeurs de St-Sauveur".

Cette organisation a été fondée dans le quartier ouvrier de St-Sauveur, qui groupe quelques paroisses de la Basse-Ville.

Cette association n'a rien à voir avec "l'Union des électeurs", organisme éducationnel du mouvement du Crédit social, à Québec, qui a des ramifications un peu partout dans la province.

En Corée

Rhee demande une offensive

Séoul, 2 (P.A.) — Le président Syngman Rhee, de la Corée du sud, a demandé hier aux Nations Unies de mettre fin à "la guerre stagnante qui n'aide personne si-non nos ennemis".

Environ 20,000 soldats sud-coréens ont assisté en spectateurs au discours du président. Ils ont longuement applaudi la demande explicite d'une offensive alliée en Corée. Le discours du président a été lu par un de ses adjoints.

Ce discours a marqué aujourd'hui le point culminant des fêtes du 34e anniversaire de la déclaration d'indépendnace de la Corée. En 1929, la Corée s'est affranchie du Japon.

Le lieutenant-général Maxwell D. Taylor, nouveau commandant de la 8e armée américaine, a déclaré à la foule que les Nations Unies n'ont qu'un but en Corée — "apporter la paix et la liberté".

Il y a 34 ans, 33 dirigeants coréens déclarèrent l'indépendance de leur pays, vieux de 5,000 ans. Ils déclenchèrent alors une résistance entêtée, et même soulignée d'émeutes, contre les Japonais qui avaient envahi et occupé la Corée en 1910.

Trois enfants brûlés à mort

Ripples, N.-Z., 2 (P.C.) — Trois Ripples, N.-B., 2 (P.C.)— Trois samedi, quand les flammes ont complètement ravagé la demeure de leurs parents qui étaient absents au moment de la tragédie.

Les morts sont les enfants de M. et Mme Leroy Nash. Il s'agit de Louella, 5 ans, Nora, 2 ans, et Debra, âgée de 7 mois.

Un voisin, M. Maurice Hutland, qui a d'abord aperçu les flammes, a bravé le brasier pour s'introduire dans la chambre à coucher et s'est rendu à quelque 10 pieds du lit des enfants, mais les flammes l'ont repoussé. La cadette dormait dans son carrosse dans la cuisine.

La gendarmerie fédérale a dit qu'une lampe à pétrole allumée et déposée sur la table de la cuisine a explosé, provoquant ainsi l'incendie.

Ripples est à 10 milles de Minto, dans le comté de Sudbury.

Sauvetage héroïque de trois enfants

Deux incendies ont privé cinq personnes de leur foyer et fait des dommages pour $100,000, en fin de semaine, dans la métropole.

A Rivière des Prairies, trois enfants doivent leur vie à l'héroïsme de leurs parents. Vers 4h., hier matin, un incendie s'est déclaré au 9675 de la rue Victoria. Eveillée par la fumée, Mme Lionel Massé a donné l'alerte, s'est emparée de son plus jeune enfant, Marcel, âgé d'un an, et s'est enfuie de la maison en flammes. Quant à M. Massé, il a brisé une fenêtre pour sauver les deux autres enfants, Yvon, âgé de 2 ans, et Alban, 4 ans. M. Massé s'est infligé des brûlures aux mains et à la tête. Il a dû être transporté à l'hôpital St-Luc. La maison d'un étage a été complètement détruite.

UN GARAGE DETRUIT

Un incendie qui a éclaté vers 11 heures samedi soir a détruit de fond en comble le garage Lussier, à Laprairie. Cependant, personne n'a été blessé au cours des manoeuvres.

L'incendie aurait commencé à l'arrière du garage, dans le toit. Quelques employés qui se trouvaient sur les lieux essayèrent de maîtriser les flammes avec des seaux d'eau, mais sans succès. Ils appelèrent les pompiers volontaires de Laprairie; quelques instants après, les pompiers de Mackayville et de Greenfield Park étaient également mandés sur les lieux. Ils mirent près de trois heures à contrôler l'incendie. Hier après-midi, des pneus et autres accessoires de caoutchouc brûlaient encore.

Au moment où l'incendie se déclara, il y avait à peu près une douzaine de voitures et de camions dans le garage. Les employés purent sortir quatre nouvelles voitures ainsi qu'un camion-citerne. Ils purent également sauver des flammes un coffre-fort contenant une somme de $400 et des papiers importants.

A LA CROIX-ROUGE

La souscription a dépassé la moitié de son objectif

La campagne de souscription de la Croix-Rouge a dépassé la moitié de son objectif. Le quartier général de la campagne, 2035, rue Guy, a annoncé ce matin que les solliciteurs en sont rendus à $390,000, soit $15,000 de plus que la moitié de l'objectif.

Les présidents conjoints de la campagne ont demandé aux solliciteurs de redoubler leurs efforts pendant les cinq derniers jours de la campagne afin d'atteindre l'objectif de $750,000. MM. G. McGregor, J.-Hébert Chrétien et Morrie Levy ont aussi annoncé qu'un dîner sera donné pour les solliciteurs en l'hôtel Mont-Royal, le soir du 10 mars, à 6 h. 30. Tous les solliciteurs y sont invités. Les organisateurs ont tenu à souligner que les invités devront tous payer, sans aucune exception, leur propre dîner. Au cours de ce dîner, les présidents des différentes sections de la campagne annonceront les résultats définitifs de la souscription. Entre temps, les présidents conjoints ont demandé aux solliciteurs de soumettre leur rapport au quartier général de la campagne aussi souvent que possible afin de pouvoir tenir le public au courant du progrès de la souscription.

CONVOCATIONS

Anciens de Ste-Marie : Le conférencier au dîner de ce soir sera le major-général J.-P.-E. Bernatchez, commandant de la région militaire du Québec. Sujet: "L'avenir des jeunes dans l'armée canadienne".

Fossils Club : M. Charles-Edouard Campeau, ingénieur attaché au service municipal d'urbanisme, sera le conférencier à la réunion de ce soir, à 8 h. 15, en l'hôtel Berkeley.

Club Rotary : Le maire Camillien Houde ouvrira officiellement, au déjeuner de demain, la campagne de souscription de la Société du Timbre de Pâques.

Club Kiwanis St. George : Le déjeuner de demain sera remplacé par un dîner à 7 h. 30, au même endroit, pour marquer le 6e anniversaire de fondation.

Etudiants comptables-agréés: Il y aura demain soir, à 8 h., en l'auditorium du Montreal High School, rue Université, forum sur "les récents changements à la loi de l'impôt et leurs applications". Conférenciers : MM. H. B. Savage, Lloyd Paul et Henry Dainow. Entrée libre.

A VILLE ST-MICHEL

Vifs reproches au conseil municipal

La Ligue des propriétaires reproche aux conseillers de ne s'être pas réunis depuis un mois et demi — Explications du promaire, M. Marcel Pageau— Le problème de la poussière — Le fédéral et la compagnie Cummings

Il y a enfin un élément de résistance et d'initiative à Ville St-Michel. La Ligue des propriétaires, qui groupe actuellement 225 membres, ne s'est pas gênée, hier, pour protester contre l'inertie du conseil municipal, qui n'a tenu aucune assemblée depuis le départ du maire Charles Lafontaine pour la Floride et l'Uruguay. La Ligue a également décidé de faire circuler à Ville St-Michel une pétition demandant au conseil municipal et à la Commission métropolitaine de prendre des mesures pour faire disparaître la poussière émanant des carrières. A cette même assemblée, il a été question d'un appel, sans réponse, lancé au gouvernement fédéral, le suppliant d'intervenir dans le différend qui met aux prises plusieurs propriétaires et la compagnie de construction Cummings.

Aucune assemblée

Le maire Charles Lafontaine est absent de Ville Saint-Michel depuis un mois et demi. Il a entrepris un voyage "d'études" à travers les Etats-Unis et devait assister à un congrès international des municipalités à Montevideo, en Uruguay. Des sources bien informées affirment que M. Lafontaine est en Floride chez un ami, entrepreneur en construction. De plus ses "études" sur les moyens d'enrayer la poussière des carrières se seraient limitées à une analyse approfondie des sables sur les plages de Miami... Mais le problème n'est pas là.

Depuis le départ du maire, les conseillers municipaux n'ont tenu aucune assemblée. La Ligue des propriétaires a adopté à l'unanimité une résolution condamnant l'inertie des conseillers. La plupart de ces derniers étaient présents, hier, à la réunion des propriétaires. Le promaire, M. Marcel Pageau, a cru bon d'expliquer la situation. Il a déclaré avoir convoqué trois assemblées du conseil depuis le départ de M. Lafontaine. Mais malheureusement, les conseillers ne s'y sont pas rendus. M. Pageau a demandé et obtenu que sa déclaration soit enregistrée au procès verbal.

La véritable situation

La véritable situation municipale à Ville Saint-Michel est la suivante. M. Pageau est le seul conseiller opposé au maire Lafontaine. Les autres ne sont que des instruments dociles aux mains de M. Lafontaine. En l'absence de ce dernier, ils ont décidé de boycotter les assemblées du conseil. Le moyen était de ne pas s'y rendre. La résolution adoptée par la Ligue des propriétaires mettra-t-elle fin à cette situation. Nous le verrons à la prochaine assemblée du conseil municipal que M. Pageau a convoquée pour mercredi soir.

La poussière

Le problème de la poussière à Ville St-Michel n'a pas encore été réglé. A chaque élection municipale, il en est question. On devrait demander aux propriétaires des carrières de prendre des mesures pour éliminer cette nuisance publique. Rien de pratique n'a été accompli. Cette question n'est même pas soulevée au conseil municipal.

La Ligue des propriétaires a donc décidé d'intervenir. Elle fera parvenir au maire et à la Commission métropolitaine la pétition suivante, qui circule dans Ville St-Michel :

"Nous, soussignés, électeurs, contribuables et propriétaires de la cité de St-Michel avons depuis un certain temps déjà, en coopération avec la Ligue des propriétaires de la cité de St-Michel fait des efforts dans le but de trouver une solution satisfaisante à la question vitale, de l'élimination de la poussière, qui se répand sur notre ville. Mais à date, aucun résultat ne fut obtenu. Ce problème prend son **origine dans les carrières** situées dans notre municipalité et à nouveau nous désirons inciter fortement notre conseil de ville ainsi que la Commission métropolitaine, à prendre les moyens immédiats et nécessaires pour contrôler cette nuisance insupportable, si les valeurs de la propriété et de la santé publique doivent être sauvegardées et si nous voulons que la ville St-Michel, porte avec dignité son statut de cité.

Au cours de la discussion sur cette pétition, M. Adélard Boisvert, ancien candidat à la mairie, a déclaré : "Il y a des conseillers municipaux dans cette salle. Qu'on leur demande donc ce qu'ils ont fait ou projettent de faire pour éliminer la poussière?"

La proposition est restée sans réponse, alors qu'une voix dans la salle s'est écrié: "Les conseillers! Ils ne veulent même pas répondre aux convocations d'assemblées. Ils attendent Charley..."

Des plaintes

La plupart des propriétaires des maisons construites par la compagnie Cumming's, à Ville Saint-Michel, ne sont pas satisfaits. Ils soutiennent que l'entrepreneur n'a pas respecté son contrat. On se plaint des défauts de construction, de la peinture, etc.

Ces propriétaires, des ouvriers, n'ont pas les moyens de payer des poursuites judiciaires. La Ligue des propriétaires a donc décidé d'en appeler à la Société centrale d'hypothèques et de logements et a demandé au gouvernement fédéral d'intervenir en vertu de la loi nationale sur l'habitation. La Ligue a écrit à la Société centrale en novembre et n'a pas encore reçu une réponse. Voici cette lettre, signée par M. Gérard Désilets, président de la Ligue des propriétaires:

"En référence à votre lettre du 20 octobre 1952, laquelle répondait à la nôtre du 6 du même mois, je dois vous avouer que votre deuxième paragraphe m'a quelque peu surpris. Vous dites, en effet, qu'il existe une différence entre les défauts de construction et les défauts se développant après la maison terminée, lesquels sont normalement considérés comme des item d'entretien par le propriétaire. Cela est parfaitement compréhensible et admissible, mais tel n'était pas l'objet de notre première lettre.

"Permettez-moi de vous rappeler, M. le secrétaire, que nous traitons spécifiquement des normes qui n'ont pas été respectées et nous citons à cet effet les articles 60, 61 et 66 dont la violation est flagrante: pour justifier ces avancés, nous pourrions vous produire des "affidavit" des propriétaires concernés

"Comme nous sommes, en très grande majorité, des ouvriers qui avaient à peine le comptant requis pour l'achat de ces maisons, il nous est donc impossible d'avoir aucun recours en justice. Nous nous sommes donc tout naturellement tournés vers ceux qui, d'après nous, pouvaient nous protéger. Les choses étant ce qu'elles sont, nous en sommes rendus à nous poser les questions suivantes:

"Les normes minima spécifiées dans la Loi nationale sur l'habitation doivent-elles être suivies?

"Si elles le doivent, qui a le pouvoir de les faire respecter?

"La Société centrale a-t-elle ce pouvoir?

"Si elle a ce pouvoir, qu'attend-elle pour agir?

"N'est-ce pas aussi le devoir du gouvernement de protéger les petits et les faibles?

"Ne croyez-vous pas que le meilleur rempart contre le communisme n'est pas tellement "les discours prononcés par nos ministres", mais plutôt la création de nouveaux propriétaires en aidant davantage les ouvriers à le devenir et en les protégeant?

"Notre gouvernement se montre intransigeant quand il s'agit de collecter les impôts: ne pourrait-il pas dépenser une parcelle de cette énergie pour faire respecter la Loi nationale sur l'habitation?

"Si ces lois sont faites et ne sont pas respectées, à quoi servent-elles?

"Devant toutes ces questions, nous restons perplexes, demandant ce que nous réserve l'avenir.

"Je termine donc, M. le secrétaire, dans l'attente d'une réponse précise. J'envoie copie de cette lettre au ministre des Ressources et du Développement, l'honorable R. H. Winters, ainsi que copie de la lettre première qui lui fut adressée le 6 octobre et qui a dû être égarée puisqu'elle est restée sans réponse.

"Etant assuré que dans la compréhension naît l'entente, et que la coopération de tous les hommes de bonne volonté fera de notre Canada un pays plus grand et plus prospère, où la paix, la justice et l'équité régneront, veuillez nous croire,

Vos tout dévoués,

La Ligue des propriétaires de Ville-St-Michel.

Gérard Désilets, président.

Devant l'inertie du fédéral, M. Adélard Boisvert a demandé et obtenu qu'on écrive une lettre au procureur général de la province, le mettant au courant de la situation et le priant d'intervenir en vertu du code provincial de la construction. Ce code oblige le contracteur principal à garantir ses travaux pour une période de 5 ans, et les sous-contracteurs pour une période d'un à deux ans.

Interview avec l'abbé Robert Kothen

Le problème du prolétariat se pose-t-il en Amérique?

(par Fernand DANSEREAU)

Existe-t-il un prolétariat en Amérique ? C'est l'une des questions que se posent à peu près tous les sociologues étrangers qui viennent séjourner quelque temps parmi nous.

L'apparente prospérité de nos grandes villes, la production massive des objets de luxe, le haut niveau de la vie, autant d'indices qui semblent justifier de répondre par la négative.

"Et pourtant", disait M. l'abbé Robert Kothen, "on sent confusément que le problème se pose tout de même".

M. l'abbé Kothen est professeur aux écoles de service social de Louvain et de Bruxelles en Belgique. Il est l'auteur d'une oeuvre abondante sur l'interprétation de la doctrine sociale de l'Eglise. Plus de 20 volumes dont le plus connu est sans doute "La pensée et l'action sociale des catholiques". Il fut aussi, depuis 1928 jusqu'à 1940, le principal adjoint de Mgr Cardijn, fondateur de la J.O.C.

M. l'abbé Kothen termine à Montréal un séjour de 4 mois en Amérique. La majeure partie de son temps fut occupée par les cours qu'il donnait à l'Université catholique de Washington (E.-U.), mais il avoue qu'il a observé avec beaucoup de curiosité les mouvements de la société américaine.

Un prolétariat différent

"On ne peut nier tout d'abord qu'il existe en Amérique un prolétariat des gens de couleur. Par exemple, les nègres ou les immigrants d'origine mexicaine. On les tient de toute évidence dans un état d'infériorité."

"Les intellectuels et les hommes d'Etat affirment qu'il n'y a pas de prolétariat blanc. Je ne sais pas s'ils ont tellement raison. J'ai vu dans le pourtour des grandes villes des taudis qui n'ont rien à emprunter à ceux d'Europe."

"Peut-être le prolétariat d'Amérique est-il différent de celui d'Europe? S'il jouit d'avantages supérieurs, ceux-ci demeurent insuffisants en regard précisément de cette prospérité générale. D'ailleurs le problème du prolétariat peut se poser aussi sur le plan culturel, ou politique, etc."

Le plus malheureux du monde

Et à ce propos, l'abbé Kothen me fait remarquer combien est frappant pour un Européen qui nous visite, le contraste entre "la grandeur quantitative de toute chose en Amérique" et ce qu'il appelle "l'évolution qualitative" des hommes et des structures sociales.

Il m'avoue: "Je me demande si l'Américain n'est pas un des peuples les plus malheureux de la terre".

"Dans le sourire du cardinal Spellman aussi bien que dans celui d'Eisenhower, on devine le raidissement et la nécessité d'une joie de commande".

"Partout on cache la mort", on dissimule la crainte. La civilisation semble viser à falsifier les malheurs et l'inquiétude. Tous les Américains que j'ai rencontrés m'ont demandé: Mais pourquoi les Européens nous haïssent-ils? alors qu'il ne s'agit pas de cela. Les Européens désapprouvent parfois telle ou telle décision politique, mais ils ne nourrissent aucun sentiment de haine vis-à-vis de l'Amérique".

"Peut-être pourrions-nous trouver dans l'Evangile l'explication de ce malheur de l'âme américaine. Ce serait l'inquiétude du riche, empêtré de ses biens".

Le rôle du Canada français

"Je demande à l'abbé Kothen s'il ne fait aucune différence entre l'Américain et le Canadien français.

"Bien sûr. C'est mon premier voyage au Canada et pourtant j'ai senti tout de suite en arrivant chez vous une atmosphère différente".

"Vos traditions et votre culture sautent aux yeux. On se sent tout de suite plus à l'aise. Pour ma part, je déplore que votre situation sociologique n'ait pas été décrite encore. Des conversations intimes et quelques articles de journaux peuvent nous faire deviner vos problèmes. Mais à ma connaissance on n'a encore rien écrit d'un peu complet?...

"Mais d'après ce que j'ai pu voir et d'après ce que je comprends confusément, je suis porté à croire qu'il est d'une grande importance que vous, Canadiens français, et nous, Européens, multiplions les échanges culturels, pour qu'ensemble nous échangions ensuite avec toute l'Amérique.

La droite et la gauche

J'explique alors à l'abbé Kothen que depuis quelques temps la division se fait plus profonde chez nous entre les catholiques à propos de ce qu'il est convenu d'appeler les querelles de "droite" et de "gauche". Je lui demande ce qu'il en pense.

—"Le problème est permanent. Non seulement au Canada et non seulement dans l'Eglise, mais dans l'univers. Il n'y a que chez les communistes qu'il ne se pose pas, car dans ce secteur de l'humanité, la ligne du parti est toute puissante.

"Mais dans l'Eglise de Dieu, ces discussions sont nécessaires. Il y a dans l'Eglise une immense zone de liberté. Constamment, aux extrémités de cette zone, il y a des groupes qui cherchent et c'est excellent. C'est la condition d'une compréhension totale du monde.

"Il y a des limites à ne pas dépasser cependant. Jamais il ne faut trahir la vérité. L'orthodoxie demande qu'on évite les excès d'adaptation à gauche et les raidissements à droite. Il faut toujours respecter la charité et ne pas essayer de bouter hors de l'Eglise ceux qui ne nous font pas l'hommage de penser comme nous. Dans ce domaine, les excès de langage prêtent souvent à de pénibles incidents."

— Quelle attitude vous semble la meilleure, vis-à-vis du communisme ?

— Une opposition fondamentale évidemment mais qui demeure intelligente et respectueuse de la vérité.

— Le communisme vous paraît-il en progrès dans le monde ?

— Nul doute qu'en Europe occidental, chaque élection marque un recul pour le communisme. En Belgique, par exemple, il est devenu presque impuissant. Mais ce recul, je crois, se limite au plan politique. L'idéologie communiste comme telle, se mélange de choses horribles et de choses acceptables, continue de gagner des adeptes.

"Quant à l'Europe centrale, à l'Asie, même à l'Afrique, il est bien évident que le communisme y gagne des victoires retentissantes. En Europe centrale il n'y a à peu près aucune réaction qui s'oppose aux gouvernements rouges. Les émigrés crient beaucoup chez nous, mais toute résistance est étouffée derrière le rideau de fer. Quant à l'Afrique et à l'Asie, les nationalismes exaspérés qui les animent ne demandent pas mieux que de se jeter dans les bras d'une U.R.S.S. qui joue à la puissance amie".

"N'oublions jamais que la charité doit être avant tout personnelle"

(Son Eminence le cardinal Léger)

Allocution de l'archevêque de Montréal à l'occasion de la clôture du congrès de fondation de la Conférence canadienne du bien-être, section française — Premiers dirigeants élus — Le cardinal précise les buts du nouvel organisme d'après le message du Pape à Noël — Ne pas se laisser fasciner par le démon de la technique

"La grande tentation, même pour les croyants, d'une époque qui se dit sociale, c'est, quand le pauvre frappe à la porte, de le renvoyer à l'oeuvre officielle de bienfaisance, en jugeant qu'on a déjà suffisamment rempli son devoir personnel en collaborant à cette institution pour des dons volontaires.

"Le besogneux attend plus de vous. Il compte sur vous-même, au moins sur une parole de bonté et de réconfort de votre part. Notre charité doit ressembler à celle du Christ, qui vint en personne porter secours. C'est cela le contenu du message de Bethléhem."

Ce sont ces paroles du message que le Pape Pie XII adressait à Noël dernier au monde que S.E. le cardinal Paul-Emile Léger a cru opportun d'utiliser comme conclusion et leçon de sa causerie en clôturant samedi après-midi le congrès de fondation de la section française à la Conférence canadienne du bien-être social. Ce congrès groupait 110 délégués de 22 diocèses canadiens.

Les séances du matin de ce congrès en avaient vu élire comme président national le Dr Edouard Samson, de l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville, et comme vice-présidents, Me Maurice Delorme, de Sherbrooke, et la Rév. Mère Audet, assistante générale des Hospitalières de St-Joseph du N.-B.

Il a été aussi créé 7 commissions nationales spécialisées, dont voici les présidents nouvellement élus: section des Conseils des oeuvres, Mgr Chs-Aug. Labelle, président du Conseil de Montréal; section des directeurs diocésains, Mgr Chs-Edouard Bourgeois, de Trois-Rivières; section de la santé, la Rév. Soeur Paul du Sacré-Coeur, assistante générale des Soeurs de la Providence de Montréal; section des familles, M. Evariste Choquette, directeur du Bureau d'assistance sociale aux familles de Montréal; section de l'enfance, M. Jules Perron, de Trois-Rivières; section des immigrants, M. René Gauthier, du service des Néo-Canadiens à la commission scolaire de Montréal; section des loisirs M. Robert Hamel, de Québec.

Aux mêmes séances a été débattu un projet de constitution de la C.C.B.E., section française, et ont été décrits en détails les buts du nouvel organisme, qui agira en accord avec et sous l'inspiration de la Conférence internationale des charités catholiques, fondée à Rome à l'occasion de l'Année sainte de 1950.

Ces buts, l'archevêque de Montréal les a lui-même rappelés dans sa causerie de l'après-midi, toujours selon le message papal.

Dupes des formules

"Ne soyons pas dupes des formules, a-t-il dit. Organiser les charités ne signifie pas remplacer la charité par des techniques mais bien plutôt exiger des techniques une collaboration pour rendre l'oeuvre de la charité plus efficace. La charité ne se trouve pas au bout d'une conférence...

"Hélas, aujourd'hui, par ignorance des enseignements évangéliques, par influence aussi de doctrines néfastes renouvelées du paganisme et où l'intérêt et la force semblent divinisées, on ne sait plus assez, même chez les catholiques, que la charité, l'oeuvre charitable du type personnel, est le fondement de la loi chrétienne et la source de toutes les autres vertus.

"Regardez vivre les hommes d'aujourd'hui, même ceux qui se disent chrétiens, et vous constaterez que, pour eux, la charité est comme le complément facultatif d'une vie honnête. Ils font des efforts pour être justes dans les affaires et, si la fortune leur sourit, ils verseront une aumône pour laquelle ils exigeront un reçu aux fins d'impôt et cet acte suffira à apaiser leur conscience. La charité est de plus en plus exilée d'un monde qui a succombé au "démon de la technique", selon lequel les services sociaux sont plus aptes à s'occuper des malheureux que l'action personnelle du chrétien.

"Nombreux sont aujourd'hui ceux qui entendent substituer à la charité les notions abstraites de progrès, d'humanité et de fraternité universelle. Cette attitude est le fruit d'une éducation laïcisante qui tend à habituer méthodiquement l'homme à se passer de Dieu. Nous n'en sommes pas encore là chez nous; mais sommes-nous tous prêts à accepter la souveraineté de l'amour et de la charité dans le gouvernement du monde ?

"Répandre le bien-être matériel est souvent l'unique programme de beaucoup de bienfaiteurs de l'humanité. Le chrétien doit avoir d'autres horizons. Il acceptera ce programme à condition de l'orienter vers l'éternité. Une oeuvre qui sauverait la vie naturelle en compromettant la vie surnaturelle, qui développerait les muscles en affaiblissant la vertu serait un mal. Quels que soient les préjugés courants, nous chrétiens, ne pouvons admettre une oeuvre de bienfaisance qui ne donne pas à l'âme les plus rigoureuses garanties.

Buts de la conférence

"Votre conférence doit faire entendre à tous le choeur douloureux des pauvres et des opprimés, par son centre d'information agissant sur le plan national.

Un catholique n'a pas le droit de dormir tranquille si sa conscience a été placée devant la misère et c'est pourquoi j'ai dit à plusieurs reprises que je me reposerais le jour où il n'y aurait plus de taudis dans Montréal. Cette parole a scandalisé et apeuré des timides qui conçoivent la paix comme un état de choses qui respecterait leur confort. Il faut émouvoir l'opinion publique et crier bien fort que le nombre des pauvres augmente parce que le nombre des coeurs durcis ne diminue pas.

Le rôle de la conférence du bien-être sera de maintenir dans nos oeuvres la notion exacte de la charité surnaturelle et de la préserver de toute altération.

Le monde ne sera pas sauvé lorsque tous les pauvres recevront une allocation qui leur permettra de vivre dans le confort, mais le jour où tous les hommes s'aimeront.

Action personnelle

Le Christ n'a pas demandé si et jusqu'à quel point la misère qu'Il avait sous les yeux provenait des défauts ou de la carence de l'organisation politique et économique de son temps. Comme son action de Sauveur fut personnelle, ainsi Il voulut aller au devant des autres misères avec son amour **agissant de personne à personne.**

Comme le dit le Pape à la fin de son message : "Nous ne pourrions omettre d'observer que la meilleure organisation charitable ne suffirait pas seule à aider les hommes dans la misère. Il faut y adjoindre nécessairement l'action personnelle, préoccupée de combler les distances entre le malheureux et le bienfaiteur et qui s'approche de l'indigent parce qu'il est le frère du Christ et notre frère".

Enfin la conférence du bien-être doit exister parce que l'Eglise a le droit d'exercer la charité sur le plan international tout comme les organismes de bienfaisance qui proclament leur neutralité.

Le jour où tous les malheureux recevront la visite de Jésus dans la personne de ses envoyés, beaucoup de plaies sociales seront guéries, car la pauvreté et la misère sont souvent les conséquences de l'impureté, de l'intempérance, et de la passion du jeu. Et pour accomplir une telle oeuvre de restauration, il faut plus que des techniciens: il faut des saints comme un Vincent de Paul, un Cottolengo et un Pie X".

Causerie du Père Bergounioux sur la géologie, ce soir

Sous les auspices de l'Institut et de la Société de géographie, le R. P. Bergounioux, prédicateur du carême à Notre-Dame, prononcera une conférence publique à l'Université de Montréal, ce soir, à 8 h. 30. Le sujet sera: "Un homme se penche sur le passé de la terre".

On sait que le Père Bergounioux, en plus d'être supérieur du couvent des Franciscains de Toulouse, est professeur de géologie et d'archéologie et doyen de la Faculté des sciences à l'Institut catholique de cette même ville.

filière bureau fauteuil

ATOMIK

Tout pour meubler un bureau avec chic et dignité

ATOMIK

261 est, rue Craig LA. 3262

En face du Champ de Mars

Arsène Ménard, Président — G. Lachapelle, Vice-Président

FONDE LE 10 JANVIER 1910 — **LE DEVOIR** — FAIS CE QUE DOIS

"Le Devoir" est imprimé aux nos 430-434 est, rue Notre-Dame à Montréal par l'Imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice-propriétaire. Directeur-gérant : Gérard Filion.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations, et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press, est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste : EDITION QUOTIDIENNE (un an) : Canada (sauf Montréal et la banlieue), $12.00; Montréal et banlieue, $16.00; Etats-Unis et Commonwealth, $14.00; Union postale, $16.00. EDITION DU SAMEDI (un an) : Canada, $4.00; Etats-Usis et Union postale, $5.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa

Téléphone : BElair 3361*

LUNDI, 2 MARS 1953

La mission commerciale Howe en Amérique latine

A quand l'entrée du Canada dans l'Union panaméricaine ?

Le ministre du commerce, M. Clarence-Decatur Howe, a soumis la semaine dernière le rapport de la mission commerciale qu'il a récemment dirigée en Amérique latine. Il a préfacé ce rapport de considérations et de statistiques intéressantes sur notre commerce extérieur.

Les exportations canadiennes, a dit M. Howe, ont atteint en 1952 le sommet de 4 milliards 400 millions de dollars. Les Etats-Unis demeurent de beaucoup notre meilleur client, mais ils n'ont tout de même reçu au cours de l'année que 54 pour cent, ce qui est sensiblement moins que les années précédentes. Nos exportations à la Grande-Bretagne et aux autres pays du Commonwealth ont dépassé un milliard de dollars, tandis que les exportations aux autres pays de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique atteignaient également un milliard.

Pour ce qui est des pays de l'Amérique latine en particulier, nos échanges commerciaux se sont rapidement accrus depuis le début de la guerre: ils représentent maintenant 560 millions de dollars contre 33 millions seulement en 1938. Les exportations canadiennes en Amérique latine se chiffrent à un peu plus de 250 millions, soit 6 pour cent de nos exportations totales; les importations sont un peu plus élevées et représentent 7 pour cent de nos importations totales.

Parmi nos principaux clients, il faut d'abord compter le Brésil, le plus populeux et le plus riche des Etats de l'Amérique latine, un pays tropical et un pays où les capitaux canadiens ont édifié la gigantesque entreprise hydro-électrique de la *Brazilian Traction:* il nous a acheté 81 millions de marchandises et ne nous a vendu que 35 millions. En second lieu vient le Mexique — 40 millions d'exportations canadiennes et 24 millions d'importations. Les échanges avec l'Argentine ne sont pas très considérables parce que les principales productions des deux pays sont les mêmes. Notre troisième client en Amérique latine est le Venezuela. Cela s'explique du fait que des capitaux canadiens y exploitent des puits de pétrole: les importations sont ici de 136 millions tandis que les exportations ne sont que de 36 millions. Viennent ensuite Cuba — 24 millions d'exportations et 20 millions d'importations — et la Colombie — 14 millions d'exportations et 18 millions d'importations.

M. Howe s'est déclaré enchanté de l'accueil qu'il a reçu dans tous les pays que la mission a visités, et heureux de l'élargissement rapide de nos marchés en Amérique latine. Il est cependant convaincu que nous pouvons faire encore bien davantage.

●

Les pays de l'Amérique latine, a dit le ministre du commerce, comptent une population globale de 150,000,000 d'habitants et leurs énormes richesses naturelles sont, généralement parlant, complémentaires des nôtres. Comme le Canada, ce sont des pays en pleine expansion économique.

Pour se rendre compte de l'importance du marché que représente l'Amérique latine, il faut se rappeler que les Etats-Unis y écoulent chaque année des marchandises d'une valeur de 3 milliards et quart de dollars et y font des achats plus considérables encore qui dépassent 300 millions de dollars par mois. Nos industriels et nos négociants qui voudront s'engager de ce côté auront à soutenir la concurrence américaine, mais l'enjeu justifie tous les efforts.

M. Howe a nettement indiqué que le gouvernement ne négligera rien pour stimuler nos échanges commerciaux avec l'Amérique latine. C'est une politique dont on ne saurait trop le féliciter. Les Canadiens français ont d'ailleurs été les premiers à préconiser, il y a déjà une vingtaine d'années, le resserrement de nos relations politiques, culturelles et économiques avec l'Amérique latine. Ils insistaient alors sur le fait que le Canada, pays d'Amérique, doit faire une politique américaine. La perte que nous avons faite, après la guerre, d'une bonne partie des marchés britanniques est venue leur donner raison.

Le ministre du commerce a exposé plusieurs moyens d'activer notre commerce avec l'Amérique latine. Il a profité de sa tournée pour inviter les hommes politiques et les hommes d'affaires de ces pays à venir nous rendre visite. Il a exhorté nos propres hommes d'affaires à visiter l'Amérique latine afin d'y établir des contacts personnels. Il a parlé des excellentes occasions qui s'offrent aux capitaux canadiens pour la mise en valeur des ressources naturelles de ces pays.

●

Pour ce qui est de l'action directe du gouvernement, M. Howe a insisté sur les mesures qui ont été prises pour multiplier nos ambassades et nos commissariats du commerce en Amérique latine. Cela est excellent et il faut espérer que notre ministre des affaires extérieures continuera à utiliser dans cette partie du monde nos diplomates canadiens-français comme il l'a fait dans une certaine mesure jusqu'ici puisqu'ils sont plus susceptibles d'apprendre les langues et de comprendre la mentalité des Latins d'Amérique.

M. Howe n'a cependant pas parlé de l'entrée prochaine ou éventuelle du Canada dans l'Union panaméricaine. Il y a pourtant bien des années que les Canadiens français réclament cette orientation plus américaine de notre politique que les impérialistes ont toujours repoussée.

Pour des motifs commerciaux autant que politiques, le Canada a peut-être intérêt à continuer de faire partie du Commonwealth pour conserver des marchés en Grande-Bretagne et pénétrer plus facilement dans l'Inde et le Pakistan. Il n'en a pas moins intérêt à entrer dans l'Union panaméricaine et à s'associer plus étroitement aux Etats-Unis et aux républiques de l'Amérique latine. Cette décision ne saurait rompre nos relations avec le Commonwealth qui s'est bien accommodé des républiques qui ne voulaient reconnaître la Couronne anglaise que comme symbole d'unité.

Le resserrement des liens politiques dans le cadre de l'Union panaméricaine ne saurait que stimuler les échanges commerciaux avec les pays de l'Amérique latine qui apparaissent pour le Canada comme les marchés de l'avenir.

Pierre VIGEANT

BLOCS-NOTES

Littérature obscène

Nous reproduisons aujourd'hui dans cette page un article de Me Jean-Victor Cartier, président du Comité diocésain d'Action catholique, sur le problème des publications obscènes et immorales chez nous. Lors du débat sur la motion Fulton aux Communes, le ministre de la justice et l'auteur de la motion ont soutenu des points de vue diamétralement opposés, le premier disant que la loi est suffisante et qu'il suffit de l'appliquer, l'autre que la loi est inadéquate et qu'il y a lieu de faire une enquête en vue des modifications nécessaires.

La question est contestée et le problème est grave; cela devrait suffire à justifier au moins une enquête. Mais M. Cartier apporte un témoignage documenté à l'encontre de la thèse de M. Garson, et cette opinion s'appuie sur l'expérience collective de tous ceux qui ont essayé depuis plusieurs années de corriger ce mal, d'endiguer ce flot délétère des publications obscènes. Et le Comité diocésain d'Action catholique a mis à profit cette expérience pour présenter, la semaine dernière, un mémoire remarquable à la commission sénatoriale présidée par monsieur J. J. Hayes Doone, qui enquête sur ce problème; c'est une commission analogue que M. Fulton préconisait pour la Chambre des communes.

Le mémoire du C.D.A.C., dont l'article de M. Cartier résume les conclusions, n'est évidemment pas le seul qui a été soumis à la commission Doone. Malgré l'assurance et la désinvolture du ministre de la justice, de nombreux groupes de toutes les provinces et de diverses dénominations religieuses s'inquiètent devant le fléau de la littérature obscène.

Censure

La *Canadian Home and School and Parent-Teacher Federation* a suggéré dans son mémoire que le gouvernement censure toutes les publications avant leur distribution. Là-dessus un journal de langue anglaise objecte que le contrôle préalable du gouvernement sur toutes les publications est incompatible avec le maintien d'une société libre. Il suffit de s'entendre sur les formules et sur la portée du contrôle pour concilier la défense de la liberté et la sauvegarde de la moralité publique. Ce journal admet lui-même qu'il faut des lois pour empêcher que la liberté devienne licence, dans le domaine littéraire comme ailleurs. C'est tout que ce qu'on demande. Il proteste que la littérature ne peut pas être standardisée comme les vivres et que l'idée de publications "approuvées par le Canada" doit révolter tout esprit civilisé.

Il ne s'agit pas de faire approuver par l'autorité fédérale tout ce qui se publie, mais d'instituer un organisme capable de recevoir des plaintes, de juger de façon compétente et d'apporter les remèdes appropriés. Ce qui existe actuellement, nonobstant l'article du Code criminel, constitue une anarchie intolérable, qui est aux antipodes de la liberté puisque les droits les plus évidents de la morale naturelle sont ouvertement violés dans la plupart des kiosques où sont en vente des périodiques.

Les couvertures

Ce mémoire de la *Canadian Home and School and Parent-Teacher Federation* comporte aussi une recommandation intéressante : c'est que les illustrations soient interdites sur les couvertures des publications brochées (le texte dit "à couverture de papier") par opposition aux volumes reliés. Cela paraît draconien à première vue, mais l'on comprend parfaitement cette attitude quand on songe aux abus des éditeurs dans ce domaine. Qu'il s'agisse des magazines, des "comics" de toutes sortes, des "pocket books" de tous genres, c'est à qui mettra sur la couverture l'image la plus suggestive et souvent la plus répréhensible. Parfois même le livre ou la brochure valent mieux que sa couverture, tant le pli est pris de s'adresser systématiquement aux moins honorables instincts de la foule. Il est certain qu'une telle réglementation, ou même des restrictions sévères pour empêcher d'utiliser le "sex appeal" sur les couvertures des publications restreindraient sensiblement le mal. Mais ce ne serait pas suffisant, et le contrôle doit porter non seulement sur les couvertures, ni même uniquement sur les illustrations, mais sur le texte même, c'est-à-dire sur les publications immorales dans leur entier.

Même des groupes qui jugent nécessaire de mettre l'accent sur le respect de la liberté de la presse et des droits de la personne — liberté et droits que nul ne veut entraver — reconnaissent la nécessité d'une intervention. C'est le cas d'un mémoire du Comité exécutif de la *Seventh-Day Adventist Church in Canada* qui, en insistant sur ces prérogatives approuve tout de même l'action du Parlement pour protéger le pays contre les dangers qui menacent sa moralité, en demandant que de telles mesures soient limitées à la prohibition de la publication, de la vente et de la distribution de la seule littérature qui est communément classée comme obscène, lascive et vulgaire.

L'accord devrait être facile à réaliser sur un problème aussi évident, en présence d'un déchaînement si manifeste de lubricité qui exerce ses ravages surtout sur la jeunesse.

P. S.

La Bible vous parle

Pour te préserver de la femme adultère, de la langue doucereuse de l'étrangère, ne convoite pas sa beauté dans ton coeur, et ne te laisse pas séduire par ses paupières.

(Proverbes 6, 24-25)

La session provinciale — I

Que penser de "l'édition 1952" de l'opposition libérale à Québec ?

(par Pierre LAPORTE)

Au lendemain de la dernière session de 1952, — la dernière de la vingt-troisième Législature, — nous souhaitions être à jamais "délivrés" d'une Assemblée législative comme celle-là. Non seulement l'opposition était à peu près inexistante par le nombre, — elle ne comptait que huit députés, — mais elle était intellectuellement incapable de mener une bonne bataille. Seuls deux de ses membres avaient su s'élever au-dessus de la stricte insignifiance.

Les élections de juillet 1952 ont changé cette situation. L'opposition — avec ses vingt-deux membres, — peut faire plus qu'un acte de présence.

L'équipe nouvelle

On a parlé depuis quelques semaines de "l'édition 1952 du parti libéral", les ministériels pour en rire et l'opposition pour déclarer qu'elle est "la meilleure" de l'histoire du parti libéral.

M. Duplessis a déclaré que cette édition était "reliée en chagrin"; un ministre a dit que la "moisson libérale a été plus grosse, mais plus légère".

Ces déclarations ont peut-être fait rire, mais "l'édition de 1952" a tenu le gouvernement en session plus longtemps que n'importe quand depuis 1948. Et c'était une première session, ce qui laisse supposer que les suivantes, surtout celle qui précédera immédiatement les élections de 1956, seront de plus en plus longues.

Des talents nouveaux

Juger du mérite d'une opposition uniquement par sa capacité de tenir le gouvernement en session pendant longtemps, ce serait un pauvre barème. C'est bien de se battre, mais encore faut-il que les coups portent.

A ce point de vue-là aussi, l'opposition de 1952 est grandement supérieure à celle de 1948. Elle était sans expérience, dangereusement jeune, mais elle a quand même appris rapidement sa leçon et terminé vigoureusement la session. Il y a eu des erreurs, des faux pas, mais ils ont été contrebalancés par des succès nombreux.

Il serait injuste de citer des noms. Disons que l'opposition comme entité a donné à la Chambre une atmosphère dont on s'ennuyait depuis 4 ans.

Les jeunes députés libéraux, — M. Duplessis n'a pas tardé à les affubler du nom de "back benchers", — ont encore des choses à apprendre, mais déjà ils en ont appris beaucoup. Les progrès accomplis entre leurs premiers et leurs derniers discours ont été évidents pour tous ceux qui ont de l'expérience parlementaire.

On n'hésite pas à affirmer, chez ceux que n'aveugle pas l'esprit de parti, que plusieurs des jeunes seront de plus en plus redoutables à mesure que les sessions les auront aguerris.

Quant aux "anciens", — MM. Marler et Dupré, — ils sont restés les deux chefs indiscutés de l'opposition.

Chez les ministériels

La combativité de l'opposition a d'ailleurs eu son écho chez les ministériels. Le premier ministre a décidé de laisser parler ses députés. Pas tous, mais ceux qu'il désignait. Au moins une douzaine d'entre eux ont pris la parole pendant le débat sur le budget. Quelques-uns parlaient pour la première fois à l'Assemblée législative. Cela nous a permis de constater qu'il y a de bons orateurs dans les rangs de l'Union nationale, des jeunes qui ont des idées et qui savent les exprimer.

Un ministre nous disait au début de la session qu'il ne faut pas plaindre le premier ministre, ni croire que les séances de la Chambre le fatiguent. "La session, disait-il, c'est ses vacances!"

M. Duplessis, — je n'en sais rien, — a peut-être trouvé les "vacances" un peu longues cette année, mais il est certain qu'il a retrouvé, grâce à une opposition régénérée, cette combativité dont on s'ennuyait presque au cours des quatre ennuyeuses années de la 23e Législature.

M. Marler a été, lui aussi, plus agressif qu'au cours des quatre dernières années. Il ne fait pas de doute que l'appui de ses vingt et un députés y a contribué. Il était tellement habitué à parler en Chambre sans que personne applaudit qu'il a eu l'air visiblement surpris, presque interloqué, à son premier discours cette année.

La majorité du gouvernement est encore forte, — trop forte, — mais aujourd'hui l'opposition est plus en mesure de jouer le rôle voulu pour elle par la constitution, celui de chien de garde des institutions parlementaires et de l'administration du gouvernement.

Cela rend service

Les députés qui ont un peu de sens critique admettent que la nouvelle opposition rend service, même à l'Union nationale. Le gouvernement de M. Duplessis reste, comme l'écrivait le **Devoir** en juillet, "seul maître après Dieu", mais aujourd'hui l'opposition est en mesure d'exposer ses fautes et ses erreurs.

Donc, l'atmosphère, je dirais physique, de la première session a été meilleure que celle des quatre dernières années. Nous verrons demain ce qu'il faut penser de la législation de cette année.

"LETTRES AU DEVOIR"

CETTE SCANDALEUSE FRANCE

Québec, le 25 fév. 1953.

Monsieur le Directeur,

On dirait qu'au **Devoir** les francophiles recommencent à se démener pour essayer de nous convaincre que la France est toujours catholique. L'extrait de la **Croix** intitulé : "Le Pape souligne la vitalité de la chrétienté de la France" et reproduit lundi dernier y va de sa petite citation favorable. Ce doit être le prélude à la venue de quelques conférenciers étrangers désireux d'attirer la sympathie des bons Canadiens et de recueillir un cachet plus substantiel.

Le Pape a voulu être aimable pour la France en remettant le chapeau rouge à deux nouveaux cardinaux français. Mais qu'on ne prenne pas occasion de ces louanges à l'endroit de quelques mouvements catholiques méritants pour nous leurrer sur le véritable état de la France. La France en gros est incroyante; elle n'est pas chrétienne. Mgr Sheen et Eisenhower l'ont affirmé sans ambage. Il n'y a en France qu'un dixième de la population qui pratique.

Et cela s'explique. L'éducation donnée à la plus grande partie de la jeunesse française à tous les degrés est neutre ou anticléricale; de plus les écrivains influents sont eux aussi en grande majorité incroyants. En France plus qu'en n'importe quel pays (excepté derrière le rideau de fer) on peut écrire et lire n'importe quoi. Les quais de la Seine et les librairies sont remplis d'ouvrages mauvais qui ne devraient jamais rester sur le marché.

Prions pour la France, elle en a bien besoin. Espérons que les élites trop peu nombreuses réussiront à soulever et à rechristianiser cette masse païenne.

Jean CHAREST

12 rue Cartier.

N. de la R. — Bien entendu, le général Eisenhower doit être mieux en état que Pie XII de porter un jugement sur le catholicisme des Français . . .

LITTERATURE OBSCENE

Pour éclairer et assainir

par Me Jean-Victor CARTIER

L'article suivant, publié dans l'Action Catholique de Montréal, sous la signature du président du Comité diocésain d'Action catholique, apporte une réponse péremptoire aux arguments par lesquels le ministre de la justice, M. Garson, a fait écarter par la majorité libérale, aux Communes, la motion du député Fulton qui réclamait une commission d'enquête parlementaire pour étudier le problème de la littérature obscène au Canada et rechercher les moyens appropriés pour combattre ce fléau.

Un vote maladroit de la Chambre des communes vient de rejeter la motion Fulton, qui proposait la formation d'un comité des deux Chambres, pour étudier le problème, au Canada, des publications obscènes. Cet échec, bien que réparable, n'est pas de nature à aider la situation générale créée ici par la diffusion incroyable de la littérature immorale. En un temps où, plus que jamais, nous sont précieuses les forces vives de la nation, il est urgent de mettre obstacle à cette avalanche d'imprimés. Comment l'Etat peut-il compter sur la masse si, quotidiennement, une lave d'obscénités l'envahit et la tue, faisant le jeu des ennemis de la communauté ? Ça n'est un mystère pour personne qu'aucun peuple, quelle que fût par ailleurs sa vaillance, n'a résisté à la corruption des moeurs. Elle est ici distillée par une certaine finance dont le mal est la seule affaire.

Défense insuffisante

Au Canada, le fleuve de boue coule toujours, semant partout des ruines, des misères sans nombre, et l'on décrète que même un projet d'étude n'a pas sa raison d'être, assuré que le système juridique actuel est susceptible de réprimer le mal, pourvu qu'on accepte de s'en servir. Le gouvernement central désigne les crimes, les tribunaux des provinces prononcent les arrêts. Le pouvoir central édicte les dispositions du Code pénal, les provinces en font l'application. Que le public marche, porte des plaintes, et tout marchera. Parce que cela est simple et court, il semble que cela soit l'expression du bon sens le plus élémentaire.

Les faits, hélas ! — *contra factum non valet argumentum* — établissent clairement, positivement, nettement, que notre mode juridique est insuffisant, inopérant et que, le mal augmentant d'une façon inquiétante, il faut admettre que l'appareil juridique dort, au point de paraître désuet et caduc.

Pourquoi faire peser le poids de l'échec sur l'attitude des provinces ou sur celle du gouvernement central ? Le problème existe. Il est d'une extrême gravité. Pourquoi renoncer au bénéfice d'une consultation entre les différents pouvoirs ? Pourquoi se refuser à étudier résolument la question ?

Il faut une définition claire

Peu importe que la définition des crimes appartienne ou non au pouvoir fédéral. Ce qu'il nous faut est moins de connaître l'auteur que l'excellence de la définition. Nous sommes prêts, par ailleurs, à croire volontiers qu'il est parfaitement légitime que l'état central soit, à l'exclusion de tous autres pouvoirs, appelé ici à définir, puisqu'il faut une définition uniforme et s'appliquant à tout le territoire de notre large pays, et qu'elle risquerait fort de varier à l'infini, si chaque province en faisait son affaire.

Que veut dire "obscène"?

Ce qui importe, c'est que la définition soit aussi claire, aussi explicite que possible. Nous ne prétendons pas qu'une définition parfaite du mot *obscène* est possible. Nous pouvons cependant et devons arriver à une définition acceptable, ce qui rendrait les plus grands services au juge, à l'inculpé, et, par suite, au public. On a prétendu qu'en définissant le mot *obscène* — ni notre Code pénal, ni l'article 207 amendé ne le font — on en limite, d'une façon préjudiciable, le sens, la portée, l'étendue. Mais que penser de l'absence totale de définition ? Outre qu'elle s'oppose nettement à cette vénérable et si utile habitude, que le législateur a toujours respectée à bon droit, de définir les termes essentiels d'une loi, pour la rendre intelligible au public et aux juges, en leur permettant de voir clair dans les actes reprochés à l'inculpé, et de ne pas agir à peu près, dans un domaine où la liberté même du sujet est en cause, elle conduit d'emblée à une confusion d'où pourraient naître autant de jugements différents et de jurisprudences qu'il y a d'inculpés. En l'absence de toute définition, le jugement de l'accusé n'est pas éloigné de valoir celui du tribunal. Qui pourrait affirmer qu'il y a justice à condamner ici, *en absence de toute définition*, celui qui n'a rien perçu d'immoral dans un acte que le magistrat est enclin à réprouver ? Nous n'affirmons pas qu'entre deux maux, il faut choisir le moindre, mais bien, qu'entre un mal et un bien imparfait, il n'y a pas à hésiter.

Il faut donc, coûte que coûte, tenter la définition. L'usage qu'on en fera ensuite, ne pourra que l'améliorer et servir, peu à peu et successivement, à l'amender dans le bon sens. L'affaire, nous le savons, ne va pas sans difficultés, mais, en tenant compte des objets, du milieu, des circonstances, de l'étude des auteurs en général et d'une saine jurisprudence, elle n'offre rien de tragiquement impossible.

Suppressions nécessaires

De cet article 207 (amendé en 1949) de notre Code pénal et des autres textes de la même loi, devraient disparaître les mots : *sciemment et sans justification, ni excuse légitime*, au début du paragraphe II dudit article, sans quoi la culpabilité de l'accusé peut être trop facilement éludée, et le travail du procureur de la Couronne, rendu trop ardu. Le premier reçoit, de ce texte, une défense facile et toute faite, basée sur l'ignorance de l'*obscénité* reprochée, ou sur quelques raisons d'occasion. Celui-ci doit, non seulement établir l'existence de l'*obscénité*, mais encore, ce qui comporte presque toujours une impossibilité matérielle, que le délinquant connaissait cette *obscénité*, qu'il n'a pas d'excuse légitime, et qu'il a agi sans justification.

Il faudrait même créer ici une présomption absolue que l'accusé a su ce qu'il vendait, qu'il a connu, grossiste ou non, le caractère obscène de sa marchandise, "la nature ou la présence de la matière, de l'image du modèle, de l'histoire illustrée du *crime comic*, ou de l'autre chose... etc." Autrement, toute l'efficacité est compromise.

Pour une censure compétente et judicieuse

Une fois ce travail de réfection et de rédaction accompli, nous soumettons que seule une censure compétente et judicieuse pourrait ici affronter le mal et le détourner entièrement. Le magistrat ne juge, avec raison, que les causes qui lui sont soumises, et elles sont légion. Ici, la surveillance des agents est déroutée par l'impuissance où ils sont de dépister des crimes non définis et de se former préalablement, dans un domaine aussi discuté et fuyant, une opinion sensée, assez raisonnable pour y asseoir une plainte solidement.

Il faut se bien rendre compte que le commerce des imprimés et illustrés obscènes relève d'un domaine où l'appréciation défie la bonne volonté du public et de la masse, parce qu'elle offre naturellement des difficultés réelles appartenant essentiellement à l'ordre moral. Seuls des spécialistes de la question peuvent y voir clair. La masse est incompétente, nous ne disons pas à percevoir, en quelque manière, l'*obscénité*, mais à en fixer pleinement l'étendue et la gravité. Ce n'est pas son affaire, pas plus qu'il n'appartient à la masse de censurer le cinéma, de maintenir l'ordre, etc.

Nous sommes convaincus qu'un bureau, formé de plusieurs censeurs éprouvés, compétents et cultivés, serait la meilleure formule. Cette commission permanente devrait se voir concéder, en l'espèce, par notre gouvernement, des pouvoirs juridiques, d'enquête et d'exécution, souples et très étendus.

On nous objectera l'influence de la politique, etc. Nos juges sont intègres. Ne sont-ils pas nommés par l'autorité civile ? Et que dire des commissaires, des arbitres, des officiers supérieurs des différentes cours ? Dans l'ensemble, leur travail offre une belle cohésion, une réussite réalisée avec dévouement et désintéressement.

Avantages

La censure peut détecter le mal dès sa source, agir sans l'intermédiaire de procédures et de plaintes, prévenir autant que guérir. La souplesse de son fonctionnement favorise, de la part du public, une information abondante, facilement et utilement transmise. Attachée à un domaine déterminé du droit pénal, elle peut aisément et quotidiennement faire l'épreuve nécessaire des textes, en demander, au besoin, l'amendement ou la réfection. La censure, dès qu'elle est créée, siège, en quelque sorte, en permanence : elle est constamment présente aux revendications comme aux dénonciations, et l'on sait où la trouver, chaque jour, et à toute heure. Sa seule existence est une garantie, puisqu'une saine critique alerte et éveillée saura toujours l'influencer dans le bon sens et l'aider dans le haut exercice de ses fonctions.

Des précédents

C'est en Angleterre, que nous trouvons de bienheureux précédents :

Wharton's Law Lexicon, 14th Edition, p. 170 sous le mot CENSOR : —

"A person who regulates or prohibits the publication of any newspaper or the production of any play or any part thereof. There is ordinarily no censorship of the press in England; but subsection 12 and 14 of the THEATRES ACT, 1843 (6 and 7 VICTORIA Chapter 68), a copy of every new stage play must, before it is acted for hire at any theatres in Great Britain, be sent to the Lord Chamberlain of His Majesty's Household, who will issue a licence for its production *or forbid it for the "preservation of good manners, decorum or the public peace"*.

Enfin l'on n'ignore pas que Sa Majesté la Reine Victoria, sans vouloir entraver la liberté de la presse, avait cru bon et prudent que certains textes ou spectacles ne fussent pas livrés au public avant d'avoir été formellement étudiés, approuvés ou désavoués.

Nous ne voulons pas croire que l'attitude du gouvernement, à l'occasion de la motion Fulton, est nécessairement, définitive. Il appartient à tous nos milieux, à tous les groupements catholiques et chrétiens, de revenir à la charge, de proposer les amendements nécessaires et la création d'un bureau de censure efficace, parce que bien informé.

Réactions de la presse

La presse a réagi fortement à l'occasion du rejet de cette motion si opportune.

M. Camille L'Heureux, dans un article (*Le Droit*) du 24 janvier 1953, affirmait dans ses conclusions : "Il ne faut pas d'ailleurs oublier que, depuis 1949, la campagne contre la vente des publications obscènes a pris de l'ampleur. Ceux qui se préoccupent de cette question l'ont étudiée avec soin. Il y aurait eu lieu, croyons-nous, d'examiner à nouveau la situation, à la lumière de ces recherches. C'est pourquoi nous regrettons que la majorité de la Chambre des communes ait rejeté la motion de M. Fulton."

M. Paul Sauriol, président de la L.I.C., nous donne, en terminant, un article éloquent paru (*Le Devoir*) le 27 janvier 1953, des chiffres où apparaît, avec clarté, l'acuité du mal : "En tout cas, l'on ne peut pas tolérer plus longtemps une telle situation. Sans doute, les publications obscènes ne sont pas le seul mal, mais elles contribuent pour une large part à une

(suite à la dernière page)

L'ACTUALITÉ

A M. le directeur de "Life"

Dear Mister Editor,

Moi, frère Genièvre, humble journaleux de la vieille France, j'ai pour vous un grand respect et une reconnaissance profonde.

Un grand respect, car vous avez mené, c'est le cas de le dire, le "struggle for Life" et et que le succès a couronné vos efforts. Maître de "Life", de "Time" et de "Fortune", vous êtes une puissance, l'un des rois, avec Randolph Hearst et le "Citizen Kane", du business du papier imprimé. "Life" tire, chaque semaine que Dieu nous donne, à 5 millions d'exemplaires. Il est donc lu par 20 millions d'Américains, sur lesquels je ne crois pas exagérer en comptant 15 millions de naïfs, proportion normale de toutes contrées. Vous êtes leur "pensée". Cela mérite un grand coup de chapeau, voire de béret basque, ma coiffure accoutumée.

C'est donc modestement incliné et le regard dûment baissé vers le sol que j'ose vous murmurer quelques remontrances à propos du récent éditorial de "Life" sur la politique française. Vous y présentez notre tragi-comédie parlementaire comme une farce du Palais-Royal, avec un grand lit en plein milieu de la scène. Vous y décrivez une Marianne qui ressemble à Zoa Zoa Gabor, ce tison d'Enfer et du sex-appeal, et un Département d'Etat qui offre les espèces et apparences de W. C. Fields, ce comique imbibé de whisky. (Si j'étais le Département d'Etat, comme on dirait à Tarascon, je ne me sentirais pas très flatté !) Tout cela est maladroit et quelque peu injuste.

Certes, je vous reconnais des circonstances atténuantes. Il n'est pas étonnant que, de New-York, vous ne compreniez rien à des mystères politiques auxquels, des Batignolles ou de Carpentras, le Français moyen ne comprend pas grand-chose. Moi-même, votre serviteur, quand je me trouvais à Chicago, il y a quelques semaines, j'avoue que le ballet sacré du Palais-Bourbon, avec ses rites et ses chassés-croisés, dépassait les capacités de mon entendement.

Certes, encore, j'estime excessives la réaction du gouvernement français et les solennelles représentations qu'il a présentées, par la voie diplomatique. Votre éditorial ne valait pas une démarche qui officialise notre mauvaise humeur. Et où irons-nous si l'ambassade américaine à Paris se met à protester chaque fois qu'un journal français imprimera une quelconque âinerie sur l'Oncle Sam et les politiciens qui l'entourent ? . . .

Je vous épargnerais aussi les grands jeux tragiques, avec trémolos et pédales. D'autres les ont tirés. Je ne vous rappellerai pas que, si nous sommes pauvres aujourd'hui et contraints de solliciter votre richesse, c'est, en partie, parce que nos capitaux, quand ils valaient leur poids d'or, ont servi à vous libérer, puis à vous équiper. Je n'évoquerai pas les millions de morts qui, dans les deux guerres mondiales, sont tombés pour la France, mais aussi un peu pour les Etats-Unis, pour que vous puissiez jouir en paix de votre confort et mener en liberté votre "way of life", pour que, Dear Mister Editor, vous puissiez imprimer et vendre beaucoup de papier. Ne prenons pas au tragique l'impair malheureux d'une rédaction.

Je vous dirai, tout simplement, que vous avez fait du bien mauvais travail, du travail de singe, comme disent nos ouvriers, pour la France, pour l'Amérique, et pour la paix du monde. Vous vous plaignez de la légèreté française, qui ne sait voir aux Etats-Unis que des gangsters, de la coca-cola et des capitalistes ventrus. Il y a, aux Etats-Unis de la coca-cola (vos contrats de publicité vous le rappellent sans doute), des gangsters, dont vous êtes les premiers à présenter les photographies, et des capitalistes, ventrus ou non, selon leurs sécrétions endocriniennes. Mais tout Français un peu intelligent s'efforce de voir au delà de ces apparences et de découvrir la vraie Amérique.

De même, il y a, en France, le Paris des touristes américains, entre les Champs-Elysées et l'Opéra — le "Gay Paree" — et il y a la Côte d'Azur. Il y a un Parlement qui fonctionne mal — tellement plus mal que le vôtre ? Il y a aussi la France, qui travaille et qui souffre avec patience, en silence. Cette France, vous n'avez pas su la voir. Le plumard géant de la farce vous l'a cachée.

Tant pis pour vous, Dear Mister Editor. Tant pis pour nous, qui avons prêté le flanc à vos attaques. Tant pis pour votre pays, solidaire de votre courte vue. Et tant pis, hélas ! pour la compréhension entre les peuples.

C'est avec ces regrets que j'ai l'honneur d'être votre humble serviteur.

Frère GENIEVRE.

(T.C.)

Baisse légère dans le coût élevé de la vie aux Etats-Unis

Washington, 2 (P.A.) — La récente diminution des prix des denrées et des vêtements a contribué au fléchissement de l'indice américain du coût de la vie. Il demeure cependant assez près du plus haut sommet atteint antérieurement.

Le Bureau des statistiques ouvrières rapporte que son nouvel indice démontrait qu'entre la mi-décembre et la mi-janvier, il est survenu une baisse de deux dixièmes d'un pour cent dans le coût de la vie.

Le nouvel indice a été calqué sur l'ancien, mais il tient compte du prix de plusieurs produits additionnels dans de plus nombreuses régions. Le Bureau croit qu'il reflétera plus fidèlement les changements de prix qui affectent les consommateurs.

L'indice est probablement moins élevé aujourd'hui qu'il ne l'était au milieu de janvier parce que depuis ce temps le coût des denrées et de divers autres articles a quelque peu diminué.

L'indice gouvernemental est toujours rendu public un mois en retard, ou à peu près, parce que la compilation est très longue à faire.

L'indice du coût de la vie en janvier était de 113.9 points, soit 13.9 pour cent au-dessus de l'indice moyen de la période 1947-1949. Il est plus élevé de 0.7 pour cent que celui d'il y a un an et de 11.9 pour cent au-dessus du niveau de juin 1950, date du commencement de la guerre en Corée. En novembre 1952, l'indice était supérieur de 0.3 pour cent.

Les nouveaux chiffres indiquent une diminution d'un cent l'heure dans le salaire du million d'ouvriers de l'automobile. Selon les conventions collectives qui ont été signées par le C.O.I., le salaire des employés de l'industrie de l'automobile suit l'échelle de l'indice gouvernemental.

Toutefois, les contrats "escalators" sont régis par un autre indice dont on ne connaîtra pas les chiffres avant le 1er avril prochain. La *General Motors* a annoncé que par suite du retard du gouvernement à publier le "vieil" indice pour la mi-janvier, aucun rajustement de salaire ne sera fait à l'heure actuelle.

La légère baisse enregistrée entre le milieu de décembre et de janvier est saisonnière. Elle reflète la situation des prix avant que le président Eisenhower n'ordonne la levée des régies sur la majorité des produits et des salaires.

En janvier, le coût de la vie a été à son plus bas niveau depuis juin dernier. Le prix des denrées était le même qu'en mars 1952, cependant que celui des vêtements a été plus bas qu'en aucun temps au cours des deux dernières années.

LA PREDICATION DU CAREME

A Notre-Dame

Les paradoxes de la vie chrétienne

— II —

Pauvreté et richesse

Prédicateur : R. P. F.-M. Bergounioux, O.F.M.

Quand furent accomplis les temps qu'il avait fixés dans sa souveraine sagesse, Dieu couronna l'oeuvre de sa Création par l'incarnation de son Verbe.

Lentement était entrée dans le coeur de quelques hommes cette idée de restauration d'un plan divin anéanti, dans sa teneur première, par le péché. Ce petit peuple hébreu, fidèle — malgré lui — avait reçu le précieux dépôt de la Révélation. Et c'est au milieu de lui que s'était produit le plus grand des miracles: une Vierge avait enfanté un fils qui était Dieu même.

Dieu assume notre humaine condition pour venir parfaire notre sagesse naturelle, pour lui donner son couronnement et sa suprême perfection. Il va proclamer la Loi nouvelle qui, loin d'abroger les anciens préceptes, les couronne de grâce et les épanouit dans la lumière.

Il vient dans un monde qui a besoin de lui, qui l'attend depuis des millénaires et qui ne le reconnaît pas. C'est qu'il se présente sous une forme tellement humble qu'il passe à peu près inaperçu. Il y a plus encore: pendant trente années, il va vivre au sein d'une famille pauvre, dans un village ignoré il exerce un métier manuel. Quand il commence sa carrière publique, il choisit, parmi des gens d'humble condition, des disciples qui vont s'attacher à ses pas, sans bien comprendre ce qu'Il veut faire. Il parcourt les bourgades de sa petite patrie, à pied, sans autre escorte que ces quelques hommes à qui Il révèle peu à peu la splendeur de sa mission.

Un jour, il gravit les pentes d'une montagne et devant un auditoire composé d'une foule venue de tous les coins du pays, il prononce quelques paroles qui vont bouleverser le monde.

Ce que recherchent tous les hommes, c'est le bonheur, l'épanouissement de l'être dans la possession du Souverain Bien. Or, il est manifeste que, charnels, ils se sont trompés: les fantômes dont ils ont peuplé leurs rêves ont faussé toutes leurs démarches. Lui seul connaît la vérité et Il dit: "Bienheureux ceux qui ont l'âme pauvre, car le royaume des Cieux leur appartient!"

Or, ce Royaume, c'est la Suprême Richesse. D'où il faut conclure que la pauvreté du coeur est la condition essentielle pour atteindre ce but éminemment désirable. Paradoxe? Sans doute, mais dans les mots seulement, sûrement pas dans les idées.

Ce qui fausse tous nos jugements, c'est la persuasion que nous avons une valeur personnelle conditionnée par des biens matériels ou intellectuels qui sont strictement notre propriété. Or, rien n'est plus faux. Quand nous réfléchissons sur notre état de créatures, nous nous rendons vite compte que nous ne possédons rien qui ne nous ait été donné et qui peut nous être repris à tout instant. Notre bien le plus précieux, la vie, ne dépend de nous en aucune manière. A plus forte raison en est-il de même pour tous les biens périssables dont nous jouissons; le plus infime accident peut nous les ôter. Il serait donc fou de les considérer comme essentiels.

Pour qui fait ce raisonnement élémentaire, tout devient clair et la vertu du détachement, conclusion de notre humaine condition, doit nous aider à nous maintenir dans la logique de la vérité. Détachement des biens terrestres qui nous font courir le grand danger de nous considérer comme d'une essence supérieure, de réaliser tous nos caprices, de tyranniser nos semblables.

Détachement des biens du coeur qui nous trompent sur l'objet réel de nos affections et en nous poussant à tous les dérèglements d'une sensibilité déchaînée.

Détachement enfin de notre volonté propre qui sans cesse nous pousse à considérer notre jugement comme le meilleur.

L'homme vraiment pauvre ne s'attache qu'à Dieu, seule richesse. Il use du monde et de ses biens dans les limites qui lui sont départies. Il sait qu'il en est responsable devant l'Unique Maître auquel il faudra un jour rendre compte de leur administration.

Et c'est dans la mesure de ce détachement qu'il acquiert le plus précieux des trésors: la liberté, c'est à dire la conscience d'aller de son propre mouvement vers ce qu'il y a de meilleur et de plus désirable.

Quelle leçon pour nous! Et comme nous devons en faire notre profit! Dans notre coeur, appliquons-nous à aimer cette souveraine Pauvreté qui nous délivre de toutes nos illusions et nous rend capables, après avoir vidé notre âme de tout égoïsme, de sentir fluer en elle la Suprême Richesse de Dieu et son Amour triomphant.

Au Gesù

Notre vie et notre destinée

— II —

Créateur et créature; la loi de dépendance

Prédicateur : R. P. Marcel Marcotte, S.J.

"L'homme, dit saint Ignace, est créé pour louer, vénérer et servir Dieu Notre-Seigneur, et par là sauver son âme". Telle est, en abrégé, la règle fondamentale de toute vie humaine bien ordonnée.

Et d'abord, l'homme est créé. Qu'est-ce à dire? — Créer, c'est faire de rien. Mais pour faire de rien quelque chose, ne fût-ce qu'un brin d'herbe, un grain de sable, un atome, il faut posséder une puissance divine. Otez à Michel-Ange son marbre et son ciseau : il n'y aura plus de statue; ôtez à Raphaël sa palette, ses pinceaux et sa toile : il n'y aura plus de tableau; ôtez à Beethoven l'air vibrant et sonore : il n'y aura plus de symphonie. On dit que les artistes sont des créateurs, mais ils ne le sont jamais qu'à demi. Ils travaillent sur une matière préexistante; ils la pétrissent à l'image de leur âme; mais ils la prennent telle qu'elle est, avec les énergies dont elle est pleine; ils la modifient mais ne la créent pas. Dieu seul est la source de l'être, la cause première de toutes choses. "Ego Dominus : je suis le Seigneur".

"Ego Dominus vester : je suis votre Seigneur". Car Dieu nous crée nous aussi. Le sixième jour de la création, quand vient le soir, Dieu se recueille en lui-même comme s'il allait fournir son suprême effort et jeter dans le monde sa créature la plus magnifique. "Faisons l'homme, dit-il, à notre image et à notre ressemblance, et qu'il règne sur toute la terre." A ce moment, l'homme apparut... J'ai dit : l'homme. Mais l'homme, ce n'est pas nous; Adam, ce n'est pas moi. Dieu m'a-t-il créé moi aussi? N'en doutez pas : il a créé chacun de nous. Notre corps, sans doute, fut tiré de la chair et du sang de ceux qui nous donnèrent le jour. Mais notre âme vient de Dieu et ne peut venir que de Dieu. L'homme et la femme procréent, mais ils ne créent pas. Ils posent ensemble la condition que Dieu a prévue pour l'éclosion d'une vie nouvelle, mais Dieu lui-même souffle sur le visage de la matière pour lui infuser une âme et faire du limon de la terre une personne vivante. "Ego Dominus vester : je suis votre Seigneur".

La loi suprême de notre être créé, c'est la soumission, l'obéissance, la dépendance totale. Quand le Maître exige, donne des ordres, comment nous dérober?... Dans le feu de la passion, en présence d'une sollicitation plus vive ou d'un sacrifice plus coûteux à la nature, on est porté à juger les exigences divines cruelles, tyranniques et injustifiées... Pourtant, la loi de Dieu est une loi de vie; les individus et les peuples qui s'en écartent s'enfoncent dans la mort... Ai-je besoin de le montrer bien longtemps? Faut-il vous rappeler que la gloutonnerie fait plus de victimes que le jeûne? que l'ivrognerie est la honte de l'homme, le malheur des familles, la misère de la descendance? que l'égoïsme tue l'amour, brise les foyers, disperse les enfants? que la paresse rend la vie stérile et morne? que l'impudique est un être diminué, rabougri, souvent taré et contagieux?... Les joies du mal font mal. Elles détraquent toujours en nous quelque chose. Tout excès de la chair, tout abus de l'esprit se paie tôt ou tard par des souffrances, les siennes ou celles des autres. L'abus de la liberté tue la liberté en rendant l'homme esclave de ses vices; l'abus de la vie tue la vie en en tarissant les sources. A force de vouloir goûter à tous les plaisirs, savourer toutes les joies, posséder tous les biens de l'existence, on finit par tout perdre en se perdant soi-même, — comme ce voyageur sur un navire en détresse, qui se jette à la mer avec une ceinture gonflée de pièces d'or... Il croyait tenir son or : c'était son or qui le tenait!...

Non, Dieu ne commande pas pour commander, pour le plaisir mesquin de faire sentir son autorité, de nous plier à son caprice. Les prescriptions du décalogue ne font qu'exprimer en clair et mettre sous les yeux de tous les exigences mêmes de notre nature, qui risqueraient autrement d'être méconnues par la grande foule des hommes. Quand bien même Dieu n'eût point donné de préceptes, il eût fallu, à grand effort et comme à tâtons, les retrouver au fond de notre conscience afin d'en faire la règle suprême de notre conduite et la loi même de notre vie. Y aurions-nous réussi? L'histoire de l'humanité porte témoignage qu'en dehors des sphères d'influence de la Bible et de l'Evangile, les exigences les plus fondamentales de la vie morale ont été universellement ignorées et bafouées. En voulez-vous un exemple? Les deux tiers du genre humain vivant en esclavage, la femme devenue l'animal qu'on achète, qu'on vend, qu'on mutile, qu'on tue, le vieillard repoussé par les siens, jeté à la voirie, l'enfant noyé dans les égouts, abandonné dans les marais pour y être la proie des bêtes ou la pâture des dégénérés, partout des cris, des larmes, du sang, de la boue : tel est le bilan épouvantable de l'ancien monde gréco-romain, le plus hautement civilisé de l'antiquité païenne. Et nous n'avons rien dit de Sodome et de Gomorrhe, d'Assur et de Babylone, de toutes ces civilisations fastueuses qui se sont écroulées sous le poids de leur propre corruption et dont l'histoire a presque perdu la trace. Non, Dieu n'a pas tonné et menacé pour rien sur le Sinaï; ses ordres et ses défenses ne sont pas arbitraires; l'obéissance à ses commandements n'est pas facultative. Pour les individus comme pour les peuples, il s'agit de faire un choix entre la vie et la mort.

L'humanité dans son ensemble est-elle mûre pour le comprendre? Saura-t-elle éviter les fautes qui ont déjà précipité dans l'abîme tant d'hommes et tant de peuples? Six années durant, le sang a coulé sur la terre pour décider quelles nations seraient les maîtresses du pouvoir et de l'argent dans le monde. Autant l'hommes qu'il en faut pour peupler un grand pays pourrissent sur les champs de bataille, pendant que, sur tous les points du globe, des millions de femmes et d'enfants, dans les foyers dévastés, pleurent les disparus. Si au moins tant de sacrifices avaient reçu leur récompense! Si des fleurs avaient poussé sur la terre couverte d'ossements! Mais non, la haine n'est pas morte, les ambitions restent vivaces, et pour avoir plus de puissance, plus de terre, plus d'argent, les hommes recommenceront, peut-être demain, à se battre et à se tuer. Ah, le monde est bien malade! Mais peu importe! Car justement — écoutez! — du fond même de l'abîme de souffrance et de péché où il se débat, monte un cri, un appel angoissé : "Ah, qui nous délivrera de nos maux? Qui nous rendra la paix, la justice et l'amour?" Sans le savoir peut-être le monde appelle Dieu; il ne peut plus s'en passer, il a trop souffert. Il a touché le fond de sa misère. Et désormais, il se raidit pour un suprême effort, la remontée vers Dieu, vers la vie, — comme le nageur épuisé qui coule à pic sous les vagues, et, désemparé, s'abandonne, et s'enfonce en tournoyant dans l'eau noire jusqu'au moment où son pied touchant le sol, il tend brusquement le jarret et d'une poussée vigoureuse, remonte vers la lumière.

En face de ce temps travaillé par la grâce, notre responsabilité de croyants est lourde. Le monde appelle l'ordre : c'est nous qui sommes l'ordre. Le monde réclame la paix : c'est nous qui sommes la paix. Le monde rêve de justice et d'amour : c'est nous qui sommes la justice et l'amour. Le monde est dans l'attente du salut : c'est nous qui sommes le salut. Car l'ordre, la paix, la justice, l'amour, le salut, dans un monde que Dieu a créé et qu'il porte tout entier dans sa main, ne peuvent venir que de Dieu, et puisque Dieu ne peut être qu'en nous, l'ordre, la paix, la justice, l'amour, le salut ne peuvent venir que de nous.

N.B. — Dimanche prochain : "Père et Fils. La loi de sainteté". Le sermon sera prêché dans l'église du Gesù durant la messe de 10 heures, et irradié par le poste C.H.L.P.

Souscription de Shawinigan à la cause de Maillardville

La section St-Boniface de la Société St-Jean Baptiste, de Shawinigan, annonce qu'elle a décidé, à la dernière assemblée de ses directeurs, de souscrire la somme de $25 en aide à la cause de l'éducation catholique et canadienne-française à Maillardville, en Colombie-Britannique. La résolution à cet effet explique que l'on a voulu ainsi donner suite à une lettre adressée au *Devoir* par la Commission scolaire de Maillardville. Une lettre renfermant le chèque de $25 a été adressée au curé de l'endroit, le R.P. O.-A. Meunier, O.M.I., "priant le Seigneur qu'il lui garde la force morale dont il fait preuve comme défenseur des droits du français à Maillardville".

Un coup d'oeil sur vos yeux

De l'avis de nombreux ophtalmologistes compétents, il n'existe pas de surmenage des yeux... des mauvais verres ne peuvent vous abîmer définitivement la vue... la simple lecture du tableau à lettres ne constitue pas un examen suffisant.

SÉLECTION de mars dénonce certains mythes populaires au sujet des yeux, vous renseigne sur les malformations et affections oculaires les plus fréquentes et sur les soins à donner à vos yeux. Apprenez comment, à l'aide de quatre règles bien simples, vous pouvez protéger ce bien si précieux: votre vue.

Achetez SÉLECTION de mars aujourd'hui: plus de 30 articles passionnants et profitables!

Avis de décès

DURANCEAU. — A l'hôpital de St-Laurent, le 1er mars, est décédé à l'âge de 73 ans, 15 jours, Joseph Duranceau, de Ville-Emard. Avis des funérailles plus tard.

LABELLE. — A Noranda, le 28 février 1953, à l'âge de 59 ans, est décédé Me Lucien Labelle, avocat, c.r., époux de Marthe Archambault, père de Francine et Louise. Le service funèbre en l'église de Noranda, mardi, le 3 mars, à 10 h. Arrivée du convoi funèbre à la gare Centrale mercredi, le 4 mars, à 9 h. a.m. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

ORANGE PEKOE
"SALADA"
Le thé de qualité

Jumelles PUISSANTES
Très grande PUISSANCE

VOTRE ARGENT REMBOURSE SI NON SATISFAIT



VOYEZ A 20 MILLES

Ces jumelles puissantes sont faites avec précision et vous feront envier de vos amis. Très légères. En regardant dedans la première fois, vous serez surpris de distinguer des objets et des gens aussi CLAIRS et NETS que s'ils étaient près de vous.

IMPORTATION-DERNIERS PERFECTIONNEMENTS Y COMPRIS LENTILLES COUVERTES ET FOYER SYNCHRONISE

Très utiles en voyage, à la chasse, à la pêche, aux joutes sportives. Voyez de près les animaux et les oiseaux. Voyez sans être vu. Si vous n'avez jamais possédé une jumelle, ne manquez pas cette occasion d'acheter cette puissante lunette d'approche. Se compare aux modèles se vendant $19.95.

Justement ce qu'il faut pour les joutes sportives, les voyages, le théâtre, l'étude de la nature, etc.

Cette illustration moins de ½ la grandeur nature.

SEULEMENT $3.95 PLEIN PRIX

COMPLETE AVEC BANDOULIERE

Commandez immédiatement Adressez chèque, argent ou bon de poste.

FAITES VITE, LE NOMBRE EST LIMITE.

STRATTON MFG. CO.
DEPT. 79-J, 96 KING STREET WEST
TORONTO, ONTARIO.

COMPTABLES AGRÉES

BÉLANGER & DAHMÉ
Comptables Agréés
10 ouest, rue St-Jacques
BE. 3475

Chartré, Samson, Beauvais, Bélair & Cie
PAUL GONTHIER associé à titre particulier
Comptables agréés
Montréal, Québec, Rouyn, Rimouski

P.-A. GAGNON & CIE
Comptables agréés
Chartered Accountants
RENE GAGNON, C.A.
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159 ouest, RUE CRAIG
Tél. HArbour 5990

LAVALLEE, BEDARD, LYONNAIS, MESSIER, GASCON
Comptables agréés
H. Lavallée, C.A. — R. Messier, C.A.
R. Lyonnais, S.A. — P.-L. Noiseux, C.A.
L. Gascon, C.A. — J. Lussier, C.A.
J. Desmarais, C.A. — P.-H. Drouin, C.A.
G. Messier, C.A. — R. Senécal, C.A.
R. Bédard, C.A. — J. Gaudreau, C.A.
EDIFICE KENT
10 est, rue St-Jacques
MONTREAL, Tél. MA. 7085
Sherbrooke — Trois-Rivières

RAYMOND, CHABOT, MARTIN & CIE
Comptables agréés
J. Raymond, C.A. — G. Chabot, C.A.
G. Martin, C.A. — Jacques Paré, C.A.
B. Lachance, C.A. — R. Caron, C.A.
René Mclsaac, C.A.
132 St-Jacques O. HA. 8148
Montréal 1, Qué.

LUCIEN VIAU ET ASSOCIES
CHAS DESROCHES, C.A.
FERNAND RHEAULT, C.A.
159 o., rue Craig MA. 1339
(Edifice des Tramways)

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN-D VIAU, C.A.
H.-LIONEL ROBIN, C.A.
Jacques-R CHADILLON C.A.
4926, av. Verdun, VERDUN
YO. 0642

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCE

Horace Labrecque et Fils Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
CH. 47A 204, Notre-Dame ouest
Tél. MArquette 2383-2384

AVOCATS

VANIER & VANIER
Anatole Vanier, c.r. Guy Vanier, c.r.
AVOCATS
57 OUEST, RUE SAINT-JACQUES
Tél. HArbour 2341

BREVETS D'INVENTION

Le Manuel de l'Inventeur et formule de preuve d'invention 25c écrivez à ALBERT FOURNIER PROCUREUR de BREVETS d'INVENTION 934 Ste CATHERINE Est MONTREAL

Brevets d'Invention
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS de FABRIQUE
en tous pays
MARION & MARION
Raymond-A. Robic et Alfred Hastier
1510, rue Drummond, MONTREAL

DACTYLOGRAPHES

Royal — Remington — Underwood — L. C. Smith. Colonne silencieux régulier et portatif. Protecteurs de rubans duplicateurs, calculateurs et machines à additionner. Vente et service. Echange location achat
N. MARTINEAU & FILS
1019 RUE BLEURY
(Entre Viger et Lagauchetière) HA. 231

DACTYLOGRAPHES

"TOUT POUR LE BUREAU"
Dactylographes, machines à additionner, à écrire les chèques, filières, pupitres, chaises armoires etc etc
Canada Dactylographe Enr.
44 o. rue St-Jacques, Montréal
Tél. HA. 6968 R.-T. Armand

LAITERIE

CH. 6928 — 2599 Holt. ROSEMONT
LAITERIE
Rosemont
Laiterie canadienne-française
A. PATENAUDE, propriétaire

MEDECIN

Electricité médicale Rayons X
Dr Maxime Brisebois
L.G.M.C. F.M.C.B.C.
De la Faculté de Médecine de Paris
Maladies génitales, urinaires, vénériennes, urinaires digestives, circulatoires
FR. 5252 516, Sherbrooke est

REPARATIONS GENERALES

FRontenac 1447
J. A.-ALBERT JEAN
Satisfaction garantie - Prix modérés
REPARATIONS GENERALES
25 ans d'expérience
Menuiserie, peinture, plâtrage, tapissage, blanchissage etc.
2246 rue DELORIMIER, MONTREAL

Achetons chez les annonceurs du "Devoir" nous y gagnerons.

ASSURANCES



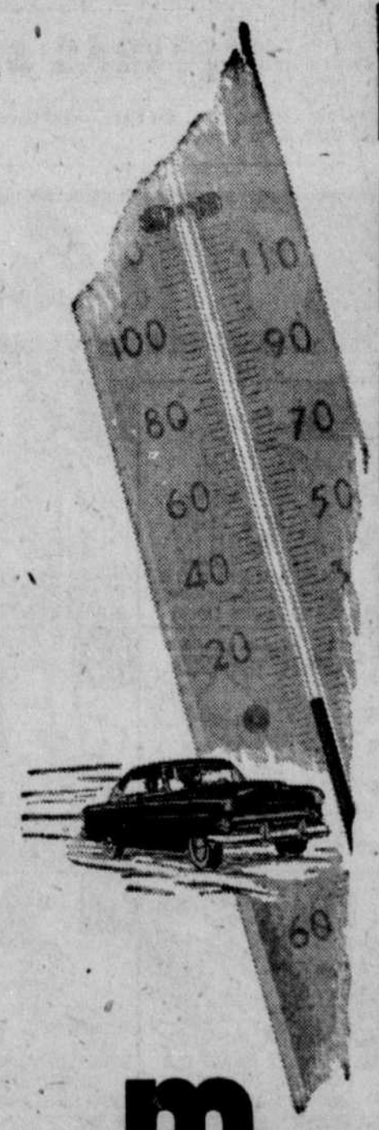
Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Sauvegarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, Président

...depuis 1892



"La vieille maison à l'ombre de l'église Notre Dame"
"TRANCHEMONTAGNE"
(Les fils d'Alfred Bernier)
TEXTILES EN GROS
459 St-Sulpice, Montréal
BE. 4428

DÉMARRAGES PAR TEMPS FROID PLUS FACILES QUE JAMAIS



Pour démarrer plus rapidement, même par les jours les plus froids, des milliers d'automobilistes canadiens demandent maintenant la Marvelube 5W (MS*), le remarquable lubrifiant que l'Imperial Oil fut la première à mettre au point et qui fut mis à l'essai durant trois ans et soumis aux épreuves d'hiver les plus difficiles! La Marvelube 5W ménage la batterie et réduit l'usure du moteur pendant qu'il se réchauffe. C'est une huile "Heavy-Duty" détergente et très résistante qui assure au moteur une protection parfaite en hiver, aussi bien durant les plus grands froids que lorsqu'il survient une période de temps doux. Pour prolonger la durée de votre moteur et celle de la batterie, demandez la Marvelube 5W, le type d'huile recommandé par les plus grands fabricants d'autos du Canada.

Marvelube 5W

*MS — nouvelle classification de l'"American Petroleum Institute" s'appliquant aux conditions de service les plus rigoureuses qui puissent être éprouvées. La Marvelube y satisfait entièrement.

Chez tout VENDEUR ESSO IMPERIAL

Marvelube L'huile qui se vend le plus au Canada

UN PRODUIT DE L'IMPERIAL OIL LIMITED

Sur Broadway

"THE CRUCIBLE", une nouvelle pièce de Arthur Miller

Quoique les opinions divergent quant à ses détails, "The Crucible" (le creuset), qu'Arthur Miller vient de faire jouer à Broadway, a produit une très vive impression sur la presse newyorkaise. Car, comme écrit le "New York Times", Miller est un auteur doué à la fois d'indépendance d'esprit, de talent, de métier et de courage. Sa pièce retrace l'histoire des procès en sorcellerie qui, en 1692, transformèrent la vie à Salem (Massachusetts) en un cauchemar peuplé de mensonges insensés, d'hallucinations et d'incroyables aberrations de la justice.

Ces procès, on le sait, furent des exemples classiques d'hystérie collective, hystérie qui aboutit à l'exécution de dix-neuf hommes et femmes que tout un passé de respectabilité n'avait pas empêchés de se voir accuser de commerce avec le Malin. Ces dix-neuf innocents furent condamnés par des gens au moins aussi respectables, et pratiquement sur le seul témoignage de quatre jeunes filles que l'on avait surprises en train de danser nues au clair de lune et qui, pour se disculper, avaient attribué leur conduite dissolue à une influence démoniaque.

L'action de "The Crucible" se concentre sur un couple de fermiers, John et Elisabeth Proctor, victimes d'une de leurs anciennes servantes qui, par ses folles accusations, déchaînera la monstrueuse conspiration. La pièce retrace le calvaire des Proctor. Tout débute par la calomnie, qui soulève d'abord une vague suspicion. Suivent l'arrestation, l'implacable procès, la chance ultime accordée à John Proctor de sauver sa vie en avouant ce qu'il sait être faux, et enfin, après son refus, le morne roulement des tambours au pied de la potence. Et John Proctor est sacrifié en même temps que dix-huit autres victimes de l'ignorance et de la théologie militante.

Fondamentalement, estime le *New York Times*, The Crucible est un portrait de la terreur et de la férocité avec laquelle les quelques Américains, vivant pour la plupart dans la terreur de Dieu, se sont, un jour, mutuellement accusés d'allégeance au Démon.

Dans "The Crucible", on sent, remarque le *New York Times*, que Miller s'est plus intéressé à son thème qu'à ses personnages. Il raconte l'histoire d'un événement historique important. La plupart de ses caractères sont avant tout des instruments de l'action, et secondairement seulement des êtres humains avec des vies et des pensées personnelles. Peut-être est-ce la raison qui fait que "The Crucible", tout en empoignant le spectateur, manque cependant de chaleur humaine. La pièce comporte beaucoup de folie collective mais bien moins d'humanité individuelle. Car, poursuit le critique, l'esprit de Miller domine cette oeuvre. C'est d'ailleurs un bon esprit; mais Miller possède aussi un bon coeur, quand il ne le retient pas.

Il n'en est pas moins vrai, si l'on en croit le *New Yorker*, que Miller a réussi là une oeuvre puissante, réalisée de main de maître.

Arthur Kennedy et Beatrice Straight, poursuit cette revue, donnent du couple Proctor une interprétation profondément émouvante. Ils sont excellemment entourés par Walter Hampden, qui déploie une autorité implacable en gouverneur de la Colonie; par Fred Stewart et F. G. Marshall, en pasteur à l'âme tourmentée, et par Philip Coolidge, en juge corrompu.

Les décors réalisés de Boris Aaronson confèrent à la pièce une solidité austère bien conforme à la tradition puritaine.

Citons, pour conclure, le critique du *New York Times*, qui voit dans "The Crucible" une oeuvre théâtrale d'un niveau nettement supérieur à celui de la plupart des productions de Broadway.

360 est rue Rachel - Montréal
MA. 4107
JWL LTÉE
CHAUFFAGE - PLOMBERIE

Nos idées surannées sur la vieillesse

L'homme de 65 ans est aujourd'hui, en moyenne, aussi capable que l'était son père à 50 ans. Néanmoins, la société moderne force à la retraite des milliers d'hommes et de femmes en bonne santé et susceptibles encore de bien s'acquitter de leur tâche.

Lisez dans SÉLECTION de mars comment cette politique arbitraire est dangereuse sur le plan de l'économie nationale — et nuisible à ceux-là mêmes qu'elle a pour but d'aider. Lisez pourquoi on devrait plutôt assurer aux personnes âgées une vieillesse saine et productrice.

SÉLECTION de mars contient plus de 30 articles d'intérêt durable. Achetez votre exemplaire aujourd'hui!

Johnny Weissmuller au cinéma Electra

La grande aventure qui nous est contée dans le film *Captive parmi les fauves*, cette semaine, au cinéma Electra, groupe trois artistes dignes de figurer en tête d'une aquacade. D'abord en la personne de Johnny Weissmuller, qui s'est vu décerner le titre de meilleur nageur au monde des 50 dernières années. Puis avec Buster Crabbe, un as du plongeon et de la vitesse, enfin avec Anita, une ravissante ondine d'une force musculaire exceptionelle. Ce n'est certes pas la besogne qui fait défaut à Johnny Weissmuller dans ce présent film qui nous introduit à nouveau au coeur de la jungle, peuplée de fauves et de tribus barbares.

D'abord, il aura à élucider le mystère de la femme-léopard, personnifiée par la charmante et athlétique Anita Lhoest, prisonnière de sorciers d'un village indigène. Ces derniers s'en servent pour terroriser les peuplades de la jungle.

C'est à la tête d'une armée hétéroclite de bêtes et de guerriers menaçants que Weissmuller va entreprendre l'assaut du village des sorciers.

Le sympathique géant aura également à faire face aux embûches d'une expédition de blancs dirigés par Buster Crabbe et lancé à la recherche d'un trésor fabuleux. Il y aura de quoi faire frissonner les plus braves dans ce film. Mentionnons le sauvage duel au couteau sous l'eau entre Weissmuller et Crabbe, un enlevant corps-à-corps entre Weissmuller et un tigre, l'assaut d'une centaine de singes géants et criards contre le village des sorciers.

Avec *Opium*, le second film au programme, on vivra une autre sorte d'aventure.



La photo ci-dessus permet de constater les progrès rapides des travaux dramatique national, à Victoria, Colombie-Britannique, du 4 au 9 mai prochain. Ci-dessus, une scène de "The Enchanted" (traduction de "La Folle de Chaillot", de Giraudoux), qui remporta les grands honneurs du festival de l'an dernier à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick. Elle avait été donnée par les Saturday Players d'Ottawa, et leur avait valu le trophée Bessborough. (Photo P.C.)

LA GAZETTE ARTISTIQUE

HORAIRE DES CINEMAS

SAINT-DENIS : "Tit-Coq", 12 h., 2 h. 15, 4 h. 38, 7 h., 9 h. 25.
CINEMA DE PARIS : "Demain il sera trop trad", 11 h. 25, 2 h., 4 h. 35, 7 h. 10, 9 h. 45.
LA SCALA : "Le vengeur", Midi 30, 3 h. 36, 6 h. 42, 9 h. 48. "Fiesta", 1 h. 55, 5 h. 01, 8 h. 07.
CHAMPLAIN : "Pilote du diable", 2 h. 22, 6 h. 17, 10 h. 12. "Les amants du Capricorne", 12 h. 21, 4 h. 16, 8 h. 11.
ELECTRA : "Captive parmi les Fauves", 12 h. 15, 3 h. 37, 6 h. 59, 10 h. 24. "Opium", 1 h. 32, 5 h. 14, 8 h. 39.

Spectacles et Concerts

A compter du 26 février : "Pirouettes", de Maurice Cimber, par la Compagnie Saint-Genès, au Théâtre des Compagnons.
2 au 9 mars : "The Pourposter", une pièce de Jan de Hartog, avec Jessica Tandy et Hume Cronyin, au Her Majesty's.
5 mars : Salomon, pianiste, au Ladies' Morning Musical Club (Ritz-Carlton).
A compter du 5 mars : "Blossom Time", en version française, aux Variétés Lyriques.
7 mars : Réjane Cardinal, mezzo-soprano, Thérèse Trudel et Françoise Gay, pianistes, à l'Ecole Vincent d'Indy.
A compter du 5 mars : "Tartuffe", par le Théâtre du Nouveau-Monde, au Gesù.
Jusqu'au 3 mars : "Down in the Valley" et "Le Mariage aux lanternes" au Théâtre de l'Opéra-Minute (salle du Gesù).
17 mars : Un concert tout-Vivaldi, à la Société de musique de chambre McGill (Moyse Hall).
20 mars : Arthur Rubenstein, pianiste, au Saint-Denis.

EXPOSITIONS

Aquarelles - tapisseries de Nathalie Pervorochine, sculptures de Pierre Labrecque, à la Galerie Mont-Royal, 1201, boul. Mont-Royal. Jusqu'au 21 mars.
A compter du 1er mars : Exposition de peintures au pavillon Morin de l'Externat Sainte-Croix, 3820 est, Sherbrooke. Onze exposants.
Jusqu'au 7 mars : Toiles de H. W. Jones à la Galerie Agnès Lefort.
Du 13 février au 14 mars : hotographies de M. V. Green, à la salle du Gesù.

Sur nos ondes

LUNDI, 2 MARS, A CBF

3 h. p.m. : Chefs-d'oeuvre de la musique.
5 h. p.m. : Vie de la terre.
5 h. 15 p.m. : La Nature.
8 h. p.m. : Connaissance de l'homme.
8 h. 30 p.m. : Le choc des idées — Les "Wheat Pools" et l'est. A la recherche de la coopération commerciale et économique." MM. Jean Comeau et Georges-Noël Fortin.
9 h. p.m. : Théâtre lyrique Molson.
10 h. 15 p.m. : Symphonie de Radio-Canada.
11 h. 30 p.m. : La Fin du jour.

A CKAC

9 h. p.m. : Le radio-théâtre de Hollywood — A l'affiche, un autre succès de l'écran "Close to My Heart" avec Ray Milland en vedette.
10 h. p.m. : Tourbillon — L'invité de Jean Rafa est nul autre que l'inimitable Paul Berval.
10 h. 30 p.m. : Le quart d'heure de Concordia.

MARDI, 3 MARS, A CBF

3 h. p.m. : Chefs-d'oeuvre de la musique.
5 h. p.m. : Psychologie — Mme Thérèse Gouin-Décarie: "Huit ans: nouvelles fluctuations de l'autonomie". Une émission de Radio-Collège.
5 h. 15 p.m. : Pensée moderne — M. Paul Lacoste étudie un nouvel aspect de la pensée moderne: "Le retour à l'absolu." Une émission de Radio-Collège.
6 h. 30 p.m. : Les Collégiens — Invitée: Louise Leclerc: "Verlaine", "Le feutre taupé" et "La Mucura".
8 h. p.m. : L'Histoire — M. Roger Clierne dramatise l'une des "crises de l'histoire". Aujourd'hui: "Deux locomotives lancées sur le même rail — Guerre de 1870."
8 h. 30 p.m. : Concert symphonique — L'Orchestre symphonique de Toronto sous la direction de sir Ernest MacMillan. Ellen Ballon, pianiste.
11 h. 30 p.m. : La fin du jour.

A CKAC

9 h. 30 p.m. : Les aventures de Colomban — Un texte d'Yves Thériault réalisé par l'auteur. Robert Rivard tient de rôle le ce brave Colomban.
10 h. 30 p.m. : Commerce-Lachute — Une émission de la Chambre de commerce de Lachute.

TELEVISION

A CBFT

LUNDI, 2 MARS

5.30—Ed's Place.
6.00—(Relâche).
7.45—Nations Unies.
8.00—L'Actualité.
8.15—Trois chansons.
8.30—Pays et merveilles — Les Noirs de l'Afrique centrale.
9.00—Studio One.
10.00—Foreign Intrigue.
10.30—Victory at Sea.
11.00—Nations Unies.

MARDI, 3 MARS

5.30—Films pour enfants.
6.00—(Relâche).
7.45—Nations Unies.
8.00—CBC Newsreel.
8.15—Variétés musicales.
8.30—Hockey senior. — Une joute des éliminatoires de cette ligue.
10.30—The March of Time.
11.00—Nations Unies. (anglais).

A REDIFFUSION

LUNDI, 2 MARS

4.30—Wild Life and Adventure.
4.40—Kiddiescope.
4.50—Dessin animé.
5.00—Les aventures de l'ouest.
5.20—Jeannot Lapin.
5.30—People and Places.
8.25—Valse brillante.
8.45—Petit Concert.
9.00—Dernier amour.

MARDI, 3 MARS

4.30—Mariage.
4.50—Plan budgétaire.
5.00—The Lone Defender.
5.15—Dessin animé.
5.25—Jeannot Lapin.
8.00—Film français.
9.30—Gadabout Gadis.
9.45—Rediffusion concert.
10.00—Meet the Victim.

RADIO

LUNDI, 2 MARS

SOIREE

6.00 P.M.
CBF-Radio-Journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Bonnes nouv...
CKVL-Chansonnettes.
CJAD-Ballroom.
CFCF-CF Supper Club.
CHLP-Nouvelles.

6.15 P.M.
CBF-Ski.
CBM-Evening Int.
CKAC-Bon appétit.
CKVL-Chansonnettes.
CJAD-Ballroom.
CHLP-Au Carrefour.

6.30 P.M.
CBF-Cardinal Léger.
CBM-Nations Unies.
CKAC-Forum sports.
CKVL-Nouv.-express.
CFCF-Nouvelles.

6.45 P.M.
CBF-Un homme et...
CFCF-Les étoiles de...
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Chansonnettes.
CJAD-Den. Vaughan Sh.
CFCF-Sport.
CHLP-Intermède

7.00 P.M.
CBF-Actualités.
CBM-Nouvelles.
CKVL-Qui parle?
CKAC-Croisade du Ros...
CJAD-Nouvelles
CFCF-Seven Top Hits.
CHLP-Chansonnettes.

7.15 P.M.
CBF-Métropole.
CBM-Canadian Curling.
CKAC-Oncle Paul.
CKAC-L'oncle Paul.
CJAD-Musical Showcase.
CFCF-Jack Smith.

7.30 P.M.
CBF-Chansons de l'Esc...
CBM-Chez nous.
CKAC-Contes de la...
CJAD-Hospitality Time.
CKVL-Radio-Gazette.
CFCF-Glen Miller.
CHLP-C.-A. Bourgeois.
CJAD-Peggy Brooks.

7.45 P.M.
CBF-Famille Plouffe.
CBM-Provincial Affairs.
CKAC-Echo de Rio.
CJAD-Sports.
CHLP-Mantovani.
CHLP-Jouets miniatures.
CFCF-Make Mine Music.

8.00 P.M.
CBF-Com. de l'homme.
CBM-Top of the Forum.
CKAC-Studio.
CKVL-Le survenant.
CJAD-Talent Scouts.
CFCF-Press Conference.
CHLP-Studio.

8.15 P.M.
CKAC-Rue des pignons.
CKVL-Dr Claudine.

8.30 P.M.
CBF-Le choc des idées.
CBM-Now I Ask You.
CKAC-La mine d'or.
CKVL-Jouer double.
CJAD-Mr. Keen.
CFCF-Musical Pgm.
CHLP-Le raconteur de...

9.00 P.M.
CBF-Théâtre lyrique.
CBM-Monday Night.
CKAC-Radio-Théâtre.
CKVL-La pose qui...
CJAD-Share the Wealth.
CHLP-Plaisirs de la...
CFCF-Chasing Shadows.

9.30 P.M.
CKAC-Music for You.
CKVL-Journal provincial
CJAD-"Paradise".
CFCF-Am. Music Hall.

9.45 P.M.
CKVL-Paris swing.

10.00 P.M.
CBF-Radio-journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Points de vue.
CKVL-Paris Swing.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Mystery is my...

10.15 P.M.
CBF-Orch. de la CBC.
CBM-Orch. sym. CBC.
CKAC-Concert pop.
CKVL-Paris Swing
CJAD-Jo Stafford Show.
CHLP-Luis Mariano.

10.30 P.M.
CBM-Mus. Pgm.
CKAC-Au hasard des...
CKVL-Le monde ce soir
CJAD-Nouv. et sports.
CFCF-King Cole Trio.
CHLP-Luis Mariano

10.45 P.M.
CKAC-Revue des nouv...
CJAD-Good Old Days.
CHLP-Ken Griffin.
CKVL-Paris Swing
CFCF-Big Time.

11.00 P.M.
CBF-Adagio.
CBM-Bob McMullin.
CKAC-Bonsoir sportifs
CKVL-Man de demain
CJAD-Sports
CFCF-Elmer Ferguson
CHLP-On danse à Mtl

11.15 P.M.
CKAC-Chanteur de...
CKVL-Sur la scène.
CJAD-Family Week.
CFCF-Spine Record.

11.30 P.M.
CBF-La fin du jour.
CBM-Who's Herb Gott?
CKAC-Orch. de danse
CKVL-Nouvelles.
CHLP-Au cabaret..

MINUIT
CBF-Fin des émissions.
CBM-Nouv. et fin des ém
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Talk of the Town
CJAD-News and...
CFCF-Nouvelles.

12.30 A.M.
CKAC-Orchestre.
CHLP-Nouvelles.
CHLP-Souhaits.
CFCF-Dean Kaye Show.

1.00 A.M.
CKAC-Nouv. et musique.
CKAC-Fermeture.
CHLP-Fin des émissions.

MARDI, 3 MARS

6.00 A.M.
CBM-Breakfast Bread...
CKAC-Messe du jour.
CKVL-Bonjour cultiva.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Daybreak.

6.15 A.M.
CKVL-Prière du matin
CJAD-Farm and Home.

6.30 A.M.
CKVL-Horloge musicale
CKAC-Le réveil prov.
CJAD-Wake up Mont..

7.00 A.M.
CBF-Radio-journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Journal parlé.
CKVL-On prend le café
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Nouvelles.
CHLP-Revue métropol..

7.15 A.M.
CBF-Opéra qua't'sous.
CBM-Concert Corner.
CKAC-Guy Darcy.
CJAD-L'horloge musicale

7.30 A.M.
CBF-Radio-journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-On prend le café.
CJAD-Nouvelles et temp
CFCF-Nouvelles et Mary
CHLP- Neuvaine.

7.45 A.M.
CBF-Opéra de quat'sous
CKAC-Or. St-Joseph.
CJAD-Musical Clock.

8.00 A.M.
CBF-Radio-Journal.
CBM-Radio-journal.
CKAC-Nouv. interna...
CKVL-Bonj. mesdames.
CJAD-Sport.
CFCF-Nouv. et sports.
CHLP-Sacré-Coeur.

8.15 A.M.
CBF-Elévation matut...
CBM-Morning Devot.
CKAC-Louis Bélanger.
CJAD-Musical Clock.
CFCF-Daybreak.
CHLP-Revue métrop...

8.30 A.M.
CBF-Rythmes et mél...
CBM-Musical Maroh.
CKAC-Concours Quiz.
CJAD-Nouvelles.

9.00 A.M.
CBF-Radio-journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Vive la gaieté.
CJAD-Nouv. et temp.
CFCF-Nouvelles.
CHLP-Madame, bonjour.

9.15 A.M.
CBF-Radio-Parents.
CBM-Music in the...
CKAC-Beacon Record...
CKVL-Pgm. Rog. Baulu.
CJAD-Homemaker Har...
CFCF-Déjeuner.

9.30 A.M.
CBF-Comptoir du dis...
CBM-Music in the...
CKAC-Un moment...
CJAD-Harmonies.

9.45 A.M.
CBF-Sur nos ondes.
CBM-School Broadcast.
CJAD-Dick Haymes Sh..

10.00 A.M.
CBF-Pax Romana.
CKAC-Nouvelles.
CFCF-Nouv. et musique.
CJAD-Nouv. et Ballroom
CHLP-Pgm. Char. Antill.

10.15 A.M.
CBM-Fancy Fingers.
CKAC-Le casino de la...
CFCF-Brighter Day.
CKVL-Siffler en trav...
CJAD-Ballroom.
CHLP-Canzone.

10.30 A.M.
CBF-Entre nous.
CBM-Ruth Harding.
CKAC-Le casino.
CKVL-Siffler en trav...
CJAD-Ballroom.
CFCF-Dick Haymes.
CHLP-Vedettes can...

10.45 A.M.
CBF-Je vous ai tant...
CBM-Le jour du souv...
CKVL-Siffler en trav...
CFCF-Musique.
CJAD-Murray Show.

11.00 A.M.
CBF-Francine Louvain.
CBM-Road of Life.
CKAC-Nouvelles.
CKVL-La chansonnette.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-A date with Fran
CHLP-Heure des femmes

11.15 A.
CBF-Vie de femmes.
CBM-Rosemary.
CKAC-Casino de la ch...
CJAD-Tops in Pops.

11.30 A.M.
CBF-Les joyeux troub...
CBM-Front Page Far...
CJAD-Sing Shop.
CHLP-En marseillant.
CFCF-Hit Parade.

11.45 A.M.
CBF-Francine Louvain.
CBM-Laura Limited.
CKVL-Chansonnettes.
CJAD-Young Widder.

MIDI
CBF-Jeunesse dorée.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Journal parlé.
CKVL-La chansonnette.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Today's the Day.
CHLP-Heure féminine.

12.15 P.M.
CBF-Rue principale.
CBM-Aunt Lucy.
CKAC-Les plaisirs de...
CJAD-News Quiz.

12.30 P.M.
CBF-Le réveil rural.
CBM-Emission rurale.
CKAC-La bella musica.
CKVL-Edition spéciale.
CJAD-Claire Wallace.
CFCF-Nouvelles.

12.45 P.M.
CKAC-Estelle Caron.
CJAD-Our Gal Sunday.
CFCF-Vacation Varie...

1.00 P.M.
CBF-Qualles nouvelles.
CBM-Radio-journal.
CKAC-Bulletin de nouv.
CKVL-La fortune.
CJAD-Nouvelles.
CHLP-Nouvelles.

1.15 P.M.
CBF-Radio-journal.
CBM-The Happy Gang.
CKAC-Fleurs musicales.
CKVL-Chansonnettes.
CJAD-Helen Trent.
CFCF-Baseball.
CHLP-Heure féminine

1.30 P.M.
CBF-Tante Lucie.
CBM-The Maple Leaf.
CKAC-La chanson de...
CJAD-Memory Lane.

1.45 P.M.
CBF-Le quart d'heure.
CBM-Musical Kitchen.
CKAC-Beacon Record...
CJAD-Beaulah.

2.00 P.M.
CBF-Grande Soeur.
CBM-Brave voyage.
CKAC-Journal parlé

SOIREE

6.00 P.M.
CBF-Radio-journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Bonnes nouv...
CKVL-Chansonnettes.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Sérénade.
CHLP-Revue des nouv.

6.15 P.M.
CBF-Fantaisie.
CBM-Sights and Sounds.
CKAC-Bon Appétit.
CKVL-Chansonnettes.
CJAD-Ballroom.
CHLP-Chansonnettes.

6.30 P.M.
CBF-Les collégiens.
CBM-U. N. Comment...
CKAC-Forum des sports
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Newscast.

6.45 P.M.
CBF-Un homme et son...
CBM-Roll Back the...
CKAC-Nouvelles.
CKVL-Chansonnettes.
CJAD-Denny Vaughan.
CHLP-Père Noël.
CFCF-Sports.

7.00 P.M.
CBF-Actualités.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Chapelet.
CKVL-Qui parle?
CJAD-Nouvelles.
CFCF-CF Supper Club.
CHLP-Chansonnettes.

7.15 P.M.
CBF-Métropole.
CBM-Canadian Curling.
CKAC-L'oncle Paul.
CJAD-Musical Show...
CFCF-Seven Top Hits.
CHLP-Causerie politique

7.30 P.M.
CBF-Chansons.
CBM-Four Gentlemen.
CKAC-Adam et Eve
CKVL-Radio-gazette
CJAD-Jo Stafford Show.
CFCF-Moonlight Ser...
CHLP-Sélections CHLP.
CKVL-Paris Swing.
CJAD-Enemy Within.
CFCF-Causerie politique

7.45 P.M.
CBF-La famille Plouffe.
CBM-Natim's Business.
CKAC-Qui aura le der...
CKVL-Chansonnettes.
CHLP-Mantovani.
CJAD-Sports.
CFCF-Musique.

8.00 P.M.
CBF-Crises de l'histoire.
CBM-First Rehearsal.
CKAC-Studio.
CKVL-Le Survenant.
CJAD-Bing Crosby.
CFCF-Life with the...
CHLP-Semaine d'éduc...

8.15 P.M.
CKAC-La rue des pign..
CHLP-Sélections

8.30 P.M.
CBF-Concert symph...
CBM-Mr. Showbusiness.
CKAC-La mine d'or
CKVL-Radio Music Hall
CFCF-Iron Prom the...
CHLP-Sélections
CHLP-Le raconteur.

9.00 P.M.
CBM-Here's a Holiday.
CKAC-Les horizons...
CKVL-Banco Banco.
CJAD-Turnabout.
CHLP-Plaisirs de la mus.

9.30 P.M.
CBF-Revue des arts.
CBM-Twenty Questions.
CKAC-Aventures de Col
CKVL-Journal provincial
CJAD-Hallmark Play..
CHLP-Musique
CFCF-Concert Hall.

10.00 P.M.
CBF-Radio-journal.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Tourbillon.
CJAD-Nouvelles.
CFCF-Haunting Hour
CKVL-Paris Swing.

10.15 P.M.
CBF-Affaires de l'Etat.
CBM-Short Grass Coun.
CHLP-La ronde de l'a...

10.30 P.M.
CBF-Ce qu'ils disent.
CBM-Leicester Sq.
CKAC-Les aventures de...
CHLP-Nouvelles.
CKVL-Le monde ce soir
CJAD-Nouv. et sports.
CFCF-Gate 15

10.45 P.M.
CKAC-Nouvelles
CKVL-Paris Swing
CJAD-Good Old Days.
CHLP-Intermède

11.00 P.M.
CBF-Adagio
CBM-Here's Juliette.
CKAC-Bonsoir les sports
CKVL-Manchettes de...
CJAD-Sports
CFCF-Nouvelles
CHLP-On danse à Mtl.

11.15 P.M.
CKAC-Mélodies mystér...
CKVL-Hit Parade.
CJAD-You'll Enjoy...
CFCF-Bonsoir show

11.30 P.M.
CBF-Le fin du jour
CBM-Latitude Unknown
CKAC-Guy Lombardo.
CKVL-Nouvelles
CJAD-A Night of Watch
CHLP-Mélodie mystér...

MINUIT
CBF-Fin des émissions
CBM-Nouv. et ferm.
CKAC-Nouvelles
CJAD-Nouvelles
CFCF-Nouv. et ferm.
CHLP-Nouv. et ferm.

12.15 A.M.
CKAC-Orchestre.
CFCF-Zebra Lounge.

12.
CKAC-Orchestre.

1.00 A.M.
CKAC-Fermeture.
CFCF-Dagan's Diary.

Réjane Cardinal à l'école Vincent-d'Indy

A son prochain concert, le samedi 7 mars, à 3 h. p.m., l'Ecole Vincent-d'Indy présentera comme artiste invitée, Réjane Cardinal, mezzo-soprano, ancienne élève de l'école.

Les oeuvres au programme sont les suivantes : Récitatif et Air : Buss und Reu (Passion selon saint Matthieu), Bach; Air de la Musette, Rameau; Chi sa le mie pene, XVIIe siècle; Come and trip it, Haendel; Le temps des Saintes, En mai, Ropartz; Trois poèmes de Paul Fort, Honegger; Einsamkeit, Day and Night, Medtner; Elegy, Winter Evening, Medtner. Au piano d'accompagnement : Rolande Lefebvre-Laurin.

A ce même concert, Thérèse Trudel, pianiste, interprétera : Sonate en si mineur, Galuppi; Bruyères, Les fées sont d'exquises danseuses, Debussy; Toccate, Ravel.

Françoise Gay, pianiste, nous fera entendre : Prélude et Fugue no 22, si bémol mineur, Bach; Sonate Appassionnata, 1er mouvement, Beethoven; Toccate, Honegger.

Cours d'Art Dramatique
préparant
au théâtre à la télévision
au cinéma à la radio
3619 ST-DENIS HA. 2526

DERNIERE SEMAINE
LA SCALA
PAPINEAU - BEAUBIEN VI. 2921
LE VENGEUR
HENRI GEORGE
FIESTA
E. WILLIAMS R. MONTALBAN

ST-DENIS
FRANCE-FILM présente
UNE PRODUCTION GRATIEN GÉLINAS
Gratien GÉLINAS dans TIT-COQ
avec FRED BARRY
MONIQUE MILLER
PAUL DUPUIS
ET QUINZE AUTRES VEDETTES CANADIENNES

QUATRIEME SEMAINE
Cinéma de Paris À L'AFFICHE
L'éveil de l'amour chez les adolescents
"DEMAIN il sera trop tard"
avec PIER ANGELI
GABRIELLE DORZIAT
VITTORIO de SICA

2 Grands Films
JOHNNY WEISSMULLER
dans la jungle, un autre
"CAPTIVE PARMI LES FAUVES"
OPIUM
avec DICK POWELL - SIGNE HASSO
ELECTRA
STE-CATHERINE ET AMHERST CH. 9177

"PILOTE DU DIABLE"
HUMPHREY BOGART
ELEANOR PARKER
2 GRANDS FILMS
INGRID BERGMAN
JOSEPH COTTEN
"LES AMANTS DU CAPRICORNE"
CHAMPLAIN
360 ST-CATHERINE E. . . FA. 1680

LE CALENDRIER DE MARS 1953 chez nous PRÉSENTÉ PAR Molson's



Le Canadien a perdu aux mains des Ailes Rouges samedi

Les champions l'emportent avec le concours d'Udvari

L'officiel de la Ligue Nationale a fait preuve d'une grande incompétence pour contribuer à l'échec du Tricolore par 4 à 3 — La soirée Bouchard

Le Canadien de Dick Irvin espérait pouvoir se rapprocher de la première position et augmenter ses chances de décrocher le championnat de la Ligue Nationale pour la saison 1952-53, mais le Tricolore comptait sans la présence de l'arbitre Udvari, car cet officiel du président Clarence Campbell a rendu des décisions ridicules samedi soir et l'on peut dire qu'il a contribué à la défaite du club montréalais au compte de 4 à 3 aux mains des Ailes Rouges de Détroit, devant 14,751 amateurs qui s'étaient rendus au Forum pour assister à cette rencontre et pour rendre hommage au dévoué capitaine du Canadien, Emile "Butch" Bouchard.

Les spectateurs n'ont guère goûté la façon dont cet officiel a dirigé la partie, et en plusieurs occasions la foule a manifesté hostilement et l'on a craint pour un certain moment que les amateurs fassent un mauvais parti à celui désigné par l'arbitre en chef, Voss, pour diriger cette importante joute.

Il est inconcevable de constater que les dirigeants du circuit professionnel majeur acceptent de faire évoluer sur la glace leurs joueurs sous la direction d'un officiel aussi incompétent, et lorsque nous songeons que le président Campbell s'est rendu de bonne grâce à la demande d'un certain magnat de la Ligue Nationale pour se dispenser des services de Georges Gravel comme arbitre quand on tolère la présence d'Udvari dans les joutes aussi importantes que celles de samedi dernier.

Il est vrai que le Canadien n'appartient pas au clan Norris-Smythe, mais les amateurs montréalais méritent d'être traités avec plus de justice et le président Campbell ferait bien d'agir sans tarder s'il tient réellement au succès de son organisation.

Nous ne voulons aucunement prétendre qu'Udvari est un officiel malhonnête, mais nous affirmons qu'il n'est nullement qualifié pour officier dans la Ligue Nationale à cause de sa trop grande incompétence ou de son manque de jugement, et nous osons espérer que cet officiel ne verra plus l'intérieur du Forum et qu'il sera immédiatement remercié de ses services.

Cinq fois la partie a dû être suspendue parce que les milliers de spectateurs manifestaient leur mécontentement à l'égard de l'arbitre Frank Udvari en lançant sur la glace couvre-chaussures, caoutchoucs, programmes, bonbons et tous les articles qui pouvaient leur tomber sous la main.

Les caoutchoucs ont bien atteint leur cible à trois reprises dans la première période, qui a duré 54 minutes.

Cette défaite essuyée par les Canadiens a jeté une certaine ombre sur l'enthousiasme des spectateurs qui s'étaient rendus au Forum pour fêter dignement Emile Bouchard, dont c'était la soirée vedette, et pour rendre hommage au vétéran capitaine des Canadiens, qui est en même temps un solide joueur de défense. Bouchard a reçu une voiture neuve et de multiples autres cadeaux à son intention ainsi qu'à celle de sa femme et de ses deux fils. La valeur totale de ces cadeaux est de $15,000.

La colère des spectateurs a éclaté après le deuxième but compté par Lindsay, alors que deux joueurs des Canadiens étaient au pénitencier. Le cerbère Gerry McNeil est sorti de ses buts également en colère et s'est dirigé en vitesse vers le centre de la glace pour protester auprès de l'arbitre Udvari que Glen Skov des Red Wings était dans la zone de ses filets quand le point a été compté.

D'autres joueurs des Canadiens ont également protesté et c'est là que s'est produit la bruyante manifestation, immédiatement après le point enregistré par Ted Lindsay. Les couvre-chaussures et les catoutchoucs se sont mis à pleuvoir. Une autre avalanche s'est produite quand Olsmtead a été puni pour avoir retenu un joueur et une troisième quand Johnson l'a été pour rudesse.

Le jeu a été retardé deux fois dans la deuxième période alors que l'avalanche de projectiles a repris de plus belle. La direction du Forum a tenté de faire une déclaration par l'entremise du haut-parleur, mais le speaker n'a pu que prononcer ces mots: "Si les spectateurs..." et la foule s'est mise à hurler et le speaker s'est tu. La troisième période a fait suite à la cérémonie en hommage à Bouchard, et heureusement elle a été dénuée de toute manifestation. Les Canadiens se sont vivement lancés à l'attaque de la zone du Détroit au cours des dernières minutes et Ken Mosdell et Moore n'ont pu réussir à compter malgré les filets presque ouverts. Leurs lancers manquaient de précision.

Gordie Howe des Ailes Rouges, qui se rapproche du record de Maurice Richard de 50 buts dans une saison, n'a pas réussi à compter lui-même, mais a reçu le crédit de deux assistances pour porter son total à 81 points. Il a maintenant à son crédit 42 buts et 39 assistances, ce qui n'est que cinq points de moins que son propre record de 86.

Détroit. — Buts: Sawchuk; défenses: Goldham, Kelly, Pronovost, Woit et Hay; avants: Prystai, Howe, Lindsay, Skov, Leswick, Pavelich, Delvecchio, Sinclair, Wilson et Bonin.

Canadien. — Buts: McNeil; défenses: Bouchard, Johnson, Harvey, St-Laurent et MacPherson; avants: Lach, Richard, Olmstead, Reay, Geoffrion, Meger, Mosdell, Gamble, Curry, Moore et McCormack.

Arbitre: Frank Udvari. Juges de lignes: Bill Morrison et Doug. Davies.

Première période
1—Détroit: Lindsay (Howe, Kelly) . . . 8.42
2—Détroit: Lindsay (Skovk 9.19
3—Canadien: Olmstead (Lach, Harvey) . . . 9.47
Punitions: Lach, Pronovost, Moore, Johnson, Skov, Olmstead, Goldham et St-Laurent.
Deuxième période
4—Détroit, Wilson (Howe, Sinclair) . . . 3.50
5—Canadien: Moore (Gamble, Johnson) . . 7.48
6—Canadien: Harvey (Lach, Geoffrion) . . . 19.24
Punitions: Moore (2), Pronovost, Reay, Howe, Sinclair.
Troisième période
7—Détroit: Bonin (Leswick) . . . 8.50
Punition: Kelly.
Arrêts: Sawchuk, 10-13-10—33; McNeil, 10-6-7—23.

Les Québécois victorieux

Sherbrooke, 2. (P.C.) — Jean Béliveau a compté deux buts et a fourni une assistance, samedi soir, alors que les As de Québec ont battu le S-François de Sherbrooke, par 3 à 1. Les As ont pu ainsi monter en 5e position avec le St-François.

Pete Wywrot, du Sherbrooke, a "cassé la glace" en enregistrant un point 20 secondes après le début de la partie. Durant la minute suivante, il semblait que le St-François commandait le jeu, mais dès la deuxième minute de la même période, Ludger Tremblay compta un point pour le Québec.

Durant tout le reste de la période et jusqu'à pratiquement la fin de la deuxième, le jeu fut, à divers moments, à l'avantage de l'un ou l'autre club. Quelques secondes avant la fin de la deuxième période, Béliveau compta son premier but.

Le St-François se défendit vaillamment au cours de la troisième, mais Béliveau réussit à compter un point décisif quatre secondes avant la 17e minute de la période finale.

Seulement deux punitions, toutes deux mineures, ont été écopées. Ce fut durant la seconde période.

Québec. — Buts: Gélineau; défenses: Crozier, Kraeger, Talbot, Houde; avants: Nixon, Mackay, Carnegie, Béliveau, Brillant, Harrison, Stewart, Michaluk, L. Tremblay et Mario.

Sherbrooke. — Buts: Dion; défenses: Wright, Matthews, Roberge, Labrie, Drainville; avants: N. Tremblay, Wywrot, Campeau, Dubé, R. Pépin, D. Thompson, St-Hilaire, B. Pépin, Pruneau.

Arbitre: McDonald; juge de lignes: Morehouse et Westgates.

PREMIERE PERIODE
1—Sherbrooke, Wywrot (Thompson, Tremblay) 0.20
2—Québec, L. Tremblay (Brillant, Béliveau) 2.11
Aucune punition.
DEUXIEME PERIODE
3—Québec, Béliveau (Crozier) 19.13
Punitions: Crozier, R. Pépin.
TROISIEME PUNITION
1—Québec, Béliveau (Stewart, Crozier) 16.56
Aucune punition:
ARRETS

Dion	10	6	6—24
Gélineau	6	9	12—27

Les honneurs partagés entre Rangers et Leafs

Les Torontois ont infligé un blanchissage aux New-Yorkais samedi, dans la Ville Reine, mais hier le club de Cook a triomphé du Toronto par 4 à 2

Les Leafs de Toronto et les Rangers de New-York se sont rencontrés à deux reprises en fin de semaine et chaque club a réussi à s'assurer une victoire, les Leafs triomphant dans la Ville Reine, samedi soir, par 3 à 0, tandis qu'hier soir, au Madison Square Garden, les équipiers de Bill Cook ont pu prendre leur revanche en l'emportant sur les Torontois par 4 à 2.

JOUTE DE SAMEDI

Avec quelques nouveaux joueurs à leur alignement, les Leafs de Toronto ont réussi à blanchir les Rangers de New-York, 3-0, samedi soir.

Une foule de 12,877 a vu le gardien de buts des Leafs, Harry Lumley, enregistre son neuvième blanchissage de la saison, menant ainsi en ce domaine avec le gardien des Canadiens, Gerry McNeil.

Les Leafs ont ainsi devancé les Eperviers de Chicago pour monter seuls en troisième place du classement.

N'eût été le beau travail de Lorne Worsley dans les buts des Rangers, le résultat eût pu être bien supérieur encore.

Le joueur de centre Willie Marshall, appelé des Hornets de Pittsburgh, de la Ligue Américaine, et l'ailier gauche Parker MacDonald, des Marlboros de Toronto, de la ligue junior de l'Ontario, ont joué pour les Leafs samedi.

Sommaire:
Première période
Aucun point.
Aucune punition.
Deuxième période
1 Toronto, Nesterenko 9.50
(Hannigan, Hassard)
2 Toronto, Horton 19.20
Pun.: Howell, Horton.
Troisième période
3 Toronto, Sloan 17.50
(Smith et Stewart)
Aucune punition.
Arrêts: Worsley 9—11—13=33; Lumley 9— 8— 5=22.

PARTIE D'HIER

Les Rangers ont déployé toute leur puissance, hier soir, pour l'emporter par 4-2 sur les Leafs de Toronto, devant une foule de 8,631 spectateurs, au Madison Square Garden.

Les Rangers, qui avant-hier, n'avaient gagné qu'une seule partie contre les Leafs, ont bataillé comme si la coupe Stanley avait été en jeu.

Première période
1, Rangers, Hergesheimer . . 8.57
(Reise et Babando)
2 Rangers, Kullman 18.31
(Buller, Stoddard)
Pun.: Sloan, Reise, Nesterenko.
Deuxième période
3 Rangers, Buller 12.58
(Mickoski, Kullman)
4 Toronto, Smith 14.36
(Sloan, Stewart)
Pun.: Stoddard, Morrison.
Troisième période
5 Toronto, Stewart 10.59
(Thompson et Boivin)
6 New-York, Kullman 19.49
Aucune punition.

Tour du chapeau par Béliveau

Valleyfield, 2 (P.C.) — Jean Béliveau a plus que compensé hier la défaite par 7-4 que Québec a subie aux mains du Valleyfield, en remportant pour la deuxième année consécutive le championnat des compteurs de la Ligue de hockey Senior du Québec.

Béliveau a fait le tour du chapeau, hier, et samedi, il a compté deux buts et fourni une assistance lorsque les As ont remporté la victoire sur le St-François de Sherbrooke, par 3-1.

Gordie Haworth s'est signalé pour le Valleyfield avec deux buts, cependant que Jacques Desauriers, Jean-Paul Bisaillon, Jackie Schmidt, J. Lacroix et Carl Smelle en ont compté chacun un. Joe Crozier a complété le nombre de buts du Québec.

Les Braves menaient 5-2 à la fin de la première période. Chacune des équipes compta deux buts au cours de la seconde. Aucun point ne fut marqué durant la dernière. Seulement six punitions mineures furent décernées.
Première période
1—Valleyfield, Haworth (Schmidt, Ernst) 0.40
2—Québec, Béliveau (Stewart) 5.27
3—Québec, Krozier (Stewart, Harrison) 5.55
4—Valleyfield, Deslauriers (Kwong) 13.03
5—Valleyfield, Bisaillon (Deslauriers, Irvine) . . . 14.00
6—Valleyfield, Haworth (Schmidt) 15.15
7—Valleyfield, Schmidt (Haworth, Cline) 19.09
Punitions: Ernst et Béliveau.
Deuxième période
8—Valleyfield, Lacroix (T. Smelle, Kwong) . . 3.51
9—Québec, Béliveau (Stewart, Houle) 6.00
10—Valleyfield, C. Smelle (Deslauriers) 13.45
11—Québec, Béliveau (Kraiger, Stewart) 15.32
Punitions: aHrrison, Talbot.
Troisième période
Aucun point.
Punition: C. Smelle.

Partie nulle à Shawinigan

Shawinigan, 2 (P.C.) — Les Cataractes de Shawinigan et le club St-François de Sherbrooke ont annulé 1-1, au cours de leur joute, hier.

Bob Léger a compté le but pour le Shawinigan, après quatre minutes de jeu dans la première période. Les deux se sont partagé le jeu durant la deuxième période, alors qu'aucun des clubs n'a semblé avoir l'avantage.

Pete Wywrot a compté le point du Sherbrooke, une minute après le commencement de la troisième période. Les joueurs furent incapables d'enregistrer un but durant le reste de cette période et la période supplémentaire.
Première période
1—Shawinigan, Léger (Lapointe ,Deschênes) . 3.58
Punitions: Campeau, Dubé et Labrie.
Deuxième période
Aucun point.
Punition: Lemonde.
Troisième période
2—Sherbrooke, Wywrot (Tremblay, Matthews) . . 1.23
Punitions: Arcand et Dubé.
Période supplémentaire
Aucun point.
Aucune punition.

Eperviers et Bruins ont annulé hier à Chicago

Ces deux équipes du circuit Campbell ont joué pendant soixante minutes sans pouvoir décider de la victoire — Résultat: 2 à 2

Chicago, 2 (P.A.) — Le vétéran Milt Schmidt a compté les deux buts des Bruins de Boston quand ceux-ci ont annulé 2-2 contre les Eperviers de Chicago, hier soir. Les Bruins conservent ainsi plus d'espoir de prendre part aux éliminatoires.

Schmidt, qui est âgé de 35 ans et a débuté dans le hockey professionnel il y a 17 ans, a compté dans les première et dernière périodes. Son dernier point a annulé le compte, alors que les Eperviers menaient par 2 à 1.

Cette joute nulle place les Eperviers en quatrième position, un point derrière les Leafs de Toronto, et les Bruins en cinquième, un point derrière les joueurs de Sid Abel.

Schmidt et Woody Dumart, âgé de 36 ans, ont collaboré pour prendre les devants alors que les Eperviers étaient à court d'un homme. Vers la fin de la première période, toutefois, Jim Peters vint égaler le compte sur le retour d'un lancer d'Al Dewsbury.

Les deux clubs n'ont pu compter dans la période suivante.

Dès le début de la troisième, Cal Gardner enleva le disque à Hal Laycoe et le passa à Jim McFadden, qui déjoua Jim Henry alors qu'il ne se trouvait qu'à 10 pieds de lui. Il restait un peu plus de cinq minutes à jouer quand Schmidt égala le compte de nouveau, après une montée par Réal Chèvrefils et Frank Martin.

C'était la troisième partie en une semaine entre ces deux clubs. Les Bruins ne joueront plus à Chicago cette saison. Ils n'ont pu y remporter qu'une seule victoire. Ils ont annulé trois parties et en ont perdu quatre.

Première période
1—Boston, Schmidt (Dumart) 10.50
2—Chicago, Peters (Dewsbury) 18.00
Punitions: Mortson, Peters et Martin.
Deuxième période
Aucun point.
Punitions: Chèvrefils, Lynn.
Troisième période
3—Chicago, McFadden (Gardner) 2.36
4—Boston, Schmidt (Chèvrefils, Martin) . . . 14.42
Punitions: Mackell.

Le Canadien junior gagne la première joute 4 à 1

Les joueurs de Sammy Pollock ont eu raison du Royal dans la première rencontre des éliminatoires de la Ligue Junior du Québec

Le Canadien de Montréal, champion de la ligue de hockey Junior du Québec, s'est mérité une avance de 1-0 dans la série semi-finale de quatre dans sept en battant le Royal de Montréal par 4-1, hier soir, au Forum.

La série devait comporter à l'origine neuf parties, mais le nombre a dû être réduit à cause de l'insuffisance du nombre de jours à la disposition des clubs.

Ron Atwell, qui est la grande vedette du hockey junior, faisait partie de l'alignement du Canadien. Une dispute qui s'est élevée au sujet de son statut a entraîné une suspension de l'Association par la C.A.H.A.

Henri Richard a compté un but dans la première période. Le second fut enregistré par Guy Rousseau, dans la deuxième période. Les deux autres points des vainqueurs furent comptés par Les Lilley et Claude Prévost, au cours de la finale. John MacGillevray compta le but du Royal au milieu de la partie.

L'arbitre Sibby Mundey a distribué 11 punitions mineures, dont six aux joueurs des Canadiens.

Première période
1—Canadien, Rousseau (Goyette, Lilley) 14.26
2—Canadien, Richard (Vinet, McKay) 16.25
Punitions: Pilon 2, Bowman, Chasles, McCann, Petty, Rousseau.
Deuxième période
3—Royal, MacGillivray 17.30
Punitions: Richard, McCann, Atwell.
Troisième période
4—Canadien, Lilley (Goyette, McCord) 8.57
5—Canadien, Prévost (Pilon, Richard) 11.07
Punition: Bowman.

La première aux Citadelles

Québec, 2. (P.C.) — Les Citadelles de Québec ont effectué un splendide ralliement hier et ont vaincu les Reds de Trois-Rivières 4-2, prenant ainsi une avance de 1-0 dans leur série de cinq parties dans neuf dans les éliminatoires de la J.A.H.A.

Les Reds ont pris les devants quand Jean Leclerc a compté à 16.27 dans la première période. Gérard Houle et Roland Leclerc ont compté et donné l'avantage au Québec dans la deuxième période, mais Jean-Guy Gendron a égalé pour les Reds dans la troisième période.

Les Citadelles se sont lancés à l'attaque de nouveau alors que Gaston Pelletier a compté sur une passe de Jacques Pichette, et Michel Labadie sur une passe de Camille Henri, pour ainsi remporter la victoire.

Dix punitions ont été imposées au cours de cette partie.

Première période
1—Trois-Rivières: Leclerc (Cossette) 16.27
Punitions: Bédard, Houle, Kukulowicz.
Deuxième période
2—Québec: Houle 0.26
3—Québec: Leclerc 2.31
Punition: Dubuc.
Troisième période
4—Trois-Rivières: endron (Leclerc) 3.31
5—Québec: Pelletier (Pichette) 5.14
6—Québec: Labadie (Henri) 13.51
Punitions: Chevalier, Souci, Pichette, Tibault, Béard et Collins.

Le Royal de Pete Morin annule avec Chicoutimi

Les champions, les Saguenéens de Chicoutimi, et le Royal de Montréal ont terminé hier, leur calendrier de la ligue de hockey Senior du Québec, par une partie nulle au compte de 3-3 devant 9,740 spectateurs, y compris un imposant contingent venu de Sorel.

Les champions terminent leur calendrier de 60 parties avec 78 points, soit neuf de plus que le Royal, qui s'est installé en deuxième place la semaine dernière. Les dates pour les parties éliminatoires seront arrêtées à une réunion que tient ce soir la Q.S.H.L.

Le cerbère du Chicoutimi, Marcel Pelletier, qui a gagné le trophée Vézina en se révélant le meilleur gardien de buts de la ligue, a été l'objet d'une cérémonie qui s'est déroulée au centre de la patinoire entre les deuxième et troisième périodes, et quelque 1,000 chauds partisans de sa ville d'origine, Sorel, lui ont rendu hommage. Il a reçu de nombreux cadeaux de la part des autorités de la ville.

Pete Tkachuk, Lou Smrke et Bucky Buchanan ont compté les points du Chicoutimi. Les compteurs du Montréal ont été Cliff Malone, Rollie Rousseau, qui a réussit cet exploit seul, et Bobby Frampton.

Première période
1—Chicoutimi: Tkachuk (Dussault) 3.07
2—Montréal: Malone (Douglas, Léger) . . . 15.48
Punitions: Samis, France, McCallum, Roy, Edmundson, S. Smrke.
Deuxième période
3—Montréal: Rousseau . . 0.43
4—Chicoutimi: L. Smrke (Franche) 16.20
5—Chicoutimi: Buchanan (S. Smrke) 19.18
Punitions: Samis, McCallum, Rousseau.
Troisième période
6—Montréal: Frampton (Edmundson, Denis) . . 7.33
Punitions: Perreault, Burchell (majeure), Franche (majeure), Rousseau.
Période supplémentaire
Aucun point.
Punition: Samis.
Arrêts: Pelletier, 10-9-6-3—28; McAtee, 9-8-15-8—40.

Hockey amateur et professionnel

HIER

Ligue Nationale
Rangers 4, Toronto 2
Boston 2, Chicago 2

Ligue Américaine
Syracuse 4, Buffalo 2
Hershey 4, St-Louis 3
Providence 5, Pittsburgh 1

Ligue Québec Senior
Chicoutimi 3, Royal 3
Sherbrooke 1, Shawinigan 1
Valleyfield 7, Québec 4

Ligue Provinciale
St-Jérôme 4, Lachine 2
(Les deux clubs sont égaux 3-3)
Ste-Thérèse 3, St-Hyacinthe 2
(Ste-Thérèse mène par 4 à 2)

Ligue Ontario-Québec Junior
Canadien 4, Royal 1
Québec 4, Trois-Rivières 2
Marlboros 5, Kitchener 2
Tor. St. Mikke's 2, St. Catharines 2
Galt 6, Windsor 5

SAMEDI

Ligue Nationale
Détroit 4, Canadien 3
Toronto 3, Rangers 0

Ligue Américaine
Pittsburgh 5, Hershey 3
Syracuse 3, Providence 1
St-Louis 4, Cleveland 2

Ligue Québec Senior
Ottawa 3, Valleyfield 1
Québec 3, Sherbrooke 1

Ligue Provinciale
St-Jérôme 3, Lachine 2
Ste-Thérèse 3, St-Hyacinthe 2

Eliminatoires des Seniors

Voici la liste des dates choisies par les officiers du groupe Slater pour les séries éliminatoires de la ligue Senior de Québec:

SERIES "A"

Ottawa vs Chicoutimi
(Six dans onze)

Mars
5 — A Chicoutimi.
7 — A Ottawa.
10 — A Chicoutimi.
13 — A Ottawa.
15 — A Chicoutimi.
18 — A Ottawa.
22 — A Chicoutimi.
24 — A Ottawa.
26 — A Chicoutimi..
28 — A Ottawa.
29 — A Chicoutimi.

SERIES "B"

Sherbrooke vs Royal
(Quatre dans sept)

Mars
3 — A Montréal.
5 — A Sherbrooke.
8 — A Montréal.
10 — A Sherbrooke.
12 — A Montréal.
14 — A Sherbrooke.
15 — A Montréal.

SERIES "C"

Québec vs Valleyfield
(Quatre dans sept)

Mars
4 — A Valleyfield.
5 — A Québec.
8 — A Valleyfield.
11 — A Québec.
12 — A Valleyfield.
14 — A Québec.
15 — A Valleyfield.

Valleyfield perd contre Ottawa

Ottawa, 2. (P.C.) — Les Sénateurs d'Ottawa ont joué, samedi soir, à Ottawa, leur dernière partie régulière de la saison, en remportant la victoire par 3 à 1 contre les Braves de Valleyfield, au cours d'une rude joute qui s'est déroulée devant 5,400 spectateurs.

Durant la deuxième période, chacun des clubs compta un point. Le dernier but fut compté par Ottawa au cours de la période finale.

Buzzy Gagnon, Jackie Leclair et Billy Richardson ont marqué des buts pour les vainqueurs. André Corriveau compta pour le Valleyfield.

Jackie Leclair compta le point vainqueur vers le milieu de la troisième période. Ce fut le meilleur jeu de la soirée.

Quatre des sept punitions mineures de la joute furent données à des joueurs de l'Ottawa. Jack Irvine, du Valleyfield, écopa pour sa part d'une punition de 10 minutes pour mauvaise conduite, après qu'il eut soutenu trop vigoureusement que les Sénateurs auraient dû se faire infliger une punition avant leur dernier but.

PREMIERE PERIODE
Aucun but.
Punitions: Stahan, C. Smelle, Grigg.

SECONDE PUNITION
1—Valleyfield, Corriveau 10.08
2—Ottawa, Gagnon (Johnson, Richardson) 17.28
Punitions: Haworth, Grigg.

TROISIEME PERIODE
3—Ottawa, Leclair (Riopelle, Grigg) 11.49
4—Ottawa, Richardson (Johnson) 18.29
Punitions: Gravelle, Bisaillon, Irvine (mauvaise conduite).
ARRETS

Leclerc	7	11	6—24
Frederick	9	6	8—23

St-Jérôme et Lachine égaux

Grâce à deux enlevantes victoires en fin de semaine, le St-Jérôme a égalé les chances avec Lachine, dans la course au championnat de la ligue Provinciale senior cependant que Ste-Thérèse prenait une avance 3-2 dans la série qui le met aux prises avec St-Hyacinthe, samedi soir.

Ce n'est qu'après deux périodes supplémentaires, samedi soir, et sur un but sensationnel compté par Jean-Guy Renaud, que le St-Jérôme est sorti de la cave pour menacer l'avance du Lachine, qui menait encore toutefois par 3-2. Hier après-midi, St-Jérôme a égalé les chances, à Lachine, en remportant une seconde victoire sur son adversaire. Et les autres joutes de la série 7-9 seront jouées à St-Jérôme, mardi soir, et à Lachine, mercredi soir; si nécessaire, la dernière sera disputée à St-Jérôme, samedi soir.

Les deux victoires du St-Jérôme, la première remportée dans la Ville des Laurentides même et qui a valu à Renaud une promenade triomphale au milieu de ses coéquipiers et des Jérômiens, ont été remportées respectivement au compte de 3-2 et de 4-2.

Les deux équipes, surtout samedi, se sont livré une lutte très serrée pour décider du sort de ces deux joutes.

Ste-Thérèse, qui visitait St-Hyacinthe, samedi soir, a eu raison de ce dernier club au compte de 3-2.

Les Carabins gagnent 4 à 3

Les Carabins de l'Université de Montréal ont triomphé du Varsity de Toronto, samedi soir, à l'Auditorium de Verdun, par le compte de 4 à 3, dans une joute régulière de la Ligue de hockey Interuniversitaire. Les étudiants pilotés par Arthur Therrien sont en 2e position du circuit, trois points en arrière du Laval de Québec pendant que les Torontois sont en 3e place. Le McGill occupe le dernier rang.

Hobos contre Sages ce soir

Les Hobos et les Sages s'affronteront dans la seule joute au programme dans la ligue de hockey Dépression, ce soir, à St-Laurent, étant la semi-finale **sudden death** d'une seule joute, pour décider de l'équipe qui rencontrera les Grads en tête du classement, lors du festival annuel de la ligue Dépression qui aura lieu lundi le 9 mars prochain à St-Laurent, au profit de la Société St-Vincent de Paul.

Il sera intéressant de suivre la lutte que se feront Gerry Hefferman des Hobos, premier compteur du circuit et Toe Blake des Sages qui forme la plus solide défense de la ligue avec Denys Casavant.

Les Grads ont terminé en tête du classement pour mériter le trophée Gruen pour la troisième saison consécutive.

Un accident à Ludger Tremblay

Valleyfield, 2 (P.C.) — L'ailier gauche des As de Québec, Ludger Tremblay, s'est fracturé la cheville droite, hier, après 75 secondes de jeu dans la première période de la partie disputée hier après-midi, à Valleyfield, entre les Braves de cette ville et les As de Québec.

L'accident est survenu lorsque Tremblay s'arrêta soudainement à la ligne bleue, dans l'espoir d'éviter Ernst qui se dirigeait vers lui à toute vitesse.

Deux parties au Mont-St-Louis

Les fervents du ballon au panier pourront être témoins de deux intéressantes joutes ce soir alors que quatre équipes prendront part au programme offert au gymnase du Mont-Saint-Louis. Dans la première partie à l'affiche le McGill en viendra aux prises avec le Y.M.H.A. dans la rencontre annuelle entre ces deux puissantes équipes, joute qui décidera du championnat de Montréal et de la possession du trophée Dodds. La finale sera une rencontre entre le De LaSalle et le Millcraft et le vainqueur sera définitivement assuré de la troisième position de la Ligue Montréal et participera aux séries éliminatoires de cette importante organisation. Les amateurs du ballon au panier, sport qui est maintenant très en vogue en notre ville et dans la province, sont cordialement invités à se rendre au gymnase de la rue Sherbrooke, près St-Denis, pour voir nos meilleurs joueurs locaux aux prises. Les sportifs sont assurés de passer une agréable soirée et d'être témoins de deux rencontres fort intéressantes.

Le circuit Junior suspendu

L'Association canadienne du hockey amateur vient de suspendre ses circuits dans le Québec. Cette décision ouvre la porte à une belle confusion alors que les clubs des circuits de la province organisent eux-mêmes leurs séries éliminatoires pour protéger les capitaux investis dans le sport national.

La puissante ligue senior du Québec a annoncé, hier soir, qu'elle entamerait des pourparlers immédiats avec la Ligue Western et la Ligue Américaine, deux circuits professionnels, pour des séries éliminatoires après ses propres finales locales.

On ne sait pas encore ce que fera la Ligue Junior.

L'Association canadienne du hockey amateur a suspendu le circuit junior samedi, mettant fin ainsi à la querelle avec le circuit provincial, portant sur l'éligibilité comme joueur de Ron Atwell, âgé de 18 ans.

Le résultat immédiat de cette suspension est l'élimination de la série de la coupe Alexander et une menace grave aux séries Memorial et Allan.

La Presse Canadienne a appris de deux sources différentes qu'il n'est pas impossible que le problème soit étudié de nouveau sous une forme quelconque d'arbitrage. De plus, il est possible que l'Association du hockey amateur fasse une manoeuvre de rapprochement.

L'association compte neuf circuits au Canada.

Atwell est un Ontarien; pourtant il joue dans le circuit du Québec. L'association s'est levée contre cette association mais les directeurs du circuit du Québec ont résisté aux pressions de l'association et ont maintenu Atwell sur les rangs des Canadiens junior de Montréal.

Le classement des équipes

Ligue Nationale

	pj	g	p	n	p	c	pts
Détroit	59	29	14	15	184	118	73
Canadien	61	26	18	17	142	126	69
Toronto	60	23	25	12	124	145	58
Chicago	60	22	25	13	143	149	57
Boston	60	22	26	12	131	149	56
New-York	60	15	30	15	139	180	45

Ligue Américaine

	pj	g	p	n	p	c	pts
Cleveland	58	34	20	2	210	152	72
Pittsburgh	55	33	18	4	195	123	70
Syracuse	57	28	28	1	187	182	57
Hershey	55	27	27	1	177	173	55
St-Louis	55	24	30	1	181	209	49
Providence	56	24	30	1	180	212	49

Ligue Québec Senior
(classement final)

	pj	g	p	n	p	c	pts
Chicoutimi	60	33	15	12	213	149	78
Royal	60	32	22	6	201	162	70
Valleyfield	60	27	25	8	175	178	62
Ottawa	60	27	26	7	171	191	61
Sherbrooke	60	25	28	7	184	175	57
Québec	60	22	26	12	178	197	56
Shawinigan	60	15	39	6	171	241	36



FORUM
MARDI, 3 mars, à 8.30 p.m.
DETAILS de la LIGUE SENIOR
SHERBROOKE
vs
ROYAL
Prix: Sièges réservés: $1.75, $1.50, $1.25. — Sièges non réservés: Terrasse $1.00 — Enfants: .50
BILLETS EN VENTE LUNDI MATIN A 10 HEURES.
ABONNES DU SENIOR: Vous devez réclamer vos billets de détails une journée avant chaque partie. S.v.p. présentez votre carte et votre contrat.

Commerce et Finance

Imperial Oil doit entreprendre d'autres travaux d'expansion

Un programme de construction d'une valeur totale de $20 millions

Sarnia, 2. — Des travaux de construction d'une valeur de $6 millions débuteront ici sous peu, a annoncé aujourd'hui le Dr J. L. Huggett, surintendant général de la raffinerie de l'Imperial Oil. Le Dr Huggett a énuméré trois nouveaux projets: un laboratoire de contrôle et de qualité, une fabrique d'empaquetage et d'expédition mécanique, ainsi que des ateliers d'usinage centraux.

Le Dr Huggett a signalé que ces nouvelles entreprises viennent s'ajouter au programme de construction de $14 millions présentement en voie de parachèvement à la raffinerie. Ce programme comporte la plus importante unité de cracking catalytique, de même qu'une usine de distillation atmosphérique et à vide la plus considérable qui soit dans une raffinerie canadienne. Cet agrandissement de la raffinerie entraîne, cependant la reconstruction du laboratoire, de l'usine d'empaquetage et des ateliers d'entretien afin de faciliter l'écoulement d'une beaucoup plus forte quantité de produits.

Les minutieuses vérifications de tous les produits fabriqués à la raffinerie s'effectueront toutes désormais dans le nouveau laboratoire d'inspection. Celui-ci abritera environ 150 chimistes et techniciens qui voient à la vérification des produits à tous les stades de leur fabrication. Le Dr Huggett signale que tout ce travail de laboratoire portera exclusivement sur le contrôle de la qualité et ne substituera nullement au présent laboratoire de recherche.

Des contrats pour 4½ millions accordés par la Défense dans Québec

Deux contrats de plus de $2 millions chacun et un troisième de $500,000 ont été accordés par le ministère de la défense à des firmes du Québec durant la première moitié de février.

Master Craft Uniform Co., de Québec, a reçu une commande d'une valeur de $2,480,942 pour des pantalons militaires, tandis que Miller and Gabbe Ltd., de Montréal, signait avec le gouvernement un contrat de $560,720 pour la fabrication de vêtements semblables.

Pour sa part, Scott Clothing Co. Ltd., de Longueuil, recevait une commande de $2,065,700 pour des blousons militaires.

Finalement, une autre commande de plus de $2 millions allait à Copplye, Noyes and Randell Ltd., de Hamilton, Ontario, pour la fabrication de paletots militaires. Plusieurs autres contrats ont été accordés, dans cette même période de temps, mais ils sont de moindre importance.

Cours des changes

Cours fournis par la Banque Canadienne Nationale

New-York, dollar	0.98 5-16
Angleterre, livre	2.77¼
France, franc	0.002812
Belgique, franc	0.0197
Suisse, franc	0.2295
Hollande, florin	0.2588
Norvège, couronne	0.1382
Danemark, couronne	0.1431
Suède, couronne	0.1902
Tchécoslovaquie, cour.	0.0199

Canada Southern Oils Limited

L'agence de transfert de Canada Southern Oils Ltd. a annoncé au Curb de Montréal l'émission de 95 actions ordinaires additionnelles sur conversion d'obligations. On compte 4,225,282 actions ordinaires en cours et 3,774,718 au Trésor.

SAVARD & HART
MEMBRES:
MONTREAL STOCK EXCHANGE
TORONTO STOCK EXCHANGE
MONTREAL CURB MARKET

SAVARD, HODGSON & CIE INC.
MEMBRES:
THE INVESTMENT DEALERS' ASSOCIATION OF CANADA

Vous informent
des changements d'adresses que voici:

LE SIÈGE SOCIAL	LA SUCCURSALE
au numéro	au numéro
276 ouest, rue St-Jacques	1181 ouest, rue Ste-Catherine
est transporté à	est transportée à
230 ouest, rue Notre-Dame	**1203 Carré Phillips**

PLateau 9501

Les journaux

Les Etats-Unis ont plus de papier; la Grande-Bretagne, plus de lecteurs

Les Américains emploient plus de papier-journal que tous les pays du monde ensemble

Siège des Nations Unies, N.-Y. (P.A.) — Les Etats-Unis ont employé plus de papier-journal en 1951 que tous les autres pays du monde ensemble, ont révélé les Nations Unies, mais les Américains ne se classent qu'au neuvième rang en qualité de lecteurs de journaux.

La Grande-Bretagne, dont la consommation du papier-journal a fléchi à moins de la moitié de ce qu'elle employait avant la guerre, est le pays qui comprend le plus grand nombre de lecteurs avides de journaux. En Grande-Bretagne, pour chaque 1,000 personnes, 612 journaux ont été vendus, tandis qu'aux Etats-Unis, le chiffre n'est que de 356 journaux par chaque 1,000 personnes.

L'annuaire annuel des statistiques des Nations Unies pour 1952 explique cet écart en précisant que les journaux britanniques ont sensiblement réduit leur format pour se conformer à la pénurie de papier-journal, sans restreindre leur tirage. D'autre part, les Etats-Unis publient des journaux infiniment plus imposants proportionnellement, mais en somme en moins grand nombre qu'en Grande-Bretagne.

De plus, la Grande-Bretagne a conservé une avance sensible sur les Etats-Unis dans le nombre de nouveaux volumes publiés.

Les éditeurs britanniques, précise l'annuaire, ont publié 18,066 nouveaux volumes en 1951, soit environ 60 pour cent de plus que les 11,255 publiés aux Etats-Unis, qui détiennent la deuxième place. Il n'y a pas de statistiques disponibles quant à la vente de ces volumes.

Les principaux consommateurs de papier-journal en 1951 sont ceux que voici:

Les Etats-Unis, 5,421,000 tonnes métriques; la Grande-Bretagne, 608,000 tonnes métriques; la France, 349,000 tonnes métriques; le Canada, 327,000 tonnes métriques.

Les plus imposants producteurs de papier-journal sont les suivants:

Le Canada, 5,063,000 tonnes métriques; les Etats-Unis, 1,005,000 tonnes métriques; la Grande-Bretagne, 535,000 tonnes métriques; la Finlande, 410,000; la Suède, 331,000 et la France, 322,000 tonnes métriques.

Election chez les nôtres établis à Vancouver, C.-B.

Les directeurs de la Caisse populaire de la paroisse du St-Sacrement de Vancouver ont tenu récemment leur assemblée générale annuelle. Comme on le sait, cette paroisse groupe les catholiques de langue française du grand port canadien de la côte du Pacifique. Les élections tenues à cette occasion ont porté M. A. Lefebvre à la présidence et maintenu M. Maurice Ecarnot comme trésorier-gérant.

L'Union médicale regrette la mort du sén. Lacasse

A leur dernière assemblée générale annuelle, tenue récemment, les directeurs du journal *L'Union médicale du Canada* ont adopté résolution exprimant "leur profond regret du décès de leur collègue dans la profession médicale, le sénateur Gustave Lacasse, de Tecumseh, Ontario, qui a consacré toute sa vie à défendre les droits des Canadiens français en sa province". Cette résolution, proposée par le Dr J.-M. Laframboise, a été secondée par le Dr Donatien Marion et adoptée à l'unanimité.

Comité d'éducation créé à Maillardville, en Colombie

Une soirée-gala aura lieu le 18 avril prochain en la salle de l'école N.-D. de Lourdes de Maillardville, au profit de la Fédération canadienne-française de la Colombie-Britannique. Cette fête est organisée par le comité d'éducation constitué pour répondre à un voeu du dernier congrès de la fédération. Ce comité se compose de MM. A. Hudon, de Maillardville, A. Lefebvre et D. Savoie, de Vancouver.

AVIS D'ASSEMBLEE

L'Imprimerie Populaire (limitée)

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de l'Imprimerie Populaire (limitée) aura lieu à 434 est, rue Notre-Dame, Montréal, mardi, 17 mars 1953, à cinq heures de l'après-midi pour recevoir le rapport annuel du Conseil d'administration, élire les membres du Conseil pour l'exercice 1953 et voir généralement aux autres affaires de la compagnie.

Montréal, le 2 mars 1953.

L'Imprimerie Populaire (limitée)
(signé) Gérard FILION, secrétaire

Le nouveau Conseil de la Société d'histoire naturelle

A l'assemblée générale annuelle tenue récemment, la Société canadienne d'histoire naturelle a entendu M. Ernest Rouleau présenter un rapport sur les quatre saisons d'herborisation qu'il a accomplies dans la nouvelle province canadienne de Terre-Neuve. M. Rouleau a présenté à cette occasion une partie de l'imposante documentation photographique qu'il a rassemblée sur les aspects les plus pittoresques du paysage terre-neuvien.

A la même séance, on a fait le choix du nouveau conseil de direction de la Société pour 1953. M. Rouleau a été maintenu à la présidence. Les occupants des autres postes seront les suivants: vice-président, M. Roland Marion; secrétaire, Mlle Marcelle Gauvreau; trésorier, M. Raymond Goudreault; représentants pour la zoologie, le R.F. Adrien-Robert, C.S.V.; pour la géologie, M. Côme Charbonneau; pour la botanique, M. Lionel Cinq-Mars; pour les autres disciplines de l'histoire naturelle, M. Roland Prévost.

Le nouveau conseil a nommé M. Auray Blain, secrétaire adjoint, M. l'abbé Ovila Fournier, directeur général des Cercles de jeunes naturalistes, et M. Jean-Paul Denis, directeur des cercles de naturalistes adultes.

La production mondiale a triplé depuis l'époque de 1932

Siège des Nations Unies, N.Y., 2. (P.A.) — La production industrielle du monde libre a triplé depuis les sombres jours des années de crise de l'époque 1932, a-t-on annoncé aux Nations Unies, hier, et actuellement elle est doublement plus imposante que celle de l'inoubliable année 1929.

Le volume annuel des statistiques des Nations Unies, pour 1952, ne donne cependant aucun chiffre au sujet de l'Union soviétique, qui n'a jamais prêté sa collaboration aux services techniques des Nations Unies. Elle a fourni quelques statistiques, mais les a enveloppées d'extrême prudence.

Ce volume précise également que les gouvernements, partout dans le monde, dépensent plus d'argent, à un rythme sans précédent.

Ce documentaire ne fournit aucune raison pour cet accroissement spectaculaire de la production ainsi que pour d'autres domaines, sauf si ce n'est de mentionner tout simplement que des hausses prodigieuses se sont manifestées pendant et après la deuxième guerre mondiale ainsi qu'après le début de la guerre de Corée.

Les faits et gestes qui se sont écoulés de 1929 à 1951 sont mis en lumière dans 177 tableaux comprenant 554 pages. Ce volume a été préparé par le Bureau des statistiques des Nations Unies, en collaboration avec quelque 100 bureaux de statistiques nationaux et de nombreux organismes intergouvernementaux.

Il donne les chiffres que voici et qui ont fait suite à la désastreuse année 1932.

L'activité industrielle s'est haussée de 209 pour cent; la production d'acier, de 313 pour cent; du charbon, de 65 pour cent; du pétrole, de 229 pour cent; de l'énergie électrique, de 288 pour cent; des véhicules-moteurs, de 361 pour cent, tandis que le trafic ferroviaire des marchandises s'est accru de 173 pour cent, et celui par mer, de 83 pour cent.

Littérature obscène

(suite de la page 4)

démoralisation croissante qu'engendrent aussi d'autres causes. Dans plusieurs cas, comme pour ces publications, les éléments corrupteurs nous viennent des Etats-Unis, directement ou indirectement. Une statistique récente peut nous éclairer sur les résultats. L'on a calculé qu'aux Etats-Unis, $750 sont dépensés en amusements pour chaque dollar versé en contributions aux divers groupements religieux. Ce manque de proportion, dans une civilisation qui se dit chrétienne, donne des fruits assez éloquents:

"1 meurtre toutes les 40 minutes;

"60 suicides par jour;

"1,000,000 de copies de "sex magazines" vendues chaque mois;

"1,000,000 de jeunes filles souffrant de maladies vénériennes.

"Proportions gardées, la situation est-elle bien meilleure chez nous? Est-ce avec ce genre de civilisation que nous allons faire reculer le communisme, que nous pourrons contenir l'expansion soviétique, où que nous obtiendrons du ciel d'échapper à la guerre atomique?"

Pourquoi le Comité diocésain intervient

Vous comprendrez aisément pourquoi le Comité diocésain d'Action catholique vient de faire parvenir un rapport volumineux et bien détaillé, à la Commission sénatoriale fédérale, présidée par M. J. J. Hayes Doone, créée l'an dernier, et qui a déjà, sur la question, entendu de nombreux témoins, représentants de différents groupements, et qui siège encore cette année.

Le rapport a été préparé grâce à un grand nombre de collaborateurs que nous félicitons et remercions vivement.

Ce comité de travailleurs fidèles et convaincus, avait été, l'an dernier, organisé par et à la demande de Son Eminence le cardinal-archevêque de Montréal.

Me Jean-Victor CARTIER

(L'Action Catholique de Montréal, mars 1953.)

Le Pakistan réduit ses importations de la zone du dollar

Karachi, Pakistan, 2 (Reuters) — Le gouvernement du Pakistan a annoncé hier soir une nouvelle politique d'importation qui réduit de façon draconienne les importations provenant de la zone du dollar.

Le gouvernement pakistanais a été forcé de mettre fin à sa politique libérale en matière d'importations, à cause d'un fléchissement sensible dans ses revenus en devises étrangères l'an dernier, tout particulièrement dans les revenus provenant du coton et du juste, deux des principales exportations du Pakistan.

Karachi vient donc d'interdire l'importation de la zone du dollar de la plupart des marques d'automobiles, de motocyclettes, de matériaux de construction et de génie, de produits chimiques, d'appareils de radio, d'équipement électrique, de fer forgé, d'équipement chirurgical, d'explosifs, de coton, de laine, de soie et de nombreux autres articles.

Café-Thé Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DÉSY Ltée
MONTRÉAL

REQUIEM À LA MÉMOIRE DE M. JOSEPH EDDÉ



Mercredi, le 4 mars prochain, le personnel de la Maison J. Eddé Limitée fera chanter une Messe pour le repos de l'âme de leur très regretté président, M. Joseph Eddé. Cette Messe sera célébrée à la Chapelle privée du collège Ste-Marie, 1180, rue Bleury, à 8.30 heures A.M.

D'origine Libanaise, M. Joseph Eddé vint au Canada en 1919 où il fonda une Maison de Spécialités Pharmaceutiques sous le nom de J. I. Eddé, Union Commerciale France-Canada. En 1929, cette Maison fut incorporée sous la raison sociale de J. Eddé Limitée, dont il était le président.

Sa clairvoyance et une expérience très étendue dans le commerce en ont fait un homme d'affaires très apprécié; sa courtoisie ainsi que son intelligence lui ont valu l'estime et l'admiration de tous.

Il était bien connu dans les cercles médicaux et financiers et il laisse le souvenir d'un homme intègre, loyal et honnête.

Cet avis tient lieu de faire-part pour les amis du défunt qui désireraient assister à cette messe. Le personnel de la Maison Eddé se tiendra à l'entrée de 1180 Bleury pour les conduire à la Chapelle.

A
SON GÉRANT DE MONTRÉAL



LUCIEN LADOUCEUR
ET
Á SES ASSUREURS VEDETTES DE 1952



J.-A. MAJOR



ANDRÉ MAJOR



FERNAND LAURIN



GÉRARD GROLEAU

LA
CAISSE NATIONALE
D'ASSURANCE-VIE
RECONNAISSANTE

SOUS-SOL
COMPLETS
2 PANTALONS



AUX RAYONS D'ÉCONOMIES AU

AU SOUS-SOL DUPUIS

Pour hommes, jeunes gens
Tailles: 33 à 46.
AU SOUS-SOL DUPUIS

31.49

ETOFFES:
Gabardine, "Pic'n'Pic", worsted fils teints, lainages fins — importés ou domestiques.

NUANCES:
Bleu, brun, bleu moyen, brun moyen, bleu royal, gris ou beige.

Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p.

TAILLES:
28 à 38 les pantalons avec plis
39 à 46 pas de plis aux pantalons.

VESTON:
croisé — 1 ou 2 boutons
droit avec 1 ou 2 boutons.

TAILLES:
ordinaire, courte, élancée ou corpulente.

Paiements faciles si désiré.

Dupuis Frères

Ouverts de 9 h. 30 à 5 h. 30
Vendredi jusqu'à 9 h.